

Rapport annuel d'activités consolidé de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)

2014

13 mai 2015

**En vertu de l'article 47 du
règlement financier de l'EU-OSHA**

Sommaire

Analyse et évaluation du conseil de direction	4
Synthèse	6
Introduction	9
Partie I: Réalisations politiques de l'année.....	11
Partie II a): Gestion	37
2.1 Conseil de direction	37
2.2 Événements majeurs	37
2.3 Gestion budgétaire et financière	38
2.4 Gestion des ressources humaines	39
2.5 Évaluation par le groupe de gestion.....	40
2.6 Évaluation des résultats de l'audit durant l'année de référence	43
2.7 Suivi des recommandations et des plans d'action concernant les audits	44
2.8 Suivi des observations de l'autorité de décharge.....	45
Partie II b): Évaluations externes	49
Partie III: Évaluation de l'efficacité des systèmes de contrôle interne	50
3.1 Gestion des risques	50
3.2 Respect et efficacité des normes de contrôle interne	51
PARTIE IV: Assurance de gestion	52
4.1 Analyse des éléments à l'appui de l'assurance	52
Partie V: Déclaration d'assurance.....	53
Annexes	54
Annex I. Core business statistics and outputs status	54
Annex II. Statistics on financial management.....	65
Annex III. Organisational chart as of 31 December 2014	74
Annex IV. Establishment plan.....	75
Annexe V – Ressources humaines et financières par activité.....	79
Annex VI. List of Governing Board members as of 31 December 2014	84
Annex VII. Decisions taken by the Governing Board in 2014	88
Annex VIII. Materiality criteria	89
Annex IX. Declarations by the Authorizing Officers by delegation relating to the Annual Activity Report 2014.....	90
Annex X. Declaration by the Internal Control Coordinator relating to the Annual Activity Report 2014	92

Annex XI. Provisional accounts.....	93
-------------------------------------	----

Analyse et évaluation du conseil de direction

Le conseil de direction,

vu le règlement (CE) n° 2062/94 du Conseil du 18 juillet 1994, et ses modifications ultérieures,

vu le règlement financier de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail du 15 janvier 2014, et en particulier son article 47,

vu le plan de gestion annuel 2014 de l'Agence, adopté par le conseil de direction le 13 novembre 2013,

vu le rapport annuel d'activités 2014 de l'ordonnateur de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail,

1. considère que le rapport annuel d'activités 2014 donne une image exhaustive et transparente des activités de l'Agence et des résultats de l'exercice; prend note du fait que la directrice n'a émis aucune réserve quant au rapport;
2. se félicite de la contribution apportée par l'Agence dans la mise au point, la collecte et la fourniture d'informations, d'analyses et d'outils fiables et pertinents, afin de faire progresser la connaissance, la sensibilisation et l'échange d'informations et de bonnes pratiques en matière de SST dans l'ensemble de l'Europe, conformément au programme stratégique pluriannuel 2014-2020 de l'Agence, et à la communication de la Commission relative à un cadre stratégique de l'Union européenne en matière de santé et de sécurité au travail;
3. souligne le rôle joué par certaines activités essentielles, telles que la campagne «Lieux de travail sains» sur les risques psychosociaux, le projet sur les travailleurs âgés et le projet OiRA, pour consolider la place de premier plan occupée par l'Agence dans la promotion de lieux de travail sains et sûrs dans toute l'Europe et au-delà;
4. se félicite du taux élevé de mise en œuvre du plan de gestion annuel, complété par le taux d'exécution du budget tout aussi élevé (98,65 % – titre III: 99,43 %);
5. note que l'année 2014 a été une année pilote pour la gestion fondée sur les activités au sein de l'Agence; observe que, le cas échéant, les variations constatées dans l'utilisation des ressources par rapport aux plans sont dûment justifiées;
6. observe avec satisfaction que, dans l'ensemble, les objectifs fixés pour les indicateurs de performance ont été atteints, et que les écarts ont été dûment justifiés;
7. souligne l'importance du tripartisme aux échelons européen et national, afin de garantir le fonctionnement efficace de l'Agence et de ses points focaux;
8. se félicite de la signature de l'accord de siège entre l'Agence et le Royaume d'Espagne, et attend sa mise en œuvre avec impatience;
9. considère que les principaux risques qui menacent la réalisation des objectifs stratégiques et opérationnels ont été correctement identifiés, et que les mesures nécessaires ont été adoptées pour atténuer leur impact ou leur probabilité; se félicite de l'adoption d'une politique de gestion des risques qui vise à harmoniser la gestion des risques dans l'ensemble de l'Agence;

10. considère que les systèmes de contrôle interne établis par l'Agence sont adaptés; se félicite de l'adoption de la politique de contrôle interne;
11. observe que la déclaration d'assurance de la directrice se fonde sur un ensemble solide d'éléments constitutifs de l'assurance: rapports des auditeurs externes et internes, contrôles ex ante exhaustifs, rapports sur la sécurité, déclarations «en cascade» des ordonnateurs délégués et du coordinateur du contrôle interne, et évaluations régulières;
12. considère que les informations fournies dans le rapport annuel d'activités donnent au conseil de direction l'assurance raisonnable que les ressources à la disposition de l'EU-OSHA en 2014 ont été utilisées aux fins prévues et conformément aux principes de bonne gestion financière; estime de plus que les procédures de contrôle en place offrent les garanties nécessaires quant à la légalité et la régularité des opérations sous-jacentes.

Bilbao, le 13 mai 2015

(signé)

Gertrud Breindl
Présidente du conseil de direction

Synthèse

L'Agence en bref

L'EU-OSHA a été créée et fonctionne sur la base d'un règlement du Conseil qui définit sa mission et les dispositions relatives à sa gouvernance. Elle est l'Agence de l'Union européenne chargée de la collecte, l'analyse et la diffusion d'informations pertinentes, susceptibles de répondre aux besoins des personnes impliquées dans la sécurité et la santé au travail.

L'Agence s'appuie sur une structure tripartite et un vaste réseau. Les acteurs clés dans le domaine de la SST sont représentés au conseil de direction de l'Agence: des représentants de gouvernements, d'employeurs et de travailleurs, ainsi que la Commission et Eurofound. Le conseil de direction prend les principales décisions stratégiques, tandis que le bureau, de taille plus réduite, assure la préparation effective et le suivi des décisions du conseil. Le dialogue tripartite fait partie intégrante de l'Agence, tant au niveau européen qu'au niveau des États membres, par l'intermédiaire des réseaux nationaux de points focaux tripartites. Les points focaux constituent l'un des principaux éléments des réseaux opérationnels de l'Agence et jouent un rôle essentiel au niveau des États membres. Ils ne participent pas directement à la gouvernance de l'Agence, mais jouent avec leurs réseaux un rôle majeur dans la mise en œuvre et contribuent à la planification.

L'Agence consulte fréquemment le groupe consultatif chargé de la communication et de la promotion (AGCP) et le groupe consultatif chargé de la prévention et de la recherche (PRAG), et organise des réunions de coordination régulières avec la direction B, unité 3, de la direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion, qui est son principal partenaire au sein de la Commission.

Sur le plan interne, l'Agence comprend quatre unités, dont trois sont opérationnelles (unité «Prévention et recherche», unité «Communication et promotion» et secrétariat du réseau) et une est administrative (centre de ressources et de services). La directrice exerce également les fonctions de chef d'unité de l'une des unités opérationnelles (secrétariat du réseau). Tous les chefs d'unité ainsi qu'un administrateur du secrétariat du réseau ont des droits d'ordonnateur délégués.

La directrice est assistée dans ses fonctions directoriales par le groupe de gestion, composé du responsable du centre de ressources et de services et des chefs des unités «Communication et promotion» et «Prévention et recherche». Le groupe de gestion se réunit régulièrement et surveille les performances de l'Agence, l'exécution du plan de gestion annuel et du budget, les recommandations des audits, les plans d'action relatifs aux normes de contrôle interne et au registre des risques, les questions liées aux ressources humaines, ainsi que tout autre aspect pertinent pour le bon fonctionnement de l'Agence.

Le comité de pilotage des TIC fournit un forum de gouvernance pour les évolutions et les propositions liées aux technologies de l'information et de la communication qui revêtent une importance stratégique pour l'Agence.

Les activités de l'Agence sont menées dans le cadre d'une gestion décentralisée directe.

L'année en bref

À la fin de l'année 2013, le conseil de direction a adopté le programme stratégique pluriannuel (PSP) de l'Agence pour la période 2014-2020. Le PSP définit la vision, la mission et les valeurs qui sous-tendent le travail de l'EU-OSHA, ainsi que ses objectifs stratégiques. Les objectifs stratégiques ont été traduits en six domaines prioritaires: Anticiper les changements et les risques nouveaux et émergents en matière de SST; Faits et chiffres; Outils pour la gestion de la SST; Sensibiliser; Mise en réseau des connaissances; et Mise en réseau et communication d'entreprise.

En juin 2014, la Commission européenne a adressé au Parlement européen et au Conseil une communication relative à un cadre stratégique de l'Union européenne en matière de santé et de sécurité au travail. Le rôle important de l'EU-OSHA dans la mise en œuvre de la précédente stratégie (2007-2012) avait déjà été reconnu et les réalisations de l'Agence étaient mentionnées à plusieurs reprises dans le document. Dans la communication de la Commission de 2014, l'EU-OSHA se voit de nouveau confier un rôle clé pour atteindre les objectifs de l'UE en matière de santé et de sécurité au travail. Le conseil de direction et le bureau en ont analysé les implications pour l'EU-OSHA et conclu que le programme stratégique pluriannuel permettait à l'Agence de planifier le rôle prévu dans l'application du cadre stratégique.

Durant l'année, l'Agence a instauré de nombreuses initiatives destinées à améliorer la prise de décisions stratégiques et l'efficacité. L'année 2014 a été l'année pilote concernant la planification, la gestion et l'établissement de rapports conformes aux principes de la gestion fondée sur les activités (GFA). Cette gestion impliquait de choisir l'activité comme unité de base dans le cadre de l'affectation des ressources financières et humaines (établissement du budget par activité, EBA) et de la surveillance des ressources, et l'établissement de rapports durant la phase de mise en œuvre (comptabilité par activité, CPA). Cette méthode a contribué à traduire les priorités en objectifs opérationnels, à affecter des ressources humaines et financières au soutien des priorités (et non l'inverse), et à intégrer les processus d'établissement du budget, de planification et de gestion des ressources humaines. À moyen terme, la GFA doit permettre à l'Agence de prendre de meilleures décisions stratégiques et d'améliorer ses performances et ses processus. L'Agence a tiré d'importantes conclusions de cet exercice et met déjà en place des mesures d'amélioration pour garantir la réalisation de cet objectif. Les ressources dépensées pour l'exécution du plan de gestion annuel, ventilées par activité, sont disponibles à l'annexe V.

En second lieu, afin de rendre compte de son efficacité en termes de ressources humaines (personnel), l'Agence a effectué l'examen analytique prévu dans le règlement financier. Les résultats de cet exercice sont reproduits à l'annexe IV.

En troisième lieu, afin de mesurer les performances au fil du temps, l'EU-OSHA a défini un nouvel ensemble d'indicateurs de performance au niveau de l'Agence, des objectifs stratégiques (domaines prioritaires) et des activités. Une vue d'ensemble est disponible à l'annexe I.

Au début de l'année 2014, l'EU-OSHA a mené une enquête en ligne auprès des parties prenantes afin de recueillir leurs commentaires au sujet de ses performances. Les questions portaient sur l'Agence, les six domaines prioritaires et les publications de ces dernières années. Quelque 3 000 répondants ont participé à cette enquête sur les performances de l'Agence. Comme cette enquête était la première à être menée dans le cadre du nouveau PSP, elle a permis d'établir une base pour les indicateurs.

Le niveau de satisfaction s'est avéré élevé quels que soient la perspective retenue (utilité, pertinence, fiabilité, couverture des besoins et caractère unique) et le domaine prioritaire, dépassant les objectifs déjà ambitieux fixés dans le PSP et le plan de gestion annuel. L'Agence apparaît comme une organisation bien établie et respectée chargée de la SST en Europe. Les données provenant de ses indicateurs appuient ces conclusions.

Bien que la satisfaction soit constamment élevée dans tous les domaines et parmi toutes les catégories de répondants, l'enquête a révélé une différence entre les États membres qui ont adhéré avant et après 2004. Le taux de satisfaction envers le travail de l'Agence et l'utilisation de ses informations diffère entre ces deux groupes, bien qu'il reste élevé dans les deux cas. L'Agence doit en priorité analyser plus précisément comment répondre au mieux aux besoins et aux attentes des pays qui ont adhéré avant 2004.

Le plan de gestion annuel 2014 a été le premier à être adopté dans le cadre du PSP 2014-2020, et les résultats des différentes activités ne peuvent donc être évalués que de manière très limitée à ce stade.

Parmi les principaux événements et activités de 2014, il convient de mentionner le lancement d'une campagne de deux ans sur le stress lié au travail et les risques psychosociaux, les progrès du projet sur les travailleurs âgés (confié à l'Agence par le Parlement européen en 2012) et l'actuel succès du projet OiRA. L'EU-OSHA a consacré une activité de grande envergure (vue d'ensemble en matière de SST) aux micro et petites entreprises, et a achevé le travail de terrain de l'enquête Esener-2. Les résultats issus des données d'Esener-2 seront publiés en 2015 et 2016. En 2014 également, un important rapport sur l'exposition aux substances carcinogènes et les cancers liés au travail a été publié, et un atelier sur les coûts et les bénéfices de la sécurité et la santé au travail a été organisé.

Principales conclusions

Les informations mentionnées dans le rapport annuel d'activités concernant l'efficacité des systèmes de contrôle interne de l'Agence et la gestion des ressources sont basées sur une analyse systématique des éléments disponibles.

L'Agence peut se fonder sur diverses sources pour réaliser cette évaluation et sur différents processus et procédures pour garantir l'exhaustivité et la fiabilité des informations.

Dans l'ensemble, la directrice a l'assurance raisonnable que les systèmes de contrôle interne de l'Agence sont adéquats et fournissent une assurance raisonnable, et que la conformité aux normes de contrôle interne et l'application de ces normes sont satisfaisantes. Les risques sont contrôlés et atténués de manière appropriée, et les améliorations et renforcements nécessaires sont mis en œuvre.

La directrice fonde son jugement sur les mesures en place pour garantir la légalité et la régularité; les constatations du rapport de sécurité publié par le coordinateur de la sécurité de l'Agence; les ressources dépensées dans des formations liées à l'éthique, l'intégrité et la prévention de la fraude; l'évaluation annuelle des risques et les exercices d'autoévaluation concernant les normes de contrôle interne; la qualité des quelques exceptions inscrites dans le registre pour 2014 et leur nombre; les déclarations d'assurance du coordinateur du contrôle interne et des ordonnateurs délégués, sans oublier les opinions généralement favorables exprimées par les auditeurs internes et externes dans les rapports finaux, et leurs recommandations.

Dans sa déclaration d'assurance, la directrice n'a pas jugé nécessaire d'émettre des réserves.

Introduction

Le rapport annuel d'activités a été préparé conformément à l'article 47 du règlement financier de l'EU-OSHA, qui dispose que:

1. «L'ordonnateur rend compte au conseil de direction de l'exercice de ses fonctions sous la forme d'un rapport annuel d'activités consolidé contenant:

a. des informations sur:

- la mise en œuvre du programme de travail annuel de l'EU-OSHA, ses ressources budgétaires et ses ressources humaines visées à l'article 38;*
- les systèmes de gestion et de contrôle interne, notamment un récapitulatif du nombre et du type d'audits internes effectués par l'auditeur interne, les structures d'audit interne, les recommandations formulées et les suites données à ces recommandations et à celles des années précédentes, visées aux articles 82 et 83;*
- toute observation de la Cour des comptes, ainsi que les mesures prises à la suite de ses observations;*
- les comptes et le rapport sur la gestion budgétaire et financière sans préjudice des articles 92, 96 et 97;*

b. une déclaration de l'ordonnateur indiquant si celui-ci a une assurance raisonnable que, excepté en ce qui concerne d'éventuelles réserves pour des secteurs définis des recettes et dépenses:

- les informations contenues dans le rapport donnent une image fidèle de la situation;*
- les ressources allouées aux activités décrites dans le rapport ont été utilisées aux fins prévues et conformément au principe de bonne gestion financière;*
- les procédures de contrôle mises en place offrent les garanties nécessaires quant à la légalité et à la régularité des opérations sous-jacentes.*

Le rapport annuel d'activités consolidé indique les résultats des opérations par rapport aux objectifs qui ont été assignés, les risques associés aux opérations, l'utilisation des ressources mises à disposition et le fonctionnement efficient et efficace des systèmes de contrôle interne, y compris une évaluation globale du rapport coût/efficacité des contrôles. Le rapport annuel consolidé est soumis pour évaluation au conseil de direction.

2. Au plus tard le 1^{er} juillet de chaque année, le conseil de direction transmet à la Cour des comptes, à la Commission, au Parlement européen et au Conseil le rapport annuel d'activités consolidé accompagné de son évaluation.

3. Des exigences supplémentaires en matière de rapports peuvent être prévues par l'acte constitutif dans des cas dûment justifiés, notamment lorsque la nature du domaine dans lequel l'organisme est actif le requiert.»

Le rapport de 2014 est élaboré sur la base du format défini par les agences de l'UE, en coopération avec la Commission¹.

Le rapport d'activités poursuit plusieurs objectifs. Il rend compte de la réalisation des objectifs clés, en tenant compte des ressources correspondantes utilisées durant l'année. Le rapport suit dès lors la structure du plan de gestion, puisqu'il rend compte de la réalisation des objectifs et des activités clés définis dans ledit plan.

¹ Principes directeurs des Agences pour un rapport annuel d'activités consolidé: modèle et notes explicatives.

Le rapport d'activités est également le rapport de gestion de la directrice. Il couvre tous les aspects relatifs à la gestion, tels l'application de la politique de gestion des risques et le respect des normes de contrôle interne.

Enfin, le rapport d'activités inclut une déclaration d'assurance dans laquelle la directrice, en sa qualité d'ordonnateur, fournit des garanties quant à la sincérité et la véracité du rapport, à la légalité, la régularité et la bonne gestion financière de toutes les opérations financières relevant de sa responsabilité, ainsi qu'à l'absence d'omission d'informations significatives.

Partie I: Réalisations politiques de l'année

Principaux résultats de l'année²

Mise en œuvre de la mission et de la vision du programme stratégique pluriannuel 2014-2020

La mission de l'EU-OSHA est de produire, collecter et fournir des informations, analyses et outils fiables et pertinents, afin de faire progresser la connaissance, la sensibilisation et l'échange d'informations et de bonnes pratiques en matière de sécurité et de santé au travail (SST) qui répondront aux besoins des personnes impliquées dans la SST. Cette formulation a été retenue par le conseil de direction de l'EU-OSHA lors de l'adoption du programme stratégique pluriannuel 2014-2020. Le conseil a parallèlement adopté une déclaration décrivant la position souhaitable de l'Agence à la fin de la période visée par la stratégie (la «vision»): elle devrait être reconnue comme l'acteur principal de la promotion de la SST en Europe sur la base du tripartisme, de la participation et du développement d'une culture de la prévention des risques en matière de SST, pour faire en sorte que l'économie soit intelligente, durable, productive et inclusive.

L'année 2014 a été la première année du PSP, et il est trop tôt pour tirer des conclusions relatives à la mise en œuvre de la mission et de la vision. Les données sur les indicateurs présentées à l'annexe I montrent toutefois que l'Agence est sur la bonne voie. L'EU-OSHA est très respectée au sein de la communauté de la SST, comme l'illustre l'enquête réalisée auprès des parties prenantes en 2014 (environ 3 000 répondants). Les parties prenantes estiment qu'elle favorise une sensibilisation accrue à la sécurité et à la santé professionnelles, à la fois à l'échelle de l'UE et dans les États membres. L'évaluation de la qualité est également très satisfaisante dans d'autres domaines. En particulier, 79 % des parties prenantes considèrent que le travail de l'EU-OSHA comble les lacunes des connaissances existantes.

Les données suggèrent également que l'Agence a su établir un contact avec ses parties prenantes. Plus de quatre millions d'utilisateurs ont visité les sites web de l'EU-OSHA en 2014, et plus de 10 000 parties prenantes ont été en contact avec l'Agence grâce aux conférences et aux événements où elle a activement présenté les résultats de ses travaux. De plus, les informations sont utilisées par les parties prenantes: le nombre de téléchargements de publications de l'EU-OSHA a augmenté de plus de 30 %, avec 66 000 téléchargements en 2014.

Atteindre les objectifs stratégiques dans les domaines prioritaires

Six objectifs stratégiques et domaines prioritaires correspondants ont été définis dans le PSP. Pour chaque domaine prioritaire, les activités sont définies dans le plan de gestion annuel, afin de soutenir la réalisation des objectifs stratégiques. Comme nous l'avons déjà mentionné,

² Des données détaillées sur les indicateurs sont présentées à l'annexe I.

l'année 2014 étant la première année du PSP, il est trop tôt pour tirer des conclusions définitives, mais les données sur les indicateurs suggèrent des tendances positives.

Domaine prioritaire 1: Anticiper les changements

Dans le cadre du domaine prioritaire 1, l'Agence entend fournir des informations sur les risques nouveaux et émergents, afin de permettre aux chercheurs et aux décideurs politiques de prendre des mesures efficaces en temps utile.

Selon les données révélées par les indicateurs en 2014, l'Agence est en voie d'atteindre ses objectifs dans ce domaine. L'évaluation de la qualité est très positive, et un contact a été établi avec plus de 500 parties prenantes par l'intermédiaire de conférences et d'événements. Le nombre de pages vues parmi les rubriques pertinentes du site web de l'Agence a augmenté de près de 40 %, dépassant le chiffre de 14 000. Les informations générées sont également utilisées: les parties prenantes ont téléchargé les publications dans ce domaine plus de 18 000 fois en 2014.

Toutes les prestations attendues dans ce domaine ont été fournies, à l'exception d'un événement et du résumé associé, reportés à l'année 2015. Les publications ont obtenu une note de qualité très élevée.

Domaine prioritaire 2: Faits et chiffres

Conformément à ce domaine prioritaire, l'Agence entend fournir des informations sur les risques actuels en matière de SST, leurs effets sur la santé et les moyens d'y remédier, afin que ces questions soient mieux comprises des décideurs politiques et des chercheurs.

Les données des indicateurs révèlent que ces objectifs sont presque atteints. L'Agence a communiqué avec les parties prenantes dans ce domaine, principalement au moyen de son site web (plus de 3 millions de pages consultées parmi les rubriques pertinentes du site) et de présentations de ses travaux à plus de 1 000 parties prenantes. La qualité des publications et des événements est jugée très élevée, comme en témoigne le grand nombre de téléchargements de publications (plus de 20 000).

Tous les produits attendus ont été fournis, à l'exception du rapport sur le contrôle de la qualité de l'enquête Esener (reporté à 2015) et d'un rapport et d'un résumé sur les risques en matière de santé reproductive (reportés à 2015). La note de qualité des publications Esener est très élevée.

Domaine prioritaire 3: Outils pour la gestion de la SST

Dans le cadre du domaine prioritaire 3, l'Agence entend fournir des instruments pour gérer la SST sur les lieux de travail plus petits et inciter les intermédiaires à développer et diffuser davantage ces instruments.

Le nombre de pages consultées correspondant à ce domaine prioritaire est resté stable par rapport à 2013. La note de qualité atteint l'objectif de 75 %. Le nombre de publications téléchargées a diminué. Toutefois, le nombre de téléchargements est très faible par

comparaison avec d'autres domaines, car les principaux produits associés à cette priorité ne sont pas des publications, mais des outils d'évaluation des risques. Plus de 45 nouveaux outils OiRA ont été élaborés en 2014, illustrant la demande dans ce domaine. Plus de 18 000 comptes ont par ailleurs été créés dans l'OiRA, et près de 25 000 évaluations des risques ont été effectuées.

Toutes les prestations attendues dans ce domaine ont été fournies, à l'exception de quatre outils OiRA qui devaient être traduits en anglais.

Domaine prioritaire 4: Sensibiliser

Dans le cadre de ce domaine prioritaire, l'Agence entend diffuser le message en matière de SST auprès de multiples parties prenantes, en les sensibilisant aux risques et à leur prévention, aux côtés des intermédiaires de l'Agence.

Près de 5 millions de pages ont été consultées parmi les rubriques pertinentes du site web, et les travaux dans ce domaine ont été présentés à quelque 3 600 parties prenantes, lors de conférences et d'événements. Les informations ont été utilisées, comme l'illustrent les 17 000 téléchargements de publications dans ce domaine. La note de qualité est toutefois légèrement inférieure à l'objectif fixé.

Toutes les prestations attendues dans ce domaine ont été fournies, à l'exception d'une analyse comparative et du résumé associé, reportés à l'année 2015. Par ailleurs, dans le contexte de la campagne 2014-2015, plus de 800 000 éléments de matériel de campagne ont été distribués en 2014, et plus de 30 partenaires médiatiques et 100 partenaires de campagne ont été recrutés.

Domaine prioritaire 5: Mise en réseau des connaissances

Dans le cadre de ce domaine prioritaire, l'Agence entend mobiliser la communauté de la SST grâce à de nouveaux outils, afin de promouvoir et de faciliter la production et la gestion d'un ensemble de connaissances de grande qualité.

Le principal instrument employé pour communiquer avec les parties prenantes dans ce domaine est le site web. Environ 650 000 pages ont été consultées parmi les rubriques pertinentes du site en 2014. Le nombre de téléchargements est relativement faible par rapport à d'autres domaines, mais a augmenté de 10 % depuis 2013. Les parties prenantes considèrent que les informations sont de bonne qualité.

Les prestations attendues ont été fournies, à l'exception du résumé d'un événement qui a été annulé, et d'un retard dans la publication prévue de 75 articles OSHwiki. En revanche, l'Agence a pu recruter 40 nouveaux auteurs (au lieu des 20 prévus) pour l'encyclopédie collaborative OSHwiki.

Domaine prioritaire 6: Mise en réseau et communication d'entreprise

Dans ce domaine, l'Agence cherche à élaborer et à appliquer des actions de mise en réseau et de communication institutionnelle, afin de répondre aux besoins des parties prenantes et de veiller à ce que les informations leur parviennent.

La qualité du site web de l'Agence est généralement considérée comme élevée, ce qui est essentiel pour communiquer les informations produites. En 2014, l'Agence comptait plus de 67 000 abonnés à son bulletin d'information. En ce qui concerne les actions de mise en réseau, les indications relatives à l'engagement étaient soit supérieures, soit légèrement inférieures à l'objectif. La note de qualité des événements de mise en réseau était très élevée. L'Agence a observé une diminution du nombre de membres des réseaux de points focaux nationaux, et examine cette question de façon plus approfondie.

Toutes les prestations attendues ont été fournies, à l'exception de la participation à la conférence annuelle du Réseau Entreprise Europe (EEN), annulée, et du lancement du nouveau site web de l'Agence, reporté à l'année 2015.

Bonne gouvernance

L'Agence entend respecter les principes de bonne gouvernance. Les données des indicateurs sont généralement positives, et l'Agence a respecté les objectifs fixés pour la plupart des indicateurs. En ce qui concerne la réalisation du programme de travail, 84 % des prestations prévues en 2014 ont été fournies. Les prestations restantes seront pour la plupart fournies en 2015. L'Agence prendra des mesures pour améliorer les dates de livraison estimées. Le conseil de direction et le bureau ont été informés tout au long de l'année des écarts par rapport au plan de gestion. Le plan d'évaluation 2015 n'a pas été livré en 2014, mais reporté au début de l'année 2015.

1 Anticiper les changements

1.1 Prévision des risques nouveaux et émergents en matière de SST liés aux nouvelles technologies dans les emplois verts

Les projets prospectifs visent à identifier et à anticiper les risques émergents en matière de SST à long terme, en utilisant une approche fondée sur l'application de scénarios. Les résultats sont particulièrement utiles pour les décideurs politiques, et les aident à anticiper les tendances. À la suite d'un examen de l'état des connaissances, une série d'ateliers sont organisés pour analyser les implications de l'évolution technologique ou sociétale sur la sécurité et la santé professionnelles. Le premier projet prospectif de l'Agence étudiait l'évolution probable, jusqu'en 2020, du travail dans les emplois verts qui contribuent à préserver ou à réhabiliter l'environnement, et les éventuels futurs défis associés en matière de SST.

En 2014, l'EU-OSHA a publié les conclusions de deux ateliers. Le premier a réuni les points focaux nationaux à Bilbao, les 12 et 13 novembre 2013, et le second les représentants du comité européen de dialogue social sectoriel pour l'électricité, à Bruxelles, le 20 mars 2014. L'objectif des deux ateliers était d'examiner les conclusions du projet prospectif, en démontrant aux délégués comment utiliser l'outil du scénario pour anticiper des risques nouveaux et émergents et en examinant les options politiques pour traiter ces risques.

Parmi les autres publications importantes en 2014, un rapport complet était consacré en particulier à la sécurité et à la santé professionnelles dans le secteur de l'énergie éolienne (*Occupational safety and health in the wind energy sector*), un e-fact portant sur le même sujet était destiné à être utilisé sur le lieu de travail, et un autre e-fact consistait en une liste d'identification des risques.

1.2 Étude prospective à grande échelle

Soins de santé

Les soins de santé et l'aide sociale forment l'un des principaux secteurs du marché de l'emploi européen, avec environ 10 % de la main-d'œuvre de l'UE. 77 % des personnes employées dans le secteur des soins de santé sont des femmes. En raison du vieillissement de la population européenne, ce secteur connaît une expansion rapide et offrira des perspectives d'emploi croissantes dans un avenir prévisible. Les travailleurs du secteur de la santé affrontent de nombreux risques variés: biologiques, chimiques, ergonomiques et psychosociaux. De plus, la population européenne vit plus longtemps et a de plus en plus besoin de soins de longue durée; l'attention se déplace donc du cadre contrôlé des soins hospitaliers aigus aux soins en milieu communautaire et à domicile, qui peuvent présenter des défis particuliers en matière de sécurité et de santé.

En 2014, l'Agence a publié le rapport *Current and emerging occupational safety and health (OSH) risks in the healthcare sector, including home and community care* [Risques actuels et émergents pour la santé et la sécurité sur le lieu de travail (SST) dans le secteur des soins de santé, y compris les soins à domicile et en milieu communautaire]. Il associait un examen de l'état des connaissances aux résultats d'une enquête adressée aux professionnels de la SST dans tous les États membres, ce qui a permis de comparer les conclusions des documents étudiés avec les observations réunies directement. Avec une population qui vit plus longtemps et a de plus en plus besoin de soins de longue durée, l'accent est placé sur la transition du cadre contrôlé des soins hospitaliers aigus aux soins dispensés en milieu communautaire et à domicile. C'est pourquoi le rapport a analysé les activités associées aux soins de santé dans des établissements tels que les hôpitaux et les maisons de repos ou de retraite, ainsi que les soins à domicile. Cet examen souligne les problèmes auxquels le secteur est confronté, dont la demande croissante de soins de santé, la nécessité d'accroître les soins de longue durée, l'augmentation des soins palliatifs, la pénurie de professionnels qualifiés et expérimentés, le vieillissement de la main-d'œuvre, l'utilisation croissante de technologies nécessitant des compétences inédites, et l'introduction de nouvelles méthodes de soins pour traiter les multiples affections chroniques. Le rapport a examiné l'incidence de chacun de ces risques actuels et émergents en matière de SST sur les professionnels des soins de santé, et a envisagé d'éventuelles mesures préventives. Des exemples de bonnes pratiques ont également été fournis.

La publication de ce rapport intervient alors que les travailleurs du secteur des soins de santé sont de plus en plus exposés à des risques variés, du stress ou de l'épuisement liés au travail aux maladies tropicales telles que le virus Ebola. En outre, plusieurs systèmes de soins de santé en Europe sont actuellement soumis à un processus de réforme majeure. Le secteur des soins de santé se caractérise à juste titre par la priorité accordée aux soins du patient, mais cette priorité a parfois nui à la sécurité et à la santé des travailleurs. Nous devons diffuser le message suivant: pour que les soins des patients soient et restent d'une qualité élevée, la sécurité et la santé sur le lieu de travail doivent être des priorités. Les résultats de ce rapport fournissent des orientations aux décideurs, chercheurs et professionnels de la SST, afin d'améliorer la sécurité et la santé dans ce secteur professionnel. De telles améliorations sont

essentielles pour que le secteur de la santé relève les défis rencontrés et fournisse longtemps encore des soins de grande qualité aux patients.

Étude de définition prospective

Se tournant vers l'avenir, l'EU-OSHA a publié en 2014 les conclusions d'une étude de définition sur les tendances émergentes de la SST, *Scoping study for a foresight on new and emerging occupational safety and health (OSH) risks and challenges* [Étude de définition concernant la prévision des risques et défis nouveaux et émergents en matière de santé et de sécurité au travail (SST)]. Cette étude doit identifier les futures sources de préoccupation et évaluer si elles sont susceptibles de faire l'objet de la prochaine étude prospective à grande échelle, qui doit débuter en 2015. L'étude de définition incluait une analyse bibliographique, suivie d'entretiens téléphoniques, d'une enquête en ligne auprès des membres du conseil de direction et des points focaux nationaux, et de consultations d'experts destinées à évaluer l'adéquation des sujets de la prochaine étude prospective et à discuter le choix des méthodes prospectives. Les sujets ont été classés en fonction de leur importance. Les trois premiers sujets à étudier de plus près étaient les suivants: impact des TIC (technologies de l'information et de la communication) sur la SST, tendances de la gestion des ressources humaines et impact de la crise financière sur la SST.

Priorités de la recherche en matière de SST

Le projet sur les priorités de la recherche en matière de SST, lancé depuis longtemps par l'Agence, s'est poursuivi. La définition de ces priorités permet une meilleure coordination des activités de recherche et une affectation plus efficace des ressources. Un rapport débuté en 2012 et publié en 2013 a défini les domaines prioritaires suivants: évolution démographique, mondialisation et mutations du monde du travail, nouvelles technologies sûres, exposition professionnelle nouvelle ou croissante aux agents chimiques et biologiques.

En 2014, à la suite des recommandations d'un séminaire organisé en octobre 2013, l'EU-OSHA a préparé une liste restreinte des principales priorités dans les domaines identifiés, et a rédigé des documents de position sur différents sujets, tels que les mutations du monde du travail et la SST, la prévention dès la conception, et la sécurité et la santé professionnelles dans le contexte de l'évolution démographique. Elle visait à influencer le programme-cadre de l'UE pour la recherche et l'innovation «Horizon 2020» et le contenu des appels à propositions, augmentant ainsi la visibilité des sujets de SST.

En novembre, un séminaire a été organisé à Bruxelles, avec des représentants de la Commission et des experts de la SST, afin de discuter des documents de position, de la liste restreinte et des mesures complémentaires pour renforcer l'impact. Le projet se poursuivra en 2015.

2 Faits et chiffres

2.1 Enquête européenne des entreprises sur les risques nouveaux et émergents (Esener)

L'Enquête européenne des entreprises sur les risques nouveaux et émergents (Esener) est l'un des projets phares de l'Agence. Étude majeure et détaillée des entreprises européennes, dont les micro et les petites entreprises, elle représente une ressource unique, fournissant un tableau précis et complet de la gestion des risques en matière de sécurité et de santé sur les lieux de travail. Elle s'intéresse particulièrement aux risques nouveaux et émergents et

constitue l'un des principaux instruments utilisés par l'EU-OSHA pour enrichir la base de données factuelles destinée aux décideurs politiques et aux chercheurs.

Les travaux sur le terrain de la deuxième édition de l'enquête, Esener-2, en 2014, ont respecté les délais prévus, et l'ensemble de données final a été reçu à la fin de l'année, après avoir été soumis à un nettoyage, un codage et une pondération. Environ 50 000 entretiens ont été réalisés dans 36 pays, ce qui représente une augmentation significative de la taille de l'échantillon. Le questionnaire, traduit dans de nombreuses langues et testé avec rigueur plus tôt dans l'année, se concentrait particulièrement sur les dispositions relatives à la gestion de la santé et de la sécurité; les risques psychosociaux tels que le stress, l'intimidation et le harcèlement; les facteurs favorisant ou entravant les mesures en matière de gestion de la SST; et la participation des travailleurs à la SST.

Les rapports techniques et les rapports sur les conclusions de l'enquête suivront en 2015, et des analyses secondaires approfondies seront consacrées à des sujets spécifiques en 2016. Conformément à la politique des données ouvertes de l'UE, l'ensemble de données issu d'Esener-2 sera librement accessible en 2015.

En janvier 2014, deux publications évaluant la précédente édition de l'enquête (Esener-1) ont paru. Les recommandations de ces évaluations qualitatives postenquête ont contribué à l'élaboration et au développement de la nouvelle enquête: certaines questions ont par exemple été modifiées, des questions sur les troubles musculo-squelettiques ont été introduites, et les micro-entreprises (qui emploient cinq à dix personnes) sont désormais couvertes.

2.2 Vue d'ensemble en matière de SST: travailleurs âgés

En réponse à une mission confiée par la Commission européenne et le Parlement européen, un important projet pilote, *Safer and healthier work at any age – occupational safety and health in the context of an ageing workforce* [Un travail plus sûr et plus sain à tout âge – la santé et la sécurité au travail dans le contexte d'une main-d'œuvre vieillissante], a débuté en juin 2013. Son objectif général est de comprendre les défis posés par une main-d'œuvre vieillissante dans le domaine de la SST. Le projet examine les politiques déjà en place, les instruments et conseils disponibles pour faciliter la gestion de la SST chez une main-d'œuvre vieillissante, les exemples de bonnes pratiques qui contribuent à préserver et prolonger l'employabilité des travailleurs plus âgés, et les moyens de faciliter un retour au travail après un congé maladie de longue durée.

Le projet s'efforce de définir des stratégies et des systèmes dédiés à la SST (couvrant également la réadaptation et le retour au travail), ainsi que des programmes de bonnes pratiques et des études de cas à l'échelle de l'entreprise, qui tiennent compte du vieillissement de la main-d'œuvre et assurent une meilleure prévention des risques pour tous les travailleurs, durant toute leur vie professionnelle. Les objectifs consistent à améliorer nos connaissances des systèmes, politiques, programmes et initiatives nationaux en matière de SST, souligner les méthodes adaptées, définir les exigences d'informations supplémentaires, et partager expériences et bonnes pratiques.

Les résultats des travaux préliminaires ont été présentés lors d'une conférence au Parlement européen en décembre 2013. Les débats ont été publiés sur le site web en janvier 2014. L'EU-OSHA a fait des présentations lors de séminaires et de conférences durant toute l'année: réunion de la Confédération européenne des syndicats en mai à Vienne, XX^e Congrès mondial sur la sécurité et la santé au travail en août à Francfort, et réunion du groupe de travail du Conseil «Emploi, politique sociale, santé et consommateurs», organisée par la présidence italienne en octobre.

Les recherches qualitatives, impliquant des ateliers de discussion avec les parties prenantes et les experts dans des États membres sélectionnés, se sont achevées en 2014. Les résultats seront analysés en 2015 et une conférence finale sera organisée en juin 2015. Les conclusions aideront les décideurs politiques à développer une approche plus globale de la SST dans toute l'Europe. Ce sujet revêt une telle importance qu'il constituera le thème de la campagne «Lieux de travail sains» 2016-2017 – «Lieux de travail sains pour tous les âges».

2.3 Vue d'ensemble en matière de SST: micro et petites entreprises

Les travaux préparatoires du projet *Improving occupational safety and health in micro and small enterprises in Europe* [Améliorer la santé et la sécurité au travail dans les micro et petites entreprises en Europe] ont pris fin au premier trimestre 2014, avec le lancement du projet, l'attribution du contrat, et le démarrage des travaux (le premier des quatre lots de travaux comprenait une vaste étude bibliographique et une analyse des données d'Esener-2).

Ce projet impliquera la collecte, l'analyse et la diffusion des connaissances actuelles et nouvelles sur les politiques et les stratégies, les outils et les ressources, et les opinions et les pratiques en matière de gestion de la SST dans les micro et petites entreprises.

L'objectif est d'identifier les principales conditions qui contribuent au développement d'un environnement permettant d'améliorer substantiellement la gestion de la SST. Les décideurs politiques, les intermédiaires, les partenaires sociaux et les autres parties prenantes seront impliqués durant tout le projet, de même que les micro et petites entreprises elles-mêmes. Tout en se concentrant sur la SST, le projet cherchera à tirer des enseignements d'autres domaines politiques, tels la gestion de l'environnement, l'efficacité énergétique, l'enseignement et la formation, qui rencontrent des problèmes similaires pour encourager l'action au niveau de l'entreprise.

Une analyse approfondie des données disponibles concernant la SST dans les micro et petites entreprises de l'UE, intitulée *OSH in micro and small enterprises (the state of play)* [La SST dans les micro-entreprises et les petites entreprises: état des lieux], sera publiée en 2015.

2.4 Vue d'ensemble en matière de SST: maladies liées au travail

Les recherches concernant les risques reproductifs sur le lieu de travail se sont largement concentrées sur les femmes, et notamment les femmes enceintes. On sait désormais que les risques associés aux substances reprotoxiques peuvent affecter la santé génésique des hommes comme des femmes, voire entraîner des effets sur les générations futures, mais il y a un manque de compréhension et de sensibilisation à ce sujet. Les 15 et 16 janvier 2014, l'EU-OSHA a organisé à Paris, en association avec l'ANSES, l'Agence nationale française de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, un séminaire sur les risques liés aux substances toxiques pour la reproduction. Un résumé en ligne a été publié en mai, et un rapport sur les risques associés aux substances reprotoxiques fera le point sur l'état des connaissances en 2015.

Un rapport méthodologique et un résumé sur le cancer d'origine professionnelle, *Exposure to carcinogens and work-related cancer: a review of assessment methods* [Exposition aux substances cancérigènes et cancer d'origine professionnelle: rapport sur les méthodes d'évaluation], ont été publiés en fin d'année. Ce rapport sur l'état des connaissances a examiné les méthodes pour évaluer l'exposition professionnelle aux substances cancérigènes et les autres expositions professionnelles qui accroissent le risque de cancer, les approches de prévention des cancers professionnels à l'échelle européenne et sur les lieux de travail, à partir des informations existantes. L'objectif était de combler les lacunes de nos connaissances

et de souligner la nécessité d'adopter de nouvelles approches pour évaluer les risques de cancer professionnel. Le projet a également formulé plusieurs recommandations concernant la surveillance et la prévention efficaces des risques à l'avenir, en se fondant sur des exemples innovants.

Le 10 octobre, l'EU-OSHA a organisé à Bruxelles un séminaire sur la charge de morbidité imputable aux maladies professionnelles, afin de lancer une étude à grande échelle prévue pour 2015-2017. Les sujets traités incluaient les outils permettant d'identifier les problèmes de santé émergents et de mesurer les expositions, l'impact de l'organisation du travail et des facteurs socio-économiques sur la charge de morbidité, un aperçu des études en Europe et au Canada, et les coûts de la maladie en termes de produit intérieur brut. Le séminaire a également attiré l'attention sur les systèmes sentinelle et les systèmes d'alerte, qui recensent les maladies non répertoriées comme étant d'origine professionnelle, mais susceptibles d'être liées au travail. Leur détection est essentielle pour stimuler les activités de sensibilisation et le développement des stratégies de prévention à un stade précoce, et accroît par ailleurs les probabilités d'indemnisation des travailleurs affectés par celles-ci. Un résumé en ligne du séminaire sera publié au début de l'année 2015.

L'EU-OSHA commandera également trois nouveaux rapports en 2015: un rapport méthodologique sur les systèmes sentinelle et les systèmes d'alerte, un rapport sur la réadaptation et le retour au travail après un cancer, et un rapport descriptif sur les maladies provoquées par l'exposition aux agents biologiques.

2.5 Vue d'ensemble en matière de SST: coûts et avantages de la SST

En raison des ressources limitées à tous les niveaux, il est essentiel que nous soyons capables de présenter de solides arguments économiques en faveur de la SST. Le travail de l'Agence dans ce domaine en 2014 comportait deux volets: argumenter en faveur de la sécurité et de la santé professionnelles à l'échelle de l'entreprise, dans l'objectif d'inciter les petites entreprises à investir dans la SST, et évaluer les coûts d'une SST insuffisante ou inexistante au niveau macroéconomique, afin de parvenir à une meilleure estimation des coûts des accidents professionnels et des maladies et problèmes de santé liés au travail à l'échelle européenne.

Le rapport *Estimating the costs of accidents and ill health at work: a review of methodologies* [Estimation du coût des accidents du travail et des maladies d'origine professionnelle: rapport sur les méthodologies] a été publié en mai. Il passait en revue une sélection d'études, analysant les méthodes employées par chacune d'entre elles pour évaluer les coûts résultant d'une SST insuffisante et les incidences de ces coûts sur les travailleurs, les employeurs, le gouvernement et la société. Il formulait également des recommandations sur la manière dont ces coûts devraient être estimés à l'avenir afin de mieux guider les décideurs politiques. En juin, l'EU-OSHA a accueilli une réunion d'experts pour étudier le développement futur du projet, en se fondant sur le rapport. Les participants ont apporté des contributions précieuses.

En septembre, un autre rapport, *The business case for safety and health at work: cost-benefit analyses of interventions in small and medium-sized enterprises* [Argumentation en faveur de la santé et de la sécurité au travail: analyses coût-bénéfice des interventions dans les petites et moyennes entreprises], a présenté une argumentation convaincante en faveur des avantages financiers d'une bonne gestion de la SST. De nouvelles études de cas ont démontré que les interventions en matière de SST représentaient un bon investissement, car elles réduisaient fréquemment les coûts et amélioraient la productivité.

Le même mois, les deux volets ont été réunis lors d'une conférence majeure, *Investing in OSH: how benefits beat the costs* [Investir dans la SST: les bénéfices dépassent les coûts], organisée par les points focaux des pays du Benelux, de concert avec le ministère néerlandais des affaires sociales et de l'emploi, l'EU-OSHA et la TNO (organisation néerlandaise pour la recherche appliquée).

3 Outils de gestion de la SST

3.1 Outil d'évaluation interactive des risques en ligne (OiRA)

En 2014, le projet OiRA de l'Agence a largement progressé. L'OiRA est une plateforme en ligne qui vise à rendre l'évaluation des risques aisée et accessible pour les micro et petites entreprises européennes. Elle est utilisée par les partenaires sociaux sectoriels (organisations patronales et syndicales) et les autorités nationales (ministères, inspections du travail, instituts de SST, etc.) pour produire des outils d'évaluation gratuits et spécifiques à chaque secteur qui ciblent les petites entreprises. Ce projet est un élément clé de la stratégie de l'EU-OSHA pour atteindre les petites entreprises et veiller à ce qu'elles reçoivent une aide pour gérer les risques professionnels. Le tripartisme a joué et joue toujours un rôle essentiel dans le développement du projet.

En 2014, 47 outils ont été publiés (l'objectif initial était fixé à 35), et une trentaine d'autres sont en cours de développement. À titre d'exemples, les outils publiés cette année incluent un outil bulgare destiné au secteur de la construction, un outil grec pour les commerces, et un outil letton dédié à l'agriculture. Des secteurs de plus en plus nombreux sont progressivement couverts par l'OiRA.

À la fin de l'année 2014, 15 États membres étaient activement impliqués dans l'OiRA. Afin d'encourager le développement des outils OiRA à l'échelle nationale, l'Agence a conclu plusieurs petits contrats pour adapter et traduire les outils OiRA existants dans d'autres langues et contextes nationaux.

En décembre, une conférence organisée par le ministère italien de l'emploi et des politiques sociales et l'Institut national d'assurance contre les accidents du travail (INAIL), sous les auspices de la présidence italienne du Conseil de l'UE, *How to combine enterprises' growth and competitiveness in times of crisis while promoting health and safety at work* [Comment combiner la croissance et la compétitivité des entreprises en temps de crise tout en améliorant la santé et la sécurité sur le lieu de travail], a consacré un atelier au projet OiRA. La conférence incluait des présentations de représentants de l'EU-OSHA, des points focaux grec et letton, et de l'Institut français de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

En conséquence, la communauté OiRA s'élargit et les travaux accomplis à ce jour sont actuellement consolidés, ce qui permet à un nombre accru d'entreprises et d'organisations d'améliorer leurs processus d'évaluation des risques, dans de nombreux pays et secteurs.

Le nouveau cadre stratégique de l'UE sur la santé et la sécurité au travail (2014-2020) a distingué le rôle de l'OiRA, dans la mesure où il «contribue ainsi notoirement à améliorer la conformité des PME aux exigences en matière de santé et de sécurité au travail». Le cadre stratégique souligne aussi la nécessité de fournir un soutien financier et technique à la mise en place de l'outil OiRA.

Il n'y a pas de place pour l'autosatisfaction, toutefois, et la stratégie de promotion des outils OiRA 2014-2020 a été publiée en 2014 également. Cette stratégie devrait à la fois bénéficier aux efforts de l'EU-OSHA visant à assurer que l'OiRA atteigne autant de micro et petites entreprises que possible, et être une source d'inspiration pour nos partenaires OiRA à l'échelle nationale. La stratégie s'appuiera sur les travaux promotionnels effectués en 2014, année

pendant laquelle 14 séminaires destinés à des groupes de 15 ou 50 participants ont été organisés pour promouvoir l'OiRA ou certains de ses outils sectoriels spécifiques auprès des PME dans les États membres. Des séminaires sur l'OiRA et ses divers outils ont été organisés en Belgique, à Chypre, en Grèce, en Italie, en Lettonie, en Lituanie, au Portugal et en Slovénie, dans des secteurs incluant la restauration, le travail de bureau et la menuiserie.

3.2 Outils d'application des solutions en matière de SST

Les discussions initiales concernant une étude de faisabilité entreprise pour l'Agence, *Study exploring practical online OSH tools* [Étude explorant les outils de SST pratiques en ligne], ont eu lieu lors des réunions du groupe consultatif chargé de la prévention et de la recherche (PRAG) en mars et en octobre. Cette étude doit former la base d'un projet à long terme destiné à créer une base de connaissances sur l'élaboration d'«outils électroniques», et à développer des outils spécifiques pour faciliter le suivi efficace de l'évaluation des risques grâce à l'application de solutions pratiques.

L'idée est d'encourager le développement d'outils électroniques grâce au partage de connaissances et d'expériences, et à l'identification des meilleures pratiques. De plus, le projet vise à sélectionner au moins un outil qui a été élaboré ou est en cours d'élaboration à l'échelle nationale, et à le développer en vue de son utilisation en Europe. Dans l'idéal, cet outil aidera les PME à prendre des mesures préventives.

L'EU-OSHA a organisé un séminaire sur le sujet à Paris en octobre, réunissant ses principales parties prenantes pour discuter de ce projet.

L'EU-OSHA travaille également sur le contenu d'une rubrique consacrée aux outils électroniques, qui doit être incluse sur son nouveau site web. Cette rubrique est destinée à sensibiliser le public aux nombreux outils disponibles à l'échelle nationale et à en encourager une utilisation plus générale.

4 Sensibiliser

Nos campagnes «Lieux de travail sains» jouent un rôle central dans nos activités de sensibilisation. Coordonnées par l'Agence et nos points focaux dans les États membres, ces campagnes, qui incluent des centaines d'événements et d'activités, sont les plus importantes de ce type dans le monde. Elles sont un rouage essentiel de la diffusion de nos messages sur la sécurité et la santé au travail en Europe, notamment auprès des micro-entreprises et des PME.

4.1 Campagne «Lieux de travail sains» 2012-2013: «Ensemble pour la prévention des risques»

Un rapport d'évaluation sur la précédente campagne a été publié sur le site web de l'Agence. Il inclut des données quantitatives et qualitatives issues des recherches documentaires, des enquêtes en ligne, des groupes cibles et des entretiens avec les points focaux, les partenaires de la campagne et d'autres parties prenantes concernées. L'évaluation était dans l'ensemble très positive.

De plus, une étude des initiatives réussies d'analyse comparative en matière de SST (*Review of successful Occupational Safety and Health benchmarking initiatives*) a été commandée en août 2014, et les travaux liés à ce rapport ont débuté par une enquête sur les initiatives d'analyse comparative au niveau sectoriel et à l'échelle des États membres et de l'UE, parmi les partenaires de la campagne. L'étude vise à évaluer les avantages et les limites de ces programmes, et à identifier les facteurs clés de réussite et les principaux obstacles. Ce rapport

a pour ambition d'aider ceux qui cherchent à mettre en place une initiative d'analyse comparative en matière de SST, et de contribuer à favoriser de tels programmes en Europe.

4.2 Campagne «Lieux de travail sains» 2014-2015: «Les risques psychosociaux: mieux prévenir pour mieux travailler»

La campagne actuelle, «Les risques psychosociaux: mieux prévenir pour mieux travailler», entend sensibiliser au stress lié au travail et aux risques psychosociaux sur le lieu de travail, ainsi qu'aux manières possibles de traiter ces questions. Le stress est le deuxième problème de santé d'origine professionnelle le plus signalé en Europe (après les troubles musculo-squelettiques). Alors que 51 % des travailleurs pensent que le stress lié au travail est fréquent dans leur organisation, quatre travailleurs sur dix estiment malheureusement que ce problème n'est pas correctement pris en charge. La campagne vise à expliquer clairement que le stress et les risques psychosociaux peuvent être prévenus et gérés de manière systématique, comme d'autres questions relatives à la SST, quels que soient la taille ou le type d'entreprise, et que les mesures prises en ce sens profitent aux entreprises.

Lancement de la campagne

La campagne «Les risques psychosociaux: mieux prévenir pour mieux travailler» a été lancée le 7 avril, lors d'une conférence de presse de haut niveau organisée à la Commission européenne, à Bruxelles. László Andor, commissaire européen chargé de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion, a invité les entreprises européennes à reconnaître la nécessité de traiter le stress lié au travail et les risques psychosociaux, soulignant qu'elles protégeraient ainsi leur productivité et la santé de leurs employés. La directrice de l'EU-OSHA, Christa Sedlatschek, a expliqué que les employeurs, les travailleurs et leurs représentants pouvaient, ensemble, gérer et prévenir efficacement le stress lié au travail et les risques psychosociaux, et que l'objectif de la campagne «Lieux de travail sains» était précisément d'aider les entreprises à agir en ce sens.

Le même jour, le site web de la campagne a été lancé, avec des ressources en 25 langues, dont un clip vidéo présentant la campagne. De plus, l'EU-OSHA avait demandé aux points focaux de fournir des outils nationaux existants pour gérer le stress et les risques psychosociaux, et avait recherché et réuni des outils internationaux à l'échelle de l'UE, avant de les diffuser sur son site web.

Nos partenaires

Les campagnes «Lieux de travail sains» dépendent fortement de l'implication de partenaires de campagne engagés, de nos points focaux nationaux, et de plus en plus d'organisations paneuropéennes et multinationales qui diffusent le message et participent aux événements pour promouvoir les messages de la campagne. Le lendemain, le 8 avril, a eu lieu la réunion de partenariat de la campagne «Lieux de travail sains» 2014-2015, avec des contributions d'Armindo Silva, de la direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion, et d'Andrzej Rudka, de la direction générale des entreprises et de l'industrie. La réunion a rassemblé plus de 80 participants, représentant les organisations de travailleurs et d'employeurs, les syndicats et les multinationales souhaitant participer à la campagne 2014-2015.

L'offre officielle de partenariat de la campagne a été lancée le 8 avril également. Elle doit inciter les organisations européennes à s'engager à sensibiliser leurs lieux de travail et réseaux internationaux aux risques psychosociaux. L'offre incluait de nouvelles perspectives pour les partenaires, telles qu'une nouvelle catégorie dédiée de partenaire officiel de la campagne dans

le Prix des bonnes pratiques, et des possibilités accrues de mise en réseau et d'échange d'expériences. Plus d'une centaine de partenaires de campagne, y compris des organisations de travailleurs et d'employeurs, des multinationales et des organisations de SST, ont rejoint le programme. Les risques psychosociaux peuvent être une question sensible, et l'Agence a donc été satisfaite de la réaction très favorable des partenaires officiels, qui ont adopté la campagne avec enthousiasme. En 2014 également, plus de 30 partenaires issus des médias se sont joints aux activités de promotion de la campagne.

Initiative d'analyse comparative

Inspirée par le succès considérable du premier atelier de référence, tenu durant la campagne 2012-2013, l'EU-OSHA a constitué un groupe de pilotage et pris l'initiative de trois événements en 2014: 1) «Formation à la direction et compétences en matière de SST» (*Leadership training and OSH competence*), organisé par Heineken à Amsterdam, le 2 juillet, 2) «Tirer des enseignements des incidents et des accidents» (*Learning from incidents and accidents*), organisé par LEGO à Billund (Danemark), les 23 et 24 septembre, et 3) «Indicateurs de performances en matière de SST» (*Indicators of OSH performance*), organisé par Toyota à Mjölby (Suède), les 26 et 27 novembre. L'EU-OSHA a animé ces événements, mais toute l'organisation et la promotion ont été prises en charge par l'entreprise qui accueillait les participants. De tels événements permettent aux entreprises d'améliorer leur image au sein de la communauté de la SST, mais aussi d'échanger avec profit de bonnes pratiques, incluant de nombreux aspects relatifs aux risques psychosociaux dans le cadre de la campagne.

Trois analyses comparatives supplémentaires organisées par des entreprises (Seat, Siemens et General Electric) sont déjà prévues en 2015. L'EU-OSHA prévoit également une manifestation plus importante les 5 et 6 mars, à Bruxelles.

Prix des bonnes pratiques

Le Prix européen des bonnes pratiques est un événement essentiel de chaque campagne «Lieux de travail sains», et la campagne 2014-2015 ne fera pas exception à cette règle. Ce prix permet aux organisations qui gèrent avec succès les risques psychosociaux ou le stress lié au travail d'être reconnues, et d'échanger et de promouvoir de bonnes pratiques. Les nominations ont eu lieu en avril. Un programme de promotion des Prix des bonnes pratiques a été créé pour soutenir les organisations et les points focaux désireux d'encourager les candidatures aux échelons national ou européen.

Les onze éditions précédentes des prix n'étaient ouvertes qu'aux organisations nationales, mais la 12^e édition a permis pour la première fois aux partenaires de la campagne, des organisations multinationales ou européennes, de participer au concours à l'échelle européenne. Les points focaux, responsables de l'organisation du concours au niveau national, ont présenté les lauréats nationaux en octobre. Les partenaires officiels de la campagne ont adressé leurs candidatures à l'EU-OSHA, et plus de 50 d'entre elles devaient être examinées lors d'une réunion du jury à la mi-janvier 2015. La cérémonie de remise des prix est prévue en avril 2015.

Semaine européenne de la sécurité et de la santé au travail

La Semaine européenne de la sécurité et de la santé au travail 2014 a eu lieu du 20 au 24 octobre. Des centaines d'événements et activités centrés sur la campagne 2014-2015 ont été organisés: séminaires, cours de formation, projections de films et campagnes médiatiques. Le point focal espagnol est à lui seul à l'origine de plus de 50 initiatives durant cette semaine. Le D^r Sedlatschek a déclaré à ce sujet: «[...] le coût des troubles mentaux pour les entreprises est estimé à environ 240 milliards d'euros par an. Nous ne pouvons dès lors tout simplement

pas ignorer ce phénomène. Il ressort de l'ensemble des événements de la semaine que notre réseau européen obtient de bons résultats lorsqu'il s'agit de sensibiliser les employeurs et les employés.» Les points focaux et les partenaires officiels de la campagne ont trouvé divers modes de diffusion des messages et utilisé les médias sociaux de manière particulièrement efficace.

Dispositif «Assistance campagne européenne»

L'Agence peut soutenir ses points focaux nationaux grâce au dispositif «Assistance campagne européenne» (ECAP). Les premier et second cycles de l'ECAP ont été lancés en 2014, avec l'octroi aux points focaux d'une aide concernant une grande variété d'événements promotionnels et d'activités médiatiques. Un matériel de campagne abondant a parallèlement été distribué: 88 720 articles au logo de la campagne, 476 125 publications disponibles en 25 langues, 62 stands de campagne et 15 kits d'exposition.

Publications

De nombreux objets et documents (le guide, la brochure et le dépliant de la campagne, ainsi que des supports de bandeaux publicitaires et des cadeaux publicitaires) ont été produits dans 25 versions linguistiques et livrés aux points focaux. Le film *Napo dans. . . Stress au travail* a été achevé, et un DVD (avec des titres dans les langues officielles de l'UE) a été réalisé et distribué aux points focaux. Un autre produit clé élaboré pour la campagne est le «guide électronique pour gérer le stress et les risques psychosociaux». Ce guide est disponible dans plus de 30 versions nationales. Il est destiné à aider les employeurs et les employés des petites entreprises à reconnaître les problèmes liés au stress et aux risques psychosociaux, et fournit des exemples illustrant comment gérer efficacement ces risques. Il aborde également certains sujets d'inquiétude et malentendus à ce sujet, susceptibles d'être partagés par les responsables et les travailleurs. Ce guide a été achevé à la fin de l'année 2014, et un plan de promotion intensif a été formulé, incluant la présence des médias sociaux et un bref clip vidéo explicatif.

En juin, l'Agence a publié une analyse actualisée, *Calculating the cost of work-related stress and psychosocial risks* [Calculer le coût du stress et des risques psychosociaux liés au travail], examinant la charge financière des risques psychosociaux aux niveaux sociétal, organisationnel et individuel. Le rapport souligne les coûts liés à l'absentéisme, au présentéisme, à la productivité réduite et à la rotation élevée du personnel pour l'entreprise, et montre que les individus souffrent de problèmes de santé, d'une diminution de leurs revenus et d'un déclin de leur qualité de vie. Les coûts relatifs aux soins de santé et les résultats inférieurs des entreprises affectent finalement les économies nationales, et la société en subit les conséquences.

De plus, le rapport publié conjointement avec Eurofound, intitulé *Psychosocial risks in Europe: prevalence and strategies for prevention* [Les risques psychosociaux en Europe: prévalence et stratégies de prévention], excellent exemple de collaboration interagences, a été publié et présenté lors d'un séminaire d'experts en octobre. Ce rapport fournit un vaste aperçu des risques psychosociaux sur les lieux de travail européens, et donne des exemples de progression future, au niveau politique et à l'échelle des entreprises, illustrés par des études de cas. Le résumé du rapport est actuellement traduit dans 25 langues.

4.3 Campagne «Lieux de travail sains» 2016-2017

Les travaux ont déjà commencé pour mettre en place la prochaine campagne, intitulée «Lieux de travail sains pour tous les âges». En raison de l'évolution démographique dans l'UE, la proportion de travailleurs âgés augmente. Cette campagne traite donc de questions urgentes:

comment aider les personnes à travailler plus longtemps et quelles mesures pratiques appliquer afin d'améliorer les conditions pour les travailleurs âgés?

La portée et les objectifs de la campagne ont été définis à l'issue d'une vaste consultation. Les objectifs sont les suivants: promouvoir dès le départ le travail durable et le vieillissement en bonne santé, et sensibiliser davantage à l'importance de la prévention durant toute la vie active d'une personne, aider les employeurs et les travailleurs (y compris les micro-entreprises) en fournissant des informations et des outils destinés à la gestion de la SST dans le contexte d'une main-d'œuvre vieillissante, et faciliter l'échange d'informations et de bonnes pratiques dans ce domaine. Un document de stratégie de campagne a été achevé vers la fin de l'année.

En septembre, l'Agence a lancé un appel d'offres concernant l'élaboration d'un guide électronique multilingue en ligne, afin d'aider les entreprises à gérer la SST dans le contexte d'une main-d'œuvre vieillissante. Ce guide électronique vise à renforcer les connaissances sur la main-d'œuvre vieillissante, le processus de vieillissement lui-même et ses implications sur le lieu de travail, et à sensibiliser les entreprises à ces questions. Il entend également offrir des conseils pratiques sur la manière de traiter les défis associés. Les travaux relatifs au guide ont commencé au début de l'année 2015.

Tout le matériel promotionnel, dont le site web et le guide de la campagne, seront préparés dès 2015 pour la campagne 2016-2017, «Lieux de travail sains pour tous les âges».

4.4 Activités de sensibilisation

En 2014, l'Agence a offert à son réseau de points focaux nationaux un soutien logistique et pratique à la réalisation des actions de communication et de promotion de la SST à l'échelle nationale, grâce à son programme de sensibilisation. 23 points focaux sur 31 ont demandé une assistance. Les activités menées incluaient des événements promotionnels concernant l'OIRA, des projections de films, des débats et des expositions de photos sur la SST, des manifestations d'information sur la SST et des programmes promotionnels pour la boîte à outils «Napo pour les enseignants». De plus, 12 costumes Napo ont été fabriqués et distribués dans le cadre du programme de sensibilisation (ARP).

Prix du film «Lieux de travail sains»

Pour la sixième année consécutive, l'EU-OSHA a cofinancé le Prix du film «Lieux de travail sains» au festival du film documentaire DOK Leipzig. Un appel à soumissions a été lancé en avril, avec une date d'échéance en juillet. Huit films produits par divers pays (dont l'Allemagne, l'Espagne, la France et la Pologne) ont été nominés.

En novembre, le prix a été remis au film français *Vendanges* de Paul Lacoste, lors d'une cérémonie à Leipzig. Le documentaire suit un groupe de travailleurs saisonniers participant aux vendanges dans le sud de la France. Le jury a distingué le film pour sa «force narrative et sa qualité visuelle impressionnante», ainsi que sa pertinence au regard du thème de la campagne 2014-2015, «Les risques psychosociaux: mieux prévenir pour mieux travailler». Il a commenté son choix de la manière suivante: «Ce documentaire illustre le monde du travail précaire et fluctuant que nous connaissons en Europe aujourd'hui, et les différentes motivations qui entraînent les gens à accepter ce type de travail.»

L'EU-OSHA ne se contente pas de parrainer le prix, mais produit également 1 000 DVD du film primé, sous-titré dans des langues européennes sélectionnées, et des projections sont organisées dans toute l'Europe par les points focaux nationaux. En 2014, le film *C(us)todians* d'Ali Muritiba, primé l'année précédente, qui relatait le travail dans une prison brésilienne, a été sous-titré dans 13 langues de l'UE, et des DVD ont été distribués aux points focaux en

juillet. Des projections et des discussions ont été organisées en Belgique, Espagne, Estonie, Italie, Pologne et Slovaquie.

Napo – la sécurité avec le sourire

Napo est le héros d'une série de brefs films d'animation, produits par le consortium Napo, qui traitent de manière plaisante de sujets graves relatifs à la sécurité et la santé au travail. Napo est un travailleur ordinaire et sympathique, qui devient le «champion de la SST» en attirant l'attention sur les risques des lieux de travail et en encourageant la réflexion et la discussion. Ces films sont un outil de sensibilisation idéal, car ils sont drôles, sans parole et applicables à plusieurs secteurs.

En 2014, un nouveau film a été lancé pour soutenir la campagne «Lieux de travail sains» 2014-2015: *Napo dans... Stress au travail!* Il souligne les risques psychosociaux au travail, tels que les exigences excessives, la pression constante, le manque de contrôle, les instructions contradictoires, les comportements inacceptables et les changements mal maîtrisés, et montre comment les gérer grâce à une communication efficace et à la collaboration.

En avril, plus de 20 000 copies du film *Napo dans... Pas de quoi rire* ont été distribuées aux inspections du travail de 20 États membres, afin de soutenir la campagne du Comité des hauts responsables de l'inspection du travail (CHRIT) sur la prévention des glissades et trébuchements au travail. Le consortium Napo a également débuté l'élaboration d'un nouveau film sur les risques liés à l'électricité. Le dépliant Napo a été mis à jour, traduit et distribué aux points focaux nationaux, et le site web de Napo est actuellement remodelé.

À la suite d'un projet pilote réussi, l'initiative *Napo pour les enseignants* a été étendue en 2014. Des plans de cours, fondés sur les films Napo existants, peuvent désormais être téléchargés en 20 langues à partir du site web de l'EU-OSHA. Ce programme en ligne est destiné aux enfants de l'école primaire, âgés de 7 à 11 ans, et permet aux enseignants de les initier précocement aux thèmes de la sécurité et de la santé, et d'instaurer de bonnes habitudes qui se prolongeront durant toute leur vie active. Grâce à la participation de Napo, les cours ont bien sûr été très populaires.

Une évaluation de l'initiative *Napo pour les enseignants* a été commandée en 2014. Le contractant a effectué des recherches documentaires, a conduit des entretiens avec les points focaux et les autres acteurs impliqués, et a mené une enquête auprès des enseignants de l'école primaire. Les résultats ont été diffusés au printemps 2015.

Événements

La Journée de l'Europe, le 9 mai, célèbre la paix et l'unité en Europe. De nombreuses institutions de l'UE ouvrent leurs portes au public, et l'EU-OSHA est allée rencontrer les habitants de Bilbao en 2014. En collaboration avec Europe Direct Bizkaia, et avec le soutien de Napo, une tente a été dressée dans la rue pour promouvoir le travail de l'EU-OSHA auprès du public et sensibiliser au stress lié au travail.

L'un des événements marquants de 2014 a été la participation de l'EU-OSHA au XX^e Congrès mondial sur la sécurité et la santé au travail, qui s'est déroulé à Francfort du 24 au 27 août. Le stand de l'EU-OSHA exposait l'encyclopédie collaborative OSHwiki, qui fut officiellement lancée lors du Congrès et suscita un vif intérêt, les outils OiRA et la campagne «Lieux de travail sains» 2014-2015. Afin de soutenir la campagne, l'EU-OSHA a aussi organisé un symposium sur les risques psychosociaux durant le Congrès, et les membres de son personnel ont participé à sept sessions au total. Le personnel de l'EU-OSHA a également été invité à participer au jury du Festival international des médias de la prévention, qui coïncide avec le Congrès et a adopté le thème de la campagne «Lieux de travail sains» 2014-2015. La

tâche fut difficile, car les juges devaient choisir parmi 290 candidatures, un chiffre remarquablement élevé. Un film de sensibilisation au stress, réalisé en Allemagne, et un jeu informatique produit aux Pays-Bas, illustrant l'importance de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, figuraient parmi les lauréats.

Expositions de photos sur la SST

Grâce au programme de sensibilisation (ARP), l'Agence a aidé les points focaux nationaux à organiser 13 expositions de photos dans dix pays. Elle a fourni des kits, qui incluaient chacun 13 panneaux d'exposition, dont un panneau introductif et douze panneaux exposant des images frappantes sélectionnées pour sensibiliser aux questions de SST. Les images étaient choisies pour couvrir autant d'États membres que possible et un ensemble de sujets tels que le genre, les emplois verts, les jeunes travailleurs, le vieillissement actif et l'évaluation des risques. Les expositions étaient organisées dans des lieux choisis par les points focaux pour atteindre le grand public.

5 Mise en réseau des connaissances

5.1 OSHwiki

L'Agence a conçu OSHwiki comme la première plateforme web permettant aux usagers de compiler et partager des connaissances sur la SST de façon collaborative. Le site offre à la communauté de la SST une nouvelle manière de créer des réseaux en ligne, et vise à aider les organisations gouvernementales, professionnelles et syndicales à rendre les lieux de travail sûrs et sains. Les articles OSHwiki sont rédigés uniquement par des auteurs accrédités (des professionnels de la SST ou des organisations scientifiques en général), afin de garantir que le site est une source fiable d'informations et de conseils. Tous les grands thèmes liés à la SST sont déjà couverts, et de nouveaux articles sont régulièrement rédigés.

Le plan de communication de l'OSHWiki a été achevé en 2014, et un lancement bêta a été effectué le 8 mai, en tant que phase préparatoire au lancement complet ultérieur, en août. À l'issue des recommandations formulées dans le plan de communication, des mises à jour ont été réalisées sur la plateforme et de nouveaux articles ont été diffusés en utilisant OSHmail, Twitter et LinkedIn.

La première réunion du comité scientifique de l'OSHWiki a eu lieu en juin. Elle rassemblait des représentants des organisations membres du partenariat pour la recherche européenne en matière de sécurité et de santé au travail (PEROSH). Les membres du comité sont les ambassadeurs du projet et sont à l'origine des décisions stratégiques concernant sa gestion.

Le projet OSHwiki a été lancé lors du XX^e Congrès mondial sur la sécurité et la santé au travail, qui s'est déroulé en août à Francfort. Ce lancement s'est accompagné de présentations et de la création d'un stand dédié au projet. Il a fait l'objet de conférences de presse et de communiqués de presse, bénéficiant d'une importante couverture médiatique. Il a obtenu un grand succès et suscité un vif intérêt: 100 nouveaux auteurs ont été accrédités cette année.

De nouveaux articles ont été publiés durant toute l'année, le plus souvent en anglais, mais aussi en français et en macédonien. L'EU-OSHA a renforcé sa collaboration avec l'Administration de la sécurité et de la santé au travail (OSHA) des États-Unis, qui a rédigé des articles.

Le comité scientifique se réunira de nouveau en 2015. L'EU-OSHA travaillera à la révision et l'actualisation d'articles rédigés en 2010 et 2011. De plus, elle adaptera et transférera des éléments de son site web actuel pour les inclure dans l'OSHWiki dès que le nouveau site web sera achevé. Un plan de gestion communautaire sera mis en place pour encourager la

participation des auteurs accrédités et promouvoir l'OSHWiki dans la communauté de la SST en général.

5.2 Autres actions de mise en réseau des connaissances

D'autres activités de mise en réseau sont organisées pour soutenir la diffusion et la production de connaissances sur des sujets essentiels (par exemple, les sujets relatifs aux futures campagnes «Lieux de travail sains»), alimenter les discussions politiques en cours à ce sujet, et favoriser les possibilités de mise en réseau parmi les principaux groupes cibles.

Législation

Afin que l'Agence puisse continuer à fournir des informations actualisées sur la législation de l'UE en matière de SST, un projet a été entrepris en 2014 pour mettre à jour le contenu de la rubrique de son site web dédiée à la législation, conformément aux nouvelles lois et lignes directrices relatives à la SST adoptées à l'échelle de l'UE.

Stratégies nationales en matière de SST

À la suite de l'adoption du nouveau cadre stratégique européen en matière de SST (2014-2020), l'Agence, en collaboration avec son réseau de points focaux, a commencé à réunir des informations relatives aux stratégies nationales dans les États membres, afin de soutenir les travaux de la Commission dans ce domaine. Ces informations sont disponibles dans le contenu actualisé des articles OSHWiki consacrés aux systèmes nationaux de SST.

6 Mise en réseau et communication d'entreprise

6.1 Mise en réseau stratégique

Conseil de direction et bureau

Le conseil de direction et le bureau ont continué à fournir une orientation stratégique et à respecter le principe de responsabilisation. Les principales mesures prises en 2014 ont été l'adoption du plan de gestion et du budget 2015, ainsi que l'analyse et l'évaluation du rapport d'activités de 2014. Le conseil de direction est également intervenu pour garantir un bon processus décisionnel en adoptant une politique relative aux conflits d'intérêts et une stratégie antifraude.

Groupes consultatifs

Les deux groupes consultatifs ont utilement contribué au travail de l'Agence dans les domaines de la prévention et de la recherche, ainsi que de la communication. Les principales activités ont été examinées pour vérifier qu'elles répondaient aux besoins des parties prenantes de l'Agence.

Mise en réseau européenne

L'EU-OSHA collabore avec les commissions du Parlement européen, telle la commission de l'emploi et des affaires sociales, et avec les comités de dialogue social sectoriel, notamment en ce qui concerne les campagnes «Lieux de travail sains» et l'OiRA. Elle travaille également avec d'autres parties prenantes, telles que les partenaires de campagne officiels, la Confédération européenne des syndicats (CES), BusinessEurope (Confédération des entreprises européennes), des ONG et des multinationales.

En janvier 2014, l'Agence a organisé la visite de Martin Schulz, président du Parlement européen, dans ses locaux de Bilbao. Sa visite était essentielle pour entretenir les relations

avec les institutions européennes et les partenaires sociaux. L'EU-OSHA a également organisé la visite de László Andor, commissaire européen chargé de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion, à Bilbao, pour l'inauguration de ses nouveaux locaux à la fin du mois de mars.

Les élections au Parlement européen en mai ont elles aussi été une période occupée pour l'EU-OSHA, qui devait faire la connaissance des nouveaux députés européens, identifier parmi eux les principaux ambassadeurs de la SST, et veiller à ce qu'ils disposent de tous les éléments nécessaires pour promouvoir son travail au Parlement européen et dans leurs pays respectifs.

Le 6 juin, le cadre stratégique de l'UE sur la santé et la sécurité au travail (2014-2020), attendu avec impatience, a été adopté par la Commission européenne. La tâche consiste désormais à étudier comment le mettre en pratique. L'EU-OSHA participe aux travaux du Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu de travail, qui conseille la Commission et la soutiendra dans l'application de la stratégie.

L'Agence aide également les présidences de l'UE dans le cadre des activités de SST, durant leur mandat, et a participé aux conférences des présidences sur la SST en juin à Athènes et en décembre à Rome. Elle collabore avec l'actuelle présidence lettone à un événement destiné à marquer la journée internationale de commémoration des travailleurs à Riga, le 28 avril 2015.

Une grande partie du travail de l'Agence dans ce domaine consiste à répondre aux questions du public et des institutions de manière ponctuelle et complète. L'objectif est de préserver l'importance de la SST dans l'agenda politique de Bruxelles et au-delà. À la lumière de la crise économique persistante en Europe, l'EU-OSHA valorisera son action au Parlement européen et se concentrera sur le message suivant: la SST ne doit pas être considérée comme un coût net, mais plutôt comme un investissement très utile.

6.2 Mise en réseau opérationnelle

Les points focaux nationaux jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement de l'EU-OSHA, puisqu'ils constituent le lien avec ses utilisateurs finaux. L'Agence a un point focal dans chaque État membre de l'UE, de l'EEE et de l'AELE. Chaque point focal gère un réseau national qui inclut les représentants des employeurs et des travailleurs, ainsi que d'autres acteurs nationaux essentiels. Les réseaux nationaux reflètent les systèmes et les pratiques nationaux.

Le point focal national est un canal d'information clé, à la fois à destination de l'Agence (apport de données pour les rapports par exemple) et depuis l'Agence (activités soutenant les campagnes «Lieux de travail sains» de l'EU-OSHA par exemple).

Les points focaux signent avec l'EU-OSHA un accord annuel définissant les activités qui seront réalisées durant l'année. Ils peuvent en outre choisir d'entreprendre des actions supplémentaires («options portefeuille»), en collaboration avec l'Agence. Ces actions incluent par exemple la traduction de publications spécifiques répertoriées à l'échelle nationale, ou l'organisation d'événements nationaux. Cette approche personnalisée permet à l'Agence d'adapter davantage ses activités aux besoins des États membres.

Trois réunions de points focaux ont eu lieu, en février, mai et octobre 2014. La première réunion coïncidait avec l'importante réunion de lancement de la campagne «Lieux de travail sains» 2014-2015, et la troisième réunion s'est déroulée en Slovaquie, à l'invitation de cette dernière. Elle comprenait une démonstration de *mainstreaming*, à savoir l'inclusion de l'apprentissage de la sécurité et de la santé dans le système éducatif.

En ce qui concerne les activités relatives au partenariat de communication, 21 réunions de partenariat national se sont déroulées en 2014. De plus, 20 sessions d'information sur la SST,

destinées aux membres du Réseau Entreprise Europe (REE), ont eu lieu dans le cadre du programme de sensibilisation. Le REE a également organisé un atelier pour 11 de ses ambassadeurs en matière de SST, en mai à Bilbao.

L'EU-OSHA intervient en qualité d'observateur auprès du Comité des hauts responsables de l'inspection du travail (CHRIT), qui traite de questions telles que l'application transfrontalière de la sécurité et de la santé au travail. Bien que l'EU-OSHA n'ait pas de rôle législatif ni de rôle d'application de la loi, le partage d'informations relatives aux dangers, aux risques et à la gestion de la santé et de la sécurité avec ce groupe important peut favoriser une meilleure prévention.

Sur le plan international, l'EU-OSHA a assisté à la conférence de l'Association internationale de l'inspection du travail (AIIT) en juin, à Genève. En juin également, elle a accueilli l'agence australienne Safe Work Australia pour étudier la mise en place d'un modèle qui calculerait le coût des accidents liés au travail et des problèmes de santé. L'Agence a également joué un rôle majeur lors du XX^e Congrès mondial sur la sécurité et la santé au travail, à Francfort.

En 2015, l'EU-OSHA recevra la visite de l'Organisation internationale du travail (OIT), et espère renforcer sa collaboration avec d'autres acteurs internationaux.

6.3 Communication d'entreprise

Service de presse

La campagne 2014-2015, «Les risques psychosociaux: mieux prévenir pour mieux travailler», a été chaleureusement accueillie par les médias de toute l'Europe. Le lancement en avril a suscité un vif intérêt chez les journalistes, à la fois à Bruxelles et dans le cadre de sa retransmission sur le web. D'après les rapports de suivi de l'Agence, plus de 100 coupures de presse ont couvert la campagne durant le seul mois d'avril.

C'était la deuxième campagne «Lieux de travail sains» faisant appel à un programme de partenariat avec les médias. Les partenaires officiels sont des médias et des publications qui s'engagent à participer activement à la sensibilisation au thème de la campagne, en collaborant avec l'EU-OSHA. En 2014, plus de 30 médias issus de 15 pays se sont engagés à promouvoir la campagne, ce qui représente une augmentation de plus de 50 % par rapport à l'année précédente.

De nombreux partenaires officiels des médias sont des revues professionnelles (couvrant par exemple la SST, les ressources humaines et la gestion de la réputation), tandis que d'autres partenaires diffusent le message sur les médias sociaux, par l'intermédiaire de blogs assurant une promotion très active de la campagne et de ses messages.

Le service de presse a connu une année de grande activité, publiant 13 communiqués de presse et traitant plus de 90 demandes de renseignements et d'entretiens de la part des médias. Plusieurs conférences de presse et rencontres des médias avec la directrice ont été organisées pour mettre en lumière des événements tels que la visite du président du Parlement européen, l'inauguration des locaux de l'Agence, ou le lancement de l'OSHWiki à Francfort. Plus de 1 300 articles en ligne et plus de 5 300 messages postés sur les médias sociaux ont été dénombrés en 2014.

Site internet et réseaux sociaux

En 2014, la campagne et son lancement ont été pour la première fois soutenus par une campagne intégrée des médias sociaux, qui a impliqué divers publics en élaborant des produits spécifiquement conçus pour les médias sociaux, telles les infographies et les vidéos. Les chiffres initiaux relatifs aux quatre premiers mois d'activité étaient extrêmement

encourageants: en comparaison avec la précédente campagne, le nombre de visites sur le site web de la campagne «Lieux de travail sains» 2014-2015, lancé en avril, avait triplé, de même que le nombre de fans et de suiveurs sur les comptes Facebook et Twitter de l'EU-OSHA.

En juillet, l'Agence a pris part pour la première fois à un forum de discussion sur Twitter, avec PPE.org, l'un des partenaires médiatiques les plus actifs de la campagne, spécialisé dans les médias sociaux pour le secteur de la sécurité. En utilisant les mots-dièse #EUmanagestress et #PPEtalk, l'EU-OSHA et PPE.org ont mené une discussion d'une heure sur le stress et les risques psychosociaux liés au travail. Ce forum a suscité un fort engagement de la part de la communauté de la SST, avec des retweets, des tweets favoris et de multiples traductions de posts.

En règle générale, l'Agence a été très active dans les médias sociaux cette année. À l'heure de la rédaction du présent document, notre compte YouTube comptait plus de 1 000 abonnés (au lieu de 288 en juin 2013) et avait atteint 312 842 vues (contre 35 000 en juin 2013). La popularité de la page Facebook de l'Agence augmente régulièrement, avec plus de 17 000 mentions «J'aime» au début de l'année (contre 1 654 en juin 2013). Le compte Twitter de l'EU-OSHA attire également plus de suiveurs, avec une augmentation de 60 % entre juin 2013 et janvier 2015, date à laquelle il enregistrait 11 500 abonnés. Durant la même période, les contacts du compte LinkedIn de l'EU-OSHA ont presque doublé, passant de 2 766 à 5 290.

Pendant toute l'année, des activités préparatoires ont été menées pour réaliser le nouveau site web de l'EU-OSHA. Un prototype a été présenté lors du XX^e Congrès mondial sur la sécurité et la santé au travail, et le site a aussi été testé au sein de l'Agence et auprès des utilisateurs finaux. Les commentaires étaient généralement positifs, mais des propositions d'amélioration ont été réunies et appliquées durant tout le processus de développement. Outre ce projet à long terme, plusieurs rubriques inédites ou réorganisées ont été ajoutées au site web durant toute l'année, afin de bien couvrir les évolutions récentes et les questions d'actualité. De plus, 46 bandes-annonces ont été diffusées en ligne pour promouvoir les publications, activités et événements de l'Agence, et 11 posts ont été publiés sur le blog de l'Agence.

D'autres évolutions en ligne incluaient la refonte du site de l'OIRA et une version améliorée du bulletin d'information de l'Agence, OSHmail. Le nombre d'abonnés à OSHmail progresse régulièrement, et dépasse actuellement 67 000 personnes.

L'année 2015 verra le lancement final du nouveau site général de l'Agence, le suivi constant de la qualité de tous les sites web de l'Agence, et la création d'un nouveau site web dédié à Napo.

Activités de publication

L'Agence a produit et publié plus de vingt rapports d'information et résumés, du matériel de campagne et des produits audiovisuels.

La nouvelle brochure générale de l'EU-OSHA, qui explique sa mission, ses activités et les domaines prioritaires de la période 2014-2020, a été achevée et traduite en 25 langues. L'Agence a réalisé une brève vidéo, en 25 langues également, qui présente ses activités et ses objectifs. La seule version anglaise a déjà été regardée plus de 30 000 fois sur YouTube.

À l'ère numérique, l'infographie peut être un outil puissant. Elle est capable de transmettre les informations, même compliquées, de manière claire, succincte et mémorisable. Les infographies sont très partagées en ligne. L'Agence a pris des mesures pour les utiliser davantage afin de diffuser ses messages, élaborant ses propres lignes directrices relatives à la création d'infographies. Des exemples séduisants et instructifs ont été produits, non

seulement pour soutenir la publication du rapport annuel, mais aussi pour illustrer les recherches publiées et pour être utilisés dans la campagne «Les risques psychosociaux: mieux prévenir pour mieux travailler». Il est prévu d'accroître encore la production d'infographies en 2015.

6.4 Mesures préparatoires pour les Balkans occidentaux et la Turquie

Le financement de ce projet a pris fin le 30 novembre 2014. L'objectif est d'apporter une aide aux pays couverts par l'Instrument d'aide de préadhésion (IAP), dont l'Albanie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine, le Kosovo (selon le statut défini par la résolution 1244/99 du Conseil de sécurité de l'ONU), le Monténégro, la Serbie et la Turquie.

L'EU-OSHA favorise la création de structures pour préparer les pays à l'adhésion et soutient les communautés nationales de la SST dans les domaines liés à ses propres activités. Ce soutien comprend l'apport d'informations, des traductions et une aide financière pour que les points focaux puissent assister aux séminaires et réunions et participer à la campagne «Les risques psychosociaux: mieux prévenir pour mieux travailler». L'Agence contribue également à donner plus de visibilité aux points focaux. À titre d'exemples, en 2014, des membres de son personnel ont assisté à un séminaire sur la construction en Turquie et ont pris la parole lors de la première conférence en matière de SST organisée au Kosovo. D'autres sources de financement ont été recherchées afin de poursuivre le projet en 2015 et au-delà.

6.5 Mesures préparatoires pour la collaboration des pays de la PEV avec l'EU-OSHA

En février 2014, l'EU-OSHA a lancé un nouveau projet, financé au titre de la politique européenne de voisinage (PEV). Il s'achèvera en janvier 2016. La PEV offre à 16 pays partenaires du sud et de l'est de l'UE la possibilité d'établir une relation privilégiée fondée sur un engagement mutuel envers des valeurs communes telles que la démocratie, la primauté du droit et le développement durable. Dans ce contexte, les pays partenaires peuvent prendre part aux travaux d'agences européennes telles que l'EU-OSHA. Le projet vise à créer des liens avec les pays concernés, en désignant un contact dans chaque pays et en soutenant le développement d'un véritable réseau de partenaires sociaux et d'autres parties prenantes dans le domaine de la SST, grâce à l'échange de connaissances et de bonnes pratiques.

L'EU-OSHA a établi des contacts parmi les pays du voisinage européen, et rencontré des représentants des autorités responsables, des agences nationales chargées de la SST et des partenaires sociaux dans les pays situés à l'est et au sud de l'UE. Les représentants de l'EU-OSHA ont visité l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la Moldavie, l'Arménie, le Maroc, la Tunisie, Israël et l'Autorité palestinienne. Ces réunions ont été à la fois positives et productives. Elles ont non seulement permis de présenter l'action accomplie par l'EU-OSHA et les institutions européennes pour gérer la SST, mais aussi de découvrir plus précisément les systèmes, les défis et les priorités de divers pays partenaires de la PEV. Des correspondants ont été désignés et des possibilités de collaboration future ont été envisagées.

Le projet impliquera la traduction de documents clés dans les langues des pays partenaires, et cet aspect du travail a déjà débuté.

En 2015, des séminaires et ateliers seront organisés pour les représentants de la PEV dans les locaux de l'EU-OSHA à Bilbao, y compris un événement destiné aux pays francophones d'Afrique du Nord et un événement destiné aux pays orientaux. L'Agence espère poursuivre sa collaboration avec les pays partenaires de la PEV, afin de contribuer à rendre le travail plus sûr, plus sain et plus productif pour tout le monde.

7 Gestion institutionnelle

7.1 Gestion et contrôle

Gestion des risques et contrôle interne

Les travaux de l'Agence en matière de gestion des risques et de contrôle interne ont été formalisés en 2014 avec l'adoption de politiques relatives à ces questions, qui sont toutes deux des éléments essentiels d'une bonne gestion financière. La gestion des risques intervient au niveau des activités définies dans le plan de gestion et au niveau général de l'Agence, et elle est intégrée à la fois aux processus de planification et de mise en œuvre. Le processus clé du cycle annuel de contrôle interne est l'autoévaluation, ce qui entraîne l'adoption de plusieurs normes de contrôle hiérarchisées par le conseil de direction dans le plan de gestion.

Protection des données

Des déclarations de confidentialité relatives aux nouvelles opérations de traitement des données ont été préparées, afin de donner aux personnes concernées des informations détaillées sur le type de données personnelles traitées par l'EU-OSHA et sur les modalités de ce traitement. À titre d'exemple, plusieurs déclarations de confidentialité spécifiques, destinées à différentes catégories d'utilisateurs du nouveau site web de la campagne, ont été rédigées et publiées en ligne. Le site a également diffusé des déclarations relatives à la gestion des conflits d'intérêts et des enquêtes réalisées en ligne auprès des parties prenantes.

Le Contrôleur européen de la protection des données (CEPD) a reçu plusieurs notifications, dont une notification révisée sur l'évaluation du personnel et une notification sur les procédures de passation des marchés. Ses recommandations ont été incluses dans les politiques. La procédure d'évaluation de la direction a également été adressée au CEPD pour qu'il la contrôle avant son application. La procédure a été approuvée. D'autres questions relatives à la protection des données concernaient les procédures internes visant à protéger les données à caractère personnel du personnel de l'EU-OSHA.

7.2 Programmation et évaluation

À la fin de l'année 2013, le conseil de direction a adopté le programme stratégique pluriannuel (PSP) de l'Agence pour la période 2014-2020. L'année 2014 a donc été la première année du nouveau PSP, et les modalités de planification, de mise en œuvre et d'établissement de rapports ont dû être adaptées pour répondre aux besoins du PSP.

Durant le premier semestre 2014, l'EU-OSHA a effectué une enquête auprès de ses parties prenantes. Près de 3 000 d'entre elles ont répondu. Les conclusions ont confirmé que l'Agence menait une action efficace, selon les personnes interrogées. Ses informations sont utiles, fiables et comblent des lacunes dans les connaissances en matière de SST en Europe. Dans le contexte économique actuel difficile, associé à une réduction des ressources, il est particulièrement encourageant que de si nombreuses parties prenantes estiment que les informations offertes par l'EU-OSHA ne seraient pas disponibles ailleurs.

En juin 2014, la Commission européenne a publié une communication relative à son cadre stratégique en matière de santé et de sécurité au travail (2014-2020)³. L'importance du rôle de l'EU-OSHA dans l'application de la précédente stratégie (2007-2012) a été reconnue dans

³ Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions relative à un cadre stratégique de l'Union européenne en matière de santé et de sécurité au travail (2014-2020), 6 juin 2014.

une évaluation externe⁴. Dans la communication de la Commission du 6 juin 2014, l'EU-OSHA se voit de nouveau confier un rôle important pour atteindre les objectifs de l'UE en matière de santé et de sécurité au travail. L'Agence a évalué l'impact du nouveau cadre stratégique sur ses activités, et les diverses tâches assignées se refléteront dans ses plans de gestion annuels à compter de 2015.

Gestion fondée sur les activités

En 2014, l'EU-OSHA a adopté une gestion fondée sur les activités, ce qui lui a permis de renforcer son efficacité et d'améliorer l'utilisation de ses ressources. Ce nouveau modèle de gestion connaît un développement continu afin de refléter les besoins de l'organisation. Il soutient non seulement une gestion interne efficace, mais fournit aussi des informations clés au conseil de direction, concernant par exemple les ressources nécessaires pour atteindre les divers objectifs du plan de gestion annuel.

8 Soutien administratif

8.1 Accord de siège et nouveaux locaux

Le déménagement dans les nouveaux locaux de l'EU-OSHA, dans le quartier de Miribilla à Bilbao, s'est achevé à la fin de l'année 2013, mais a été pleinement mis en œuvre en 2014. Les nouveaux locaux offrent plus d'espace et de meilleures conditions de travail au personnel, et des salles de réunion plus adaptées aux visiteurs. Le déménagement a également entraîné des économies substantielles en matière de loyer. L'inauguration officielle a eu lieu le 31 mars.

Le même jour, l'accord de siège a été signé entre le Royaume d'Espagne et l'EU-OSHA. Il s'agissait d'un événement important, car il garantit à l'Agence des locaux à long terme. Une réunion de lancement avec le ministère espagnol des affaires étrangères a été consacrée à l'application de l'accord le 22 octobre. Cette application est en cours.

8.2 Ressources humaines

Plan pluriannuel en matière de politique du personnel

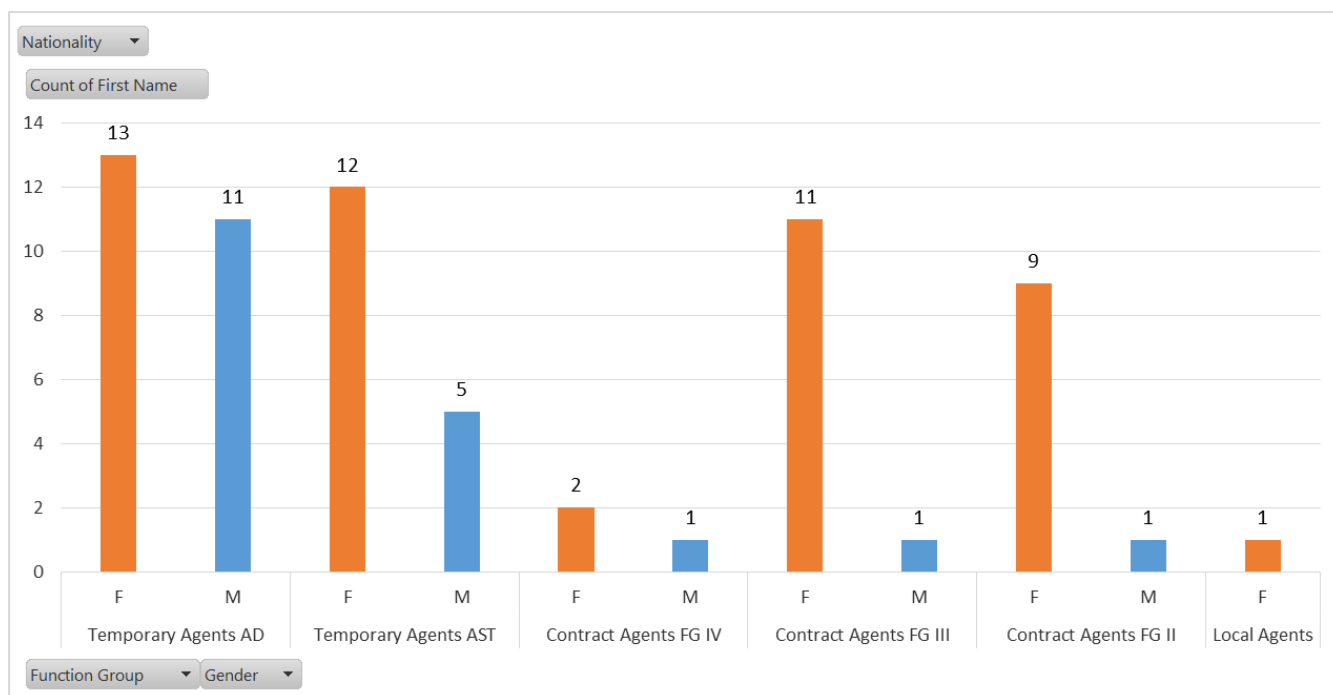
Le plan en matière de politique du personnel 2015-2020 a été approuvé par le conseil de direction en mars 2014.

Recrutement et dotation en effectifs

L'EU-OSHA a achevé cinq procédures de recrutement en 2014 et une est en cours. Trois autres procédures sont prévues au début de l'année 2015. Chaque embauche actuelle est destinée à remplacer les effectifs qui quittent l'Agence, ou consiste en un contrat temporaire pour remplacer une personne en congé maladie de longue durée ou en congé maternité.

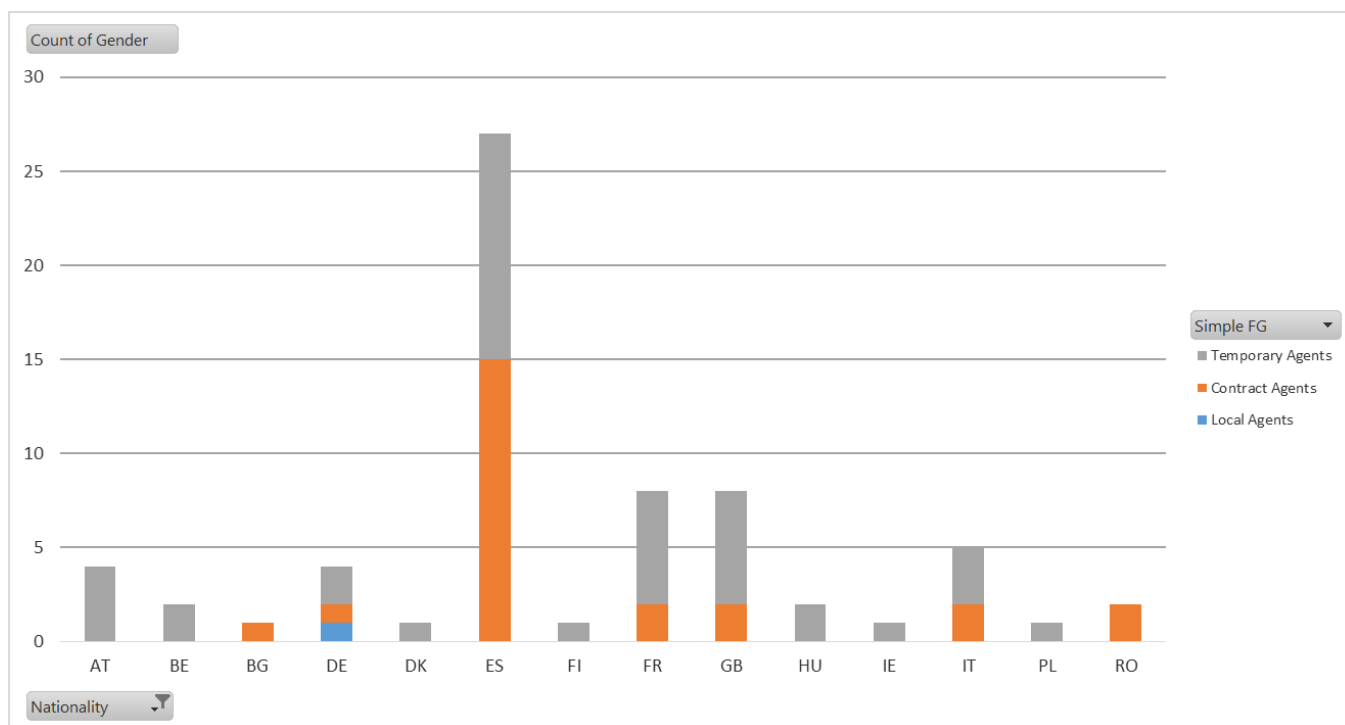
⁴ Voir la DG Emploi, affaires sociales et inclusion, *Évaluation de la stratégie européenne pour la sécurité et la santé au travail, 2007-2012*, mars 2013.

Au 31 décembre 2014, la composition du personnel par genre était la suivante:



Nationality	Nationalité
Count of First Name	Classement par prénom
Temporary Agents AD	Agents temporaires AD
Temporary Agents AST	Agents temporaires AST
Contract Agents FG IV	Agents contractuels GF IV
Contract Agents FG III	Agents contractuels GF III
Contract Agents FG II	Agents contractuels GF II
Local Agents	Agents locaux
Function Group	Groupe de fonctions
Gender	Genre

Au 31 décembre 2014, la composition du personnel par nationalité était la suivante:



Count of Gender	Classement par genre
Simple FG	Groupe de fonctions simple
Temporary Agents	Agents temporaires
Contract Agents	Agents contractuels
Local Agents	Agents locaux
Nationality	Nationalité

Activités du personnel

En tant qu'agence tripartite, l'EU-OSHA pense que le dialogue social avec le personnel est essentiel. Un plan d'action a été élaboré à la suite du séminaire du personnel en 2013, intitulé *Focus on the Future: Have Your Say and Make a Real Difference* (Accent sur l'avenir: exprimez-vous et faites la différence). Des visites d'étude ont été organisées sur le port de Bilbao et à l'usine Daimler de Vitoria, en avril et en novembre respectivement. Un sondage sur l'engagement du personnel, commun à d'autres agences de l'UE, a été lancé à la fin du mois d'octobre. Les résultats seront analysés et des mesures seront adoptées en 2015.

Règles d'exécution et approbation de la directrice

Un nouveau statut du personnel, applicable à toutes les agences de l'UE, est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2014. Les règles d'exécution actuelles devaient donc être révisées dans un délai très bref. L'EU-OSHA a adopté la première série de règles d'exécution le 7 février, et en a refusé d'autres au cours de l'été, parce qu'elles n'étaient pas applicables à son personnel et devaient être adaptées à son contexte. La procédure relative à l'approbation de la directrice a débuté à la fin du mois d'octobre, après le contrôle préalable positif du Contrôleur européen de la protection des données et l'approbation de la Commission européenne (article 110).

Approbation et reclassement

Les processus d'approbation et de reclassement ont été achevés conformément aux planifications, sans donner lieu à des réclamations. Sept agents temporaires et cinq agents contractuels ont été reclassés.

Formation

Le groupe de gestion a approuvé le plan d'apprentissage et de développement pour 2014 en mars. Des sessions de formation ont été offertes au personnel, sur des thèmes allant de la protection des données et de la propriété intellectuelle à la communication et aux compétences interpersonnelles. Des sessions d'information ont été consacrées au régime d'assurance des membres du personnel et à leurs droits lors de la cessation de leurs fonctions, ainsi qu'au système d'imposition espagnol et aux privilèges du personnel, après la signature de l'accord de siège avec le Royaume d'Espagne.

Partie II a): Gestion

2.1 Conseil de direction

Le conseil de direction s'est réuni le 19 mars à Bilbao, puis le 25 novembre à Luxembourg. Le bureau s'est rassemblé avant les deux réunions du conseil de direction, puis en juin et en septembre afin de surveiller la réalisation du programme de travail et de fournir une orientation stratégique à l'Agence durant toute l'année.

La directrice a régulièrement informé le bureau et le conseil de direction des réalisations de l'Agence et de la progression des activités et des objectifs prévus, des résultats des évaluations et des audits internes et externes effectués dans l'Agence, de la mise en œuvre de la feuille de route liée au suivi du groupe de travail interinstitutionnel, et de la décision de décharge du Parlement européen. Avant de soumettre la stratégie antifraude et la politique en matière de conflit d'intérêts à l'adoption du conseil de direction en novembre 2014, l'Agence a effectué une évaluation des risques pour identifier les risques associés. Les documents ont été rédigés sur la base de cette évaluation des risques, et le conseil a été informé des principales conclusions.

En 2014, le conseil de direction a adopté d'autres documents clés, tels que le plan de gestion annuel et le budget 2015, ainsi que le plan pluriannuel en matière de politique du personnel.

La liste des membres du conseil de direction au 31 décembre 2014, ainsi que la liste des décisions adoptées en 2014, sont disponibles aux annexes VI et VII respectivement.

2.2 Événements majeurs

En 2014, l'EU-OSHA a commencé à travailler dans le cadre d'une nouvelle stratégie, le programme stratégique pluriannuel 2014-2020. En juin 2014, la Commission européenne a adressé au Parlement européen et au Conseil une communication relative à un nouveau cadre stratégique de l'Union européenne en matière de santé et de sécurité au travail. L'Agence jouera un rôle clé dans sa réalisation par l'intermédiaire de ses plans de gestion annuels.

En ce qui concerne le plan de gestion annuel 2014, l'Agence a appliqué les principes de la gestion fondée sur les activités à la planification et à l'établissement de rapports. Ceci a permis de surveiller de plus près l'affectation des ressources et d'évaluer plus précisément les résultats obtenus avec un certain montant de ressources. Conformément au règlement

financier (article 29, paragraphe 3), l'Agence a entrepris un exercice d'évaluation comparative afin d'examiner l'efficacité de ses services horizontaux (voir la section 2.4 et l'annexe IV).

Les activités prévues dans les stratégies ont une forte composante intersectorielle, ce qui a entraîné des défis en matière d'organisation et de modalités de travail. En 2014, l'Agence a poursuivi l'examen, débuté en 2013, de ses processus et procédures, afin de garantir que ses travaux atteignent le niveau de qualité souhaité, et soient réalisés avec efficacité.

Enfin, l'Agence a conclu un accord de siège avec le Royaume d'Espagne le 31 mars, ce qui représente un progrès majeur. L'Agence et les autorités espagnoles ont convenu d'une feuille de route pour la mise en œuvre de cet accord qui dotera l'Agence et son personnel d'un cadre réglementaire clair et solide. L'inauguration officielle des nouveaux locaux de l'Agence a eu lieu à cette occasion. Ceci a permis de réduire le loyer de manière significative (titre II du budget) et de diminuer le coût total par produit.

2.3 Gestion budgétaire et financière

En 2014, l'Agence a pu s'appuyer sur les sources de recettes suivantes:

- une subvention de 14 094 900 EUR de l'Union européenne,
- des fonds de 424 621 EUR provenant de l'EEE-AELE,
- une somme totale de 100 000 EUR allouée par les autorités espagnoles et locales.

Le budget affecté au titre I a été exécuté à hauteur de 98,12 % durant l'exercice budgétaire 2014. La plupart des crédits reportés à l'année suivante sont dus à des paiements en attente destinés aux prestataires de services provisoires.

Le budget affecté au titre 2 a été exécuté à hauteur de 96,45 %. La longue durée de certains contrats attribués durant l'exercice 2014 entraîne un taux d'exécution des paiements de 64,10 % et un report de 32,35 % des crédits au prochain exercice.

Le budget affecté au titre 3 a été exécuté à hauteur de 99,43 %, mais l'ampleur et la complexité des procédures d'adjudication ont entraîné une exécution de 63,53 % des crédits de paiement, ce qui a nécessité de reporter 35,90 % de ces fonds à l'exercice suivant.

Dans l'ensemble, le budget a été exécuté à hauteur de 98,65 %.

Des détails relatifs à l'exécution des crédits 2014 sont disponibles à l'annexe II (tableau 1).

De plus, durant l'exercice 2014, des recettes affectées atteignant la somme totale de 2 636 405 EUR ont été enregistrées pour trois projets différents:

- 450 296 EUR pour le programme IAP III,
- 1 997 512 EUR pour le projet pilote «Santé et sécurité au travail des travailleurs âgés»,
- 188 596 EUR pour le programme IEVP.

Des détails relatifs à l'exécution des recettes affectées sont disponibles à l'annexe II (tableau 2).

Outre les crédits de l'année en cours, la somme de 4 384 922 EUR a été reportée de l'exercice 2013. Une somme de 4 298 830 EUR a été consommée à la fin de l'exercice 2014, ce qui correspond à un taux de 98,94 %. Seuls 1,96 % des crédits ont été annulés.

Des détails relatifs à l'exécution des crédits reportés sont disponibles à l'annexe II (tableau 3).

Durant l'exercice 2014, 18 virements budgétaires ont été effectués, afin de réaffecter des ressources provenant de domaines soumis à des économies budgétaires à des domaines où les ressources étaient insuffisantes. Cette réaffectation permettra d'atteindre les objectifs de

l'exercice. La somme totale virée s'élevait à 908 184 EUR. Aucun virement n'a eu lieu entre les titres.

De plus, le conseil de direction de l'EU-OSHA a adopté deux budgets rectificatifs, centrés sur les éléments suivants:

- premier budget rectificatif: inscription, à la fois dans les recettes et les dépenses, de crédits affectés à des projets spécifiques gérés par l'Agence, pour un montant total de 2 636 405 EUR,
- deuxième budget rectificatif: réduction de 60 000 EUR des recettes et des dépenses à la suite de la diminution de la contribution finale du gouvernement régional basque (passée de 100 000 EUR en 2013 à 40 000 EUR en 2014).

Ces deux budgets rectificatifs incluaient également 13 des 18 virements de crédits, correspondant à une somme totale de 499 046 EUR.

Des détails relatifs aux budgets rectificatifs et aux virements sont disponibles à l'annexe II (tableau 4).

En 2014, l'Agence a sous-traité la fourniture de biens et de services à hauteur de 9 294 419,74 EUR, et a mené des procédures d'adjudication pour une somme totale de 3 254 336,70 EUR. 18 % de ces marchés ont été attribués par l'intermédiaire de procédures négociées (contrats de faible valeur) et 82 % dans le cadre de procédures ouvertes.

Les détails relatifs aux types de procédures d'adjudication lancées par l'Agence en 2014 sont disponibles à l'annexe II (tableau 5).

De plus, l'Agence est partie à plusieurs accords de niveau de service conclus avec la Commission européenne et à certains contrats-cadres attribués par la Commission européenne.

2.4 Gestion des ressources humaines

L'EU-OSHA, comme d'autres institutions et organes de l'UE, est soumise à une réduction de 5 % de ses effectifs pour la période 2013-2018. Dans le cadre de cette mesure, l'Agence a supprimé deux postes d'agents temporaires AST de son tableau des effectifs au cours des deux dernières années. Elle a donc pleinement respecté la réduction de personnel, et fonctionne en 2015 avec un total de 42 agents temporaires, un chiffre égal à celui de 2007. Elle continue à employer 24 agents contractuels et un agent local.

En ce qui concerne sa politique des ressources humaines, l'EU-OSHA a commencé à réviser toutes les règles d'exécution à la suite de la réforme du statut entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014 pour toutes les agences de l'UE. En 2014, l'Agence a adopté par analogie un ensemble de 12 règles d'exécution, en a rejeté huit autres parce qu'elles n'étaient pas applicables à son personnel, et a demandé une dérogation pour cinq règles d'exécution, dans l'attente des décisions types qui devaient être adoptées par la Commission et le groupe de travail permanent. La procédure relative à l'approbation de la directrice a débuté au deuxième trimestre 2014, après le contrôle préalable positif du Contrôleur européen de la protection des données. L'Agence a continué à progresser en ce qui concerne la planification relative au personnel, le recrutement, les performances et la valorisation du personnel, en tenant compte des changements introduits par le nouveau statut.

L'Agence a appliqué son plan d'apprentissage et de développement pour 2014, et a proposé à son personnel des sessions de formation sur des sujets tels que la protection des données, la propriété intellectuelle, la communication ou les compétences interpersonnelles.

Le tableau ci-après illustre la volonté d'amélioration constante de l'Agence.

Indicateur	2012	2013	2014
Taux de vacance moyen des agents temporaires (= nombre de postes encore vacants/nombre de postes disponibles dans le budget)	9.1%	4.5%	4.8%
Taux de vacance moyen des agents contractuels (= nombre de postes encore vacants/nombre de postes prévus dans le budget)	7.7%	0%	0%
Nombre d'agents ayant participé à des programmes de formation linguistique	20	4	11
Nombre d'agents ayant participé à des programmes de formation à la finance	20	58 ⁵	12
Nombre d'agents ayant participé à des programmes de formation aux TIC	25	0	48
Nombre d'agents ayant participé à des programmes de formation divers	64	62	69

Selon l'examen réalisé en 2014, l'Agence comptait, cette année-là, 64,1 % d'effectifs opérationnels, 23,5 % d'effectifs administratifs et 12,4 % d'effectifs neutres.

Les détails relatifs au tableau des effectifs 2014 et les résultats de l'examen effectué sont disponibles à l'annexe IV.

2.5 Évaluation par le groupe de gestion

Le groupe de gestion recourt à plusieurs outils bien définis pour surveiller les performances de l'Agence, y compris des rapports mensuels sur l'exécution du budget, des mises à jour régulières du plan de gestion annuel (incluant les résultats et les marchés publics), et des tableaux de bord des indicateurs clés de performance. Il existe des procédures documentées pour le signalement des exceptions, aussi bien budgétaires que financières.

Mesures de contrôle concernant la légalité, la régularité et le rapport coût-efficacité

L'Agence a adopté un nouveau règlement financier sur la base du règlement financier-cadre [règlement délégué (UE) n° 1271/2013 de la Commission du 30 septembre 2013] au début de l'année.

Le règlement financier de l'Agence et le règlement d'exécution connexe constituent la base juridique qui sous-tend chaque opération financière réalisée par l'Agence.

Depuis 2012, l'Agence fonctionne dans le cadre d'une procédure claire et formalisée concernant les circuits, les acteurs et les délégations financiers, ce qui est reflété dans la structure organisationnelle. Des listes de contrôle claires et concises dans un cahier des

⁵ Y compris une formation sur l'établissement du budget par activité.

charges sont à la base de chaque opération financière et fournissent une piste d'audit des actions réalisées par chaque acteur concerné. En 2014, l'Agence a analysé certaines de ces listes de contrôle, afin de garantir leur pertinence et leur concordance par rapport aux risques potentiels.

L'Agence a instauré des processus de contrôle interne visant à assurer une gestion adéquate des risques liés à la légalité et la régularité des opérations, conformément au principe de bonne gestion financière.

De tels processus incluent un contrôle ex ante systématique de toutes les opérations financières, une affectation des tâches et des responsabilités conforme au «principe du double regard» dans le circuit financier, et la séparation des tâches entre le ou les ordonnateur(s) et le comptable. Le rapport de sécurité annuel portant sur l'année 2014 fournit des éléments prouvant que ces deux principes ont été appliqués et respectés de manière cohérente et que toutes les délégations financières ont été correctement mises en œuvre dans la comptabilité d'exercice (ABAC).

En 2014, l'Agence a adopté une politique et des procédures spécifiques de gestion des risques pour harmoniser l'identification et la gestion des risques, à la fois dans les domaines opérationnels et dans les services transversaux. Aucun des risques identifiés en 2014 n'était ou n'est devenu «critique».

Des exceptions sont signalées à l'Agence lorsqu'un fait ou un événement ne peuvent pas être traités conformément aux procédures établies et au cadre réglementaire. Le groupe de gestion adopte le registre des exceptions au début de l'année n+1. En 2014, quatre exceptions ont été enregistrées. Aucune de ces exceptions n'indique de lacune dans les contrôles existants qui soit qualitativement et quantitativement pertinente par rapport aux critères d'importance relative (plus de 2 % des paiements autorisés pour 2014, voir l'annexe VIII).

Le tableau ci-après inclut une brève comparaison des chiffres clés entre 2011 et 2014, qui révèle la progression générale de la bonne gestion financière.

Poste	2011	2012	2013	2014
Nombre de budgets rectificatifs	2	2	2	2
Nombre d'exceptions enregistrées	6	7	5	4
Nombre total de virements de crédits budgétaires effectués durant l'exercice (C1) ⁶	11	11	10	18
Exécution du budget (en %) à la fin de l'exercice pour C1 (paiement + report de crédits)	91,1%	94,6%	98,9% ⁷	98,7% ⁸
% d'annulation de crédits C1	8,9%	5,4%	1,1%	1,3%
% de report de crédits à la fin de l'exercice (C1 à C8)	21,5%	21,2%	28,7%	24,2%
% d'annulation de reports de crédits à la fin de l'exercice (C8)	9,1%	8,5%	6,5%	2%
% d'annulation totale de crédits (C1+C8) à la fin de l'exercice	8,1%	5,9%	2,0%	1,5%

⁶ Les virements de crédits ont été effectués conformément au règlement financier de l'Agence, dans la mesure où ils étaient communiqués en temps réel au conseil de direction et dûment justifiés.

⁷ Objectif dans le plan de gestion annuel 2013: 95 %.

⁸ Objectif dans le plan de gestion annuel 2013: 95 %.

Prévention et détection des fraudes

À la fin de l'année 2014, le conseil de direction a adopté une stratégie antifraude sur la base des lignes directrices publiées par l'Office européen de lutte antifraude (OLAF) pour les agences de l'UE.

L'objectif général de cette stratégie est d'améliorer la prévention et la détection de la fraude, ainsi que les conditions d'enquête, et d'atteindre un niveau adéquat d'indemnisation et de dissuasion, avec des sanctions proportionnées et dissuasives et un respect des procédures.

La stratégie couvre une période de trois ans (2015-2018) et se fonde sur une évaluation des risques entreprise par l'Agence. Les principaux objectifs fixés dans la stratégie incluent le développement accru d'une culture antifraude dans l'organisation, l'amélioration des actuelles procédures internes de prévention de la fraude et des techniques de détection de la fraude (en particulier dans les domaines des marchés publics et des ressources humaines), et le renforcement des procédures internes de signalement et de traitement des cas de fraude potentiels et de leurs résultats. Ces objectifs sont devenus opérationnels grâce à un plan d'action détaillé dont la réalisation sera contrôlée par le conseil de direction.

Jusqu'à la fin de l'année 2014, les mesures garantissant la légalité et la régularité des opérations (séparation des tâches, principe du double regard) et la procédure relative aux fonctions sensibles étaient également destinées à prévenir et détecter les démarches frauduleuses.

Dans le contrat type pour des services externes, l'Agence informe clairement les contractants qu'en vertu du règlement (CE) n° 1073/1999 du Parlement européen et du Conseil du 25 mai 1999, l'OLAF peut effectuer des contrôles et vérifications sur place conformément aux procédures établies dans le droit de l'Union concernant la protection des intérêts financiers de l'Union contre les fraudes et autres irrégularités.

La sensibilisation à l'éthique, à l'intégrité, et à la prévention et la détection de la fraude parmi les effectifs est une priorité constante de l'Agence. Tous les nouveaux membres du personnel reçoivent des informations sur la prévention de la fraude, l'éthique et l'intégrité.

Conflit d'intérêts

À la fin de l'année 2014 également, le conseil de direction a adopté une politique globale sur la gestion des conflits d'intérêts. L'Agence a entrepris une évaluation des risques dans ce domaine aussi, avant de la soumettre au conseil de direction pour adoption.

Le niveau de risque était généralement considéré comme faible, notamment en raison du rôle de l'Agence (qui n'inclut pas la réglementation ni l'inspection) et de ses dispositions en matière de gouvernance.

La politique concerne essentiellement les membres du conseil de direction et des groupes consultatifs, et rend compte des mesures prévues par le statut qui s'appliquent aux membres du personnel. Elle fournit des critères pour évaluer les situations de conflit d'intérêts, et prévoit des mesures préventives et correctives. Elle demande également que les déclarations d'intérêts et le résumé des C.V. de tous les membres du conseil de direction et des groupes consultatifs, ainsi que de la direction (directrice et chefs d'unité) soient disponibles sur le site web de l'Agence et consultables par le public.

Le tableau ci-dessous présente une comparaison entre 2013 et 2014 des principaux chiffres qui fournissent une garantie raisonnable quant à la légalité, la régularité et la rentabilité des contrôles réalisés:

Poste	2013	2014
Ressources consacrées à la vérification ex ante afin de garantir la légalité et la régularité des opérations sous-jacentes		
Personnel consacré à la vérification ex ante (en ETP)	0.80	0.80
Niveau et nature des contrôles effectués		
Couverture budgétaire de la vérification ex ante	100%	100%
Pourcentage d'exécution du budget (C1)	98.9%	98.6%
Résultats des contrôles: ce que les contrôles ont permis de découvrir/résoudre		
Nombre de plaintes reçues de soumissionnaires non retenus	Néant	Néant
Nombre d'affaires reçues par le médiateur concernant les procédures de passation de marchés publics	Néant	Néant
Nombre de procédures engagées par des contractants devant la Cour de justice à l'encontre de l'Agence	Néant	Néant
Nombre d'exceptions enregistrées	5	4

2.6 Évaluation des résultats de l'audit durant l'année de référence

2.6.1 Service d'audit interne (SAI)

Le service d'audit interne de la Commission (SAI) fait office d'auditeur interne de l'Agence. Le SAI effectue des audits à l'Agence sur la base d'un plan d'audit stratégique interne convenu avec l'Agence avant le début de la période de référence. Le plan actuellement en vigueur couvre les années 2013-2015. En 2014, le SAI n'a pas effectué de nouvel audit. L'audit suivant dans le cadre du plan d'audit stratégique interne a eu lieu du 20 au 24 avril 2015. Il était consacré aux «Outils de gestion de la SST et d'analyse d'impact», et incluait un suivi des recommandations de précédents audits demeurées ouvertes.

L'Agence s'efforce de clôturer plusieurs recommandations d'audits effectués durant les années précédentes, comme le prévoient les plans d'action. Des détails supplémentaires sont disponibles au paragraphe 2.7.

2.6.2 Cour des comptes européenne

Du 27 au 31 octobre 2014, la Cour a entrepris un audit sur site, afin de vérifier la légalité et la régularité d'un échantillon d'opérations financières et d'opérations d'adjudication menées entre janvier et septembre 2014. Pour la première fois, en raison des changements introduits par le nouveau règlement financier (article 107), l'audit des comptes de 2014 a été réalisé par un auditeur externe indépendant (cabinet d'audit privé), engagé par l'Agence par l'intermédiaire d'un contrat-cadre de la Commission, comme le recommande la Cour.

Sur la base des observations du cabinet d'audit privé, la Cour des comptes préparera un rapport annuel spécifique sur l'EU-OSHA et sur les mesures prises par cette dernière pour répondre aux observations du cabinet.

À la date de préparation du présent rapport, l'Agence n'avait pas reçu le rapport final de la Cour des comptes. L'EU-OSHA espère néanmoins que l'avis de la Cour concernant la régularité et la sincérité des comptes, ainsi que la légalité et la régularité des opérations sous-jacentes, donnera lieu à une déclaration d'assurance, comme cela a été le cas jusqu'à présent. Toute observation sera appliquée dans le contexte des efforts continus actuellement déployés pour procéder à des améliorations supplémentaires.

En ce qui concerne la mise en œuvre des recommandations formulées au cours des années précédentes, les plans d'action pertinents sont appliqués conformément aux prévisions et au calendrier fixé.

En conséquence, la situation actuelle ne suscite aucune inquiétude quant à l'assurance.

2.7 Suivi des recommandations et des plans d'action concernant les audits

Aucune recommandation critique du SAI n'était attendue en 2014, et seule une recommandation très importante restait ouverte à la fin de l'année 2014.

Cette dernière avait été formulée dans le cadre de l'audit sur «La passation de marchés publics et la gestion des marchés» mené en 2012, et concernait la conception et la mise en place d'une procédure intégrée pour la gestion des marchés.

L'Agence a préparé un plan d'action qui a été appliqué à la fin de l'année 2014, un an plus tard que prévu.

<i>Recommandation très importante du SAI</i>	<i>Plan d'action de l'Agence</i>
Concevoir et mettre en place une procédure intégrée pour la gestion des marchés à l'échelle de l'Agence.	1. Élaborer un manuel de l'Agence fondé sur une cartographie des lignes directrices et des modèles internes existants, leur harmonisation le cas échéant et la constitution d'un ensemble final couvrant toute l'Agence (4^e trimestre 2014). 2. S'assurer que les formulaires d'approbation sont clairs et dénués d'ambiguïté et qu'ils correspondent clairement aux conditions contractuelles (4^e trimestre 2014).

La procédure de gestion des marchés est consolidée et l'Agence a soumis l'état actuel de la réalisation à l'examen du SAI à la fin du mois de février 2015, et a demandé la clôture de la recommandation.

L'autre recommandation très importante incluse dans le rapport du SAI concernait l'adoption d'une décision de financement valide et le suivi du plan de passation des marchés. L'Agence a présenté le suivi de cette recommandation en novembre 2013, et le SAI a clôturé la recommandation en juin 2014, sur la base des preuves fournies par l'Agence.

Le dernier audit effectué par le SAI, du 7 au 11 octobre 2013, portait sur les «Rapports et modules de garantie».

Le SAI a conclu que le système de contrôle interne en place à l'Agence fournissait une assurance raisonnable concernant les objectifs économiques fixés pour l'audit, à l'exception d'une seule recommandation très importante (sur l'autoévaluation annuelle des normes de contrôle interne et les plans d'action d'atténuation connexes). L'Agence a soumis un plan d'action dans le but de répondre aux recommandations de l'audit interne 2013, ce que le SAI a considéré approprié. L'Agence a présenté le suivi de cette recommandation très importante, en vue de son examen et de sa clôture, plus tôt que prévu, en août 2014.

En conséquence de l'évaluation des risques qui sous-tend les recommandations du SAI et des mesures de suivi adoptées, aucune incidence négative sur l'assurance ne peut être décelée.

2.8 Suivi des observations de l'autorité de décharge

La décision de décharge portant sur 2012 a été adoptée durant la séance plénière du Parlement européen le 3 avril 2014. Avec cette décision, le Parlement accordait la décharge à la directrice de l'Agence sur l'exécution du budget pour l'exercice 2012 et approuvait la clôture des comptes pour 2012.

En septembre 2014, l'Agence a informé le Parlement européen des mesures prises pour se conformer aux recommandations incluses dans la décision de décharge, sous la forme d'un rapport de la directrice, conformément à l'article 110 du règlement financier de l'Agence, ainsi que dans les communications ultérieures avec la commission du contrôle budgétaire du Parlement européen. Dans le cadre de la procédure de décharge, l'Agence a présenté un rapport résumant le nombre et la nature des audits internes menés par son auditeur interne, les recommandations formulées et le suivi de ces dernières.

Le 3 avril 2014 également, le Parlement européen a adopté une résolution concernant la décharge sur l'exécution du budget des agences de l'Union européenne pour l'exercice 2012: performance, gestion financière et contrôle, qui fait référence aux questions transversales affectant les agences de l'UE en général.

Sous les auspices des réseaux et sous-réseaux des agences de l'UE, l'EU-OSHA a contribué au suivi de plusieurs observations du Parlement incluses dans cette résolution.

Les observations spécifiques rapportées par le Parlement dans la décision de décharge de l'Agence et les mesures de suivi adoptées par cette dernière, lorsqu'elles sont pertinentes, sont rapportées dans le tableau ci-après.

<i>Observations du Parlement européen</i>	<i>Réponse et mesures prises par l'Agence</i>
(Le Parlement européen) salue la contribution continue de l'Agence à l'encouragement de normes élevées en matière de sécurité et de santé au travail dans l'Union européenne; souligne les importantes activités principales menées par l'Agence en 2012, telles que le projet de prévision concernant les risques associés aux emplois verts et le lancement de la campagne en faveur de lieux de travail sains; attend avec intérêt le nouveau programme stratégique pluriannuel de l'Agence, qui est étroitement lié aux objectifs de la stratégie Europe 2020, et soutient la tellement indispensable et tant	Le programme stratégique pluriannuel 2014-2020 de l'Agence a été adopté par le conseil de direction en novembre 2013. L'EU-OSHA jouera un rôle actif dans la réalisation du cadre stratégique de l'Union européenne en matière de santé et de sécurité au travail (2014-2020).

attendue stratégie de l'Union sur la sécurité et la santé au travail pour 2013-2020.	
<u>Suivi de la décharge 2011</u> (Le Parlement européen) constate, sur la base du rapport de la Cour des comptes, que sur les quatre mesures correctrices prises en réaction aux commentaires formulés l'année précédente, deux sont «achevées» et deux sont indiquées comme étant «en cours».	S/O
<u>Suivi de la décharge 2011</u> (Le Parlement européen) reconnaît, au bénéfice de l'Agence: • qu'elle a fait état d'une réduction du taux d'annulation pour 2012 à 5,7 %, contre 8 % pour 2011; qu'un modèle EBA sera, en outre, mis en place à compter de 2014 afin d'améliorer davantage la programmation globale interne du plan de gestion annuel par l'Agence et son suivi, pour une meilleure exécution du budget; • que le dernier inventaire physique a été effectué en 2012, alors que le règlement financier de l'Agence et ses modalités d'exécution en prévoient un au moins tous les trois ans; • qu'elle a approuvé le projet d'accord de siège avec les autorités de l'État d'accueil pour éviter de retarder davantage la conclusion des négociations.	En 2013, le taux d'annulation a encore diminué, pour atteindre un niveau inférieur à 5 %. Le modèle EBA est appliqué conformément aux plans (il est opérationnel depuis 2014). L'accord de siège entre le Royaume d'Espagne et l'Agence a été signé le 31 mars 2014 et publié au <i>Boletín Oficial</i> (http://www.boe.es/diario_boe/txt.php?id=BOE-A-2014-5208).
<u>Gestion financière et financière</u> (Le Parlement européen) note que les efforts de suivi du budget au cours de l'exercice 2012 se sont traduits par un taux d'exécution budgétaire de 94,64 %, et que le taux d'exécution des crédits de paiement a été de 73,43 %.	L'exécution budgétaire a encore progressé en 2013. Le taux global des crédits engagés a atteint 99 % (contre 94,64 % en 2012).
<u>Engagements et reports</u> (Le Parlement européen) relève avec inquiétude que la somme de 3 200 000 EUR (22 % du budget) a été reportée à 2013 et que le niveau de crédits engagés reportés est élevé pour le titre II (36 %) et le titre III (33 %); reconnaît que, s'agissant du titre II, ces reports s'expliquent essentiellement par le renouvellement de	En 2013, le niveau de report pour les titres II et III est resté supérieur à 20 % et 30 % respectivement. Comme le reconnaît la Cour dans son rapport concernant l'année 2013: • en ce qui concerne le titre II, ce niveau élevé était dû à l'achat (prévu) de biens et de services à la fin de l'année, en raison du

contrats annuels dans le secteur informatique passés comme prévu au quatrième trimestre de 2012; reconnaît que, s'agissant du titre III, le niveau élevé des reports résulte à la fois du caractère pluriannuel de projets importants et de retards dans l'attribution de marchés spécifiques.	déménagement de l'Agence dans de nouveaux locaux et du renouvellement des contrats informatiques annuels, en ce qui concerne le titre III, le niveau élevé de reports prévus était essentiellement dû à la nature pluriannuelle des principaux projets lancés en 2013, telle l'Enquête européenne des entreprises sur les risques nouveaux et émergents (Esener-2).
<u>Engagements et paiements</u> (Le Parlement européen) relève qu'en 2012, le taux d'annulation des crédits relevant du titre I a atteint 9,5 %; prend acte du fait que le taux d'annulation était principalement dû au gel des procédures de recrutement et au non-versement d'une augmentation prévue des traitements.	Le taux d'annulation a été réduit de manière significative en 2013, pour atteindre un niveau inférieur à 5 %.
<u>Virements</u> (Le Parlement européen) note avec satisfaction que, d'après le rapport annuel d'activités, ainsi que les constatations d'audit de la Cour des comptes, le niveau et la nature des virements en 2012 sont restés dans les limites du règlement financier; félicite l'Agence pour sa bonne programmation budgétaire.	En 2013, le niveau des virements reste également dans les limites du règlement financier.
<u>Procédures de passation de marchés et de recrutement</u> (Le Parlement européen) note que pour l'exercice 2012, aucune opération sélectionnée ni aucune constatation d'audit n'ont donné lieu à des observations sur les procédures de passation de marchés de l'Agence dans le rapport d'audit annuel de la Cour des comptes.	La Cour des comptes n'a pas non plus formulé d'observation dans son rapport sur l'exercice 2013.
<u>Procédures de passation de marchés et de recrutement</u> (Le Parlement européen) relève que la Cour des comptes n'a fait aucune observation sur les procédures de recrutement de l'Agence dans son rapport d'audit annuel pour 2012.	La Cour des comptes n'a pas non plus formulé d'observation dans son rapport sur l'exercice 2013.
<u>Prévention et gestion des conflits d'intérêts et transparence</u> (Le Parlement européen) prend acte du fait que l'Agence adoptera en 2014 une politique en matière de conflits d'intérêts sur la base des lignes directrices de la Commission sur la prévention et la gestion des conflits d'intérêts dans les agences décentralisées de l'Union; invite l'Agence à informer l'autorité de décharge de l'adoption de cette politique.	Le conseil de direction a adopté la politique de l'Agence relative à la gestion des conflits d'intérêts le 25 novembre 2015. Les procédures existantes en matière de prévention des conflits d'intérêts parmi le personnel de l'Agence font actuellement l'objet d'une révision, qui s'achèvera en 2015.
<u>Prévention et gestion des conflits d'intérêts et transparence</u>	Les déclarations d'intérêts et le résumé des CV des membres du conseil de direction, de la

(Le Parlement européen) observe que les CV et les déclarations d'intérêts des membres du conseil d'administration, du directeur exécutif et des autres dirigeants ne sont pas accessibles publiquement; invite l'Agence à remédier à cette situation dans les plus brefs délais.	directrice et des chefs d'unité sont accessibles sur le site web de l'Agence depuis le 1^{er} décembre 2014.
<u>Audit interne</u> (Le Parlement européen) constate, d'après les informations fournies par l'Agence, qu'en 2012, le service d'audit interne de la Commission (SAI) a mené un exercice approfondi d'évaluation du risque et présenté son plan d'audit stratégique final pour la période 2013-2015, approuvé par la directrice de l'Agence et son conseil d'administration; observe que le SAI a également réalisé un audit de la gestion des contrats et des passations de marchés, qui a donné lieu à sept recommandations (aucune recommandation critique, deux très importantes), dont la mise en œuvre est en cours; relève que le SAI a également assuré le suivi de ses recommandations précédentes et conclu qu'aucune recommandation critique n'était en suspens et que la mise en œuvre de deux recommandations très importantes était en cours.	Toutes les recommandations très importantes ont fait l'objet d'une demande de clôture au début de l'année 2015.
<u>Résultats</u> (Le Parlement européen) prie l'Agence de communiquer les résultats de son travail et les incidences qu'il a sur les citoyens européens, de façon accessible, principalement sur son site web.	L'Agence publie sur son site web les évaluations externes générales, le rapport annuel adopté par le conseil de direction, et le rapport annuel d'activités de l'ordonnateur, qui inclut une analyse et une évaluation effectuées par le conseil de direction.

Partie II b): Évaluations externes

L'Agence fait l'objet d'une évaluation générale tous les cinq ans. La prochaine évaluation de ce type aura lieu l'année prochaine. De plus, l'Agence commande régulièrement des évaluations externes à mi-parcours ou ex post, afin de mesurer l'impact d'activités spécifiques et de les recentrer si nécessaire.

La campagne «Lieux de travail sains» est l'une des activités phare de l'Agence. Il s'agit de la plus importante campagne dédiée à la santé et à la sécurité professionnelles de ce type dans le monde, mais aussi de l'un des principaux instruments de sensibilisation aux questions de SST de l'Agence. Elle mobilise une grande quantité de ressources humaines et financières, et elle est donc soumise à une évaluation régulière.

En 2014, l'Agence a commandé une évaluation ex post externe sur la campagne «Lieux de travail sains» 2012-2013: Ensemble pour la prévention des risques»⁹.

Son objectif était d'évaluer l'efficacité et l'impact de la campagne, en plaçant l'accent sur le dispositif «Assistance campagne européenne» (ECAP). L'évaluation couvrait toutes les activités relevant de la stratégie de la campagne dans les pays de l'UE-27 et de l'EEE.

Elle abordait notamment les sphères de recherche suivantes: dans quelle mesure les objectifs de la campagne ont-ils été atteints aux échelons national et européen? Les résultats obtenus sont-ils proportionnés aux ressources investies? Quel est le rôle du réseau de l'Agence dans la réalisation des objectifs de la campagne? Des améliorations sont-elles possibles? Le fait d'organiser une campagne à l'échelle européenne et non à l'échelle nationale crée-t-il une valeur ajoutée? La campagne a-t-elle réussi à promouvoir de bonnes pratiques et des solutions concrètes parmi les groupes cibles? D'autres questions concernaient l'alignement de la campagne sur la stratégie 2009-2013 de l'Agence et sur la stratégie 2007-2012 en matière de SST.

L'évaluation était dans l'ensemble positive. Les suggestions d'amélioration suivantes ont été apportées: assurer des possibilités de mise en réseau croissantes pour les parties prenantes; surveiller de près les éléments existants réussis de la campagne, telle l'analyse comparative, également dans la perspective des futures campagnes; évaluer les besoins pour définir les changements possibles dans le dispositif «Assistance campagne européenne», afin de répondre pleinement aux attentes des parties prenantes (et notamment à la demande de flexibilité accrue des points focaux); envisager plus de perspectives de mise en réseau pour les partenaires médiatiques; diversifier les modes de communication/diffusion des ressources de la campagne et le calendrier associé, et envisager un recours accru aux médias sociaux; adapter le type d'informations produites et communiquées aux besoins des différentes parties prenantes; coordonner la promotion de la campagne avec des événements à l'échelle nationale afin de lui assurer une vaste portée; encourager les points focaux à s'impliquer plus activement dans la diffusion des informations et des ressources de la campagne dans la langue nationale.

Les résultats de l'évaluation seront utilisés lors de la planification des futures activités de campagne.

⁹ Ce rapport d'évaluation est disponible sur le site web de l'Agence à l'adresse suivante: https://osha.europa.eu/en/publications/evaluation_reports/hwc-2012-13-evaluation-report.pdf.

Partie III: Évaluation de l'efficacité des systèmes de contrôle interne

3.1 Gestion des risques

La gestion des risques à l'Agence se fonde sur trois niveaux d'évaluation. Le premier niveau est l'exercice d'évaluation des risques entrepris conjointement avec le processus de planification. Cet exercice porte sur les activités (transversales) de gestion opérationnelle et institutionnelle. Le deuxième niveau consiste en une analyse plus approfondie, qui est effectuée par une équipe réunissant plusieurs unités et tient compte des recommandations des auditeurs externes et internes. Le troisième et dernier niveau correspond à l'évaluation du groupe de gestion, qui inclut l'adoption du registre des risques pour l'année de planification. Dans ce contexte, le groupe de gestion nomme un coordinateur pour chaque risque. Ce coordinateur des risques prépare un plan d'action, qui fait l'objet d'un suivi trimestriel, sous la supervision du groupe de gestion. Les risques identifiés au niveau des activités sont gérés par le personnel responsable de l'activité, sous la surveillance du chef d'unité compétent.

Le registre des risques relevant du plan de gestion annuel 2014 incluait cinq risques: deux concernaient l'environnement extérieur, deux l'organisation interne et la gestion des ressources, et un les aspects relatifs à la légalité et à la régularité.

Tous les risques identifiés ont été considérés comme modérés. Dans l'ensemble, le plan d'action a été suivi de manière adéquate, et aucun des risques ne s'est concrétisé de manière à nuire à la réputation de l'Agence ou à la réalisation de ses objectifs opérationnels et stratégiques. Les contributions aux plans d'action étaient opportunes, précises et instructives.

En ce qui concerne les risques liés à l'environnement extérieur, le groupe de gestion a convenu qu'il était possible d'adopter une approche encore plus stratégique envers les parties prenantes, afin de veiller à ce qu'elles s'impliquent de manière continue et adoptent les produits de l'Agence.

La mise en œuvre de la gestion fondée sur les activités (GFA), de l'établissement du budget par activité (EBA) et de la comptabilité par activité (CPA), ainsi que divers mécanismes de suivi de l'application du programme de travail, ont substantiellement réduit les risques liés à l'organisation interne et à la gestion des ressources.

Le seul risque associé aux aspects légaux et réglementaires concernait l'application de la réforme du statut, qui nécessitait des efforts majeurs et une coordination importante entre les agences de l'UE et la Commission (DG Ressources humaines).

Dans son audit de 2013 sur les éléments constitutifs de l'assurance, le SAI a recommandé à l'Agence d'instaurer un processus formalisé de gestion des risques (recommandation importante). En 2013 également, le groupe de gestion a donné la priorité à la norme de contrôle interne n° 6 sur le processus de gestion des risques, dans le cadre du plan de gestion annuel 2014 (voir le paragraphe 3.2).

En conséquence, la directrice a adopté une nouvelle politique de gestion des risques en juin 2014. Les principaux objectifs de cette politique sont d'harmoniser davantage les pratiques de l'Agence concernant l'identification, l'évaluation et le suivi des risques, et de décrire les responsabilités parmi les acteurs impliqués pour les divers types d'exercices d'évaluation des risques. Cette politique est appliquée par l'intermédiaire de trois procédures, respectivement consacrées à la gestion des risques dans le contexte du plan de gestion annuel, aux évaluations des risques ad hoc ou spécifiques, et à l'établissement du registre des risques de l'Agence.

La politique et les procédures visent à aider la directrice et le groupe de gestion à appliquer le processus décisionnel en connaissance de cause.

En ce qui concerne l'exercice d'évaluation des risques relatif à l'année 2015, la nouvelle politique et les procédures associées ont été appliquées. Pour établir le registre des risques de 2015, le groupe de gestion a pris en compte le degré de réalisation du plan d'action de 2014, ainsi que les résultats de l'évaluation des risques effectuée au niveau des activités, l'analyse des risques transversale, et les recommandations des auditeurs internes et externes. Une fois encore, aucun des risques identifiés pour 2015 n'a été jugé critique.

3.2 Respect et efficacité des normes de contrôle interne

En 2007 et à l'occasion de modifications ultérieures, le conseil de direction de l'Agence a adopté un ensemble de normes de contrôle interne (NCI), fondées sur les bonnes pratiques internationales et celles de la Commission européenne, et destinées à garantir la réalisation des objectifs politiques et opérationnels. En conséquence, l'Agence a mis en place une structure organisationnelle et des systèmes de contrôle interne qui sont conformes aux normes et aux risques de l'environnement dans lequel elle exerce ses activités.

L'évaluation des NCI à l'Agence comprend deux niveaux. En premier lieu, une équipe réunissant plusieurs unités examine et analyse l'application des normes et des exigences liées, en tenant compte des résultats de l'évaluation des risques et des recommandations des auditeurs internes et externes. En second lieu, le groupe de gestion prend une décision concernant les NCI à privilégier dans le contexte du plan de gestion annuel de l'année de planification. Un rapport de conformité aux NCI est rédigé sur cette base. Le groupe de gestion désigne alors des coordinateurs pour chaque NCI ou exigence liée. Ils sont responsables de la rédaction d'un plan d'action, qui fait l'objet d'un suivi trimestriel, sous la supervision du groupe de gestion.

Dans le cadre du plan de gestion annuel 2014, l'Agence a approuvé des mesures destinées à améliorer encore l'efficacité de ses systèmes de contrôle dans le domaine de l'affectation et de la mobilité du personnel (NCI 3), de l'évaluation et de l'évolution du personnel (NCI 4), du processus de gestion des risques (NCI 6), des processus et procédures (NCI 8), de la supervision de la gestion (NCI 9) et de la continuité des activités (NCI 10).

Étant donné l'ampleur des domaines identifiés, le groupe de gestion a convenu d'un plan d'action pluriannuel. C'est pourquoi l'évaluation menée en 2014 pour le plan de gestion annuel 2015 reprend certaines NCI qui faisaient déjà partie des normes à améliorer en 2014 (NCI 3, 7, 8 et 10). L'application réussie du plan d'action associé aux NCI 6 et 9 a permis au groupe de gestion de conclure que ces normes étaient suffisamment respectées par l'Agence.

Dans son audit de 2013 sur les éléments constitutifs de l'assurance, le SAI a recommandé à l'Agence d'instaurer une procédure formalisée d'autoévaluation des NCI (recommandation très importante). En juin 2014, la directrice a adopté une politique de contrôle interne qui inclut une procédure spécifique sur l'autoévaluation des NCI. Cette politique se fonde sur les pratiques établies de l'Agence; elle rend compte des systèmes de contrôle interne en vigueur et définit les rôles et responsabilités associés à la mise en œuvre de la procédure.

Un nouveau coordinateur du contrôle interne a également été nommé. En cette qualité, il signe une déclaration sur l'exactitude et l'exhaustivité des informations concernant les systèmes de gestion et de contrôle interne fournies dans le rapport annuel d'activités (cf. annexe X).

PARTIE IV: Assurance de gestion

4.1 Analyse des éléments à l'appui de l'assurance

La directrice peut s'appuyer sur les éléments constitutifs de l'assurance énumérés ci-après:

- la déclaration d'assurance publiée à la fin de l'année par les ordonnateurs délégués, fondée sur les connaissances acquises à partir des activités de fonctionnement quotidien et de supervision de la gestion;
- la déclaration du coordinateur du contrôle interne, fondée sur son suivi quotidien de la mise en œuvre des systèmes de contrôle interne à l'Agence, y compris l'autoévaluation et le suivi des NCI, ainsi que la politique de gestion des risques de l'Agence;
- les mesures existantes pour assurer la légalité et la régularité des opérations sous-jacentes de l'Agence, y compris la vérification ex ante complète et les mesures spécifiques de prévention et de détection de la fraude;
- la consolidation du cadre de gestion des performances de l'Agence, qui inclut la surveillance régulière des indicateurs de performance et la planification et le suivi des évaluations;
- les travaux du service d'audit interne et le suivi des recommandations de l'audit par l'Agence;
- les enseignements tirés des rapports de la Cour des comptes durant les années antérieures à l'année de la présente déclaration;
- les conclusions du rapport de sécurité publié par le coordinateur de la sécurité de l'Agence;
- l'évaluation de la nature quantitative et qualitative des quelques exceptions incluses dans le registre de 2014.

Les parties II et III sont basées sur l'analyse systématique des preuves disponibles au sujet des éléments constitutifs de l'assurance. La directrice a l'assurance raisonnable que, dans l'ensemble, des contrôles appropriés sont en place et fonctionnent comme prévu, que les risques sont suivis et atténués de manière adéquate, et que les améliorations et renforcements nécessaires sont réalisés. En conséquence, aucun élément ne justifie d'émettre des réserves pour l'exercice 2014.

Partie V: Déclaration d'assurance

Je soussignée, Christa Sedlatschek, directrice de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, en ma qualité d'ordonnateur,

Déclare que les informations contenues dans le présent rapport sont sincères et véritables.

Affirme avoir l'assurance raisonnable que les ressources allouées aux activités décrites dans ce rapport ont été utilisées aux fins prévues et conformément aux principes de bonne gestion financière, et que les procédures de contrôle mises en place apportent les garanties nécessaires quant à la légalité et la régularité des opérations sous-jacentes.

Je confirme en outre n'avoir connaissance d'aucun fait non signalé pouvant nuire aux intérêts de l'Agence.

Bilbao, le 8 mai 2015

(signé)

Annexes

Annex I. Core business statistics and outputs status

Table 1 – Agency-level indicators

Agency-level Indicators	Target 2014	2013	2014	2014 vs.2013
Use of EU-OSHA online information (downloaded publications)	5% increase per year	50.788	66.379	31%
Key stakeholder requests to Agency for information *	N/A**	37	23	-38%
Unique visitors to Agency websites (number of unique browsers)	10% increase per year	3.225.037	4.202.758	25%
Intermediaries and beneficiaries reached through presentations at conferences and events	N/A**	n.a.	10.276	n.a.
Academic citations of Agency work published over the last five years	10% increase per year	n.a.	158	n.a.
Stakeholder assessment of contribution to increased awareness (in EU Member States)	75%	n.a.	87%	n.a.
Stakeholder assessment of contribution to increased awareness (in Europe)	75%	n.a.	97%	n.a.
Stakeholder assessment of usefulness of Agency information	75%	n.a.	92%	n.a.
Stakeholder assessment of relevance of Agency information	75%	n.a.	83%	n.a.
Stakeholder assessment of reliability of Agency information	75%	n.a.	98%	n.a.
Stakeholder assessment of addressed gaps in knowledge	75%	n.a.	79%	n.a.
Stakeholder assessment of added value of Agency information	75%	n.a.	91%	n.a.
Stakeholder assessment of satisfaction with Agency performance	75%	n.a.	90%	n.a.

N/A: not applicable

n.a. : not available

* Requests for information from representatives of European Institutions, other EU agencies, representatives of European social partners

** Targets to be decided on the basis of 2014 data

Table 2 – indicators per priority area

Indicators per Priority Area	Target	1. Anticipating Change	2. Facts and Figures	3. Tools for OSH management	4. Raising Awareness	5. Networking knowledge	6. Networking and Corporate Communication
Satisfaction with information	75	86	93	75	68	85	86
Reach (downloads of publications)	5% increase per year	+80% (2014: 18 405; 2013: 10 208)	+9% (2014: 21 167; 2013: 19 491)	-50% (2014: 296; 2013: 593)	+30% (2014: 17 157; 2013: 13 228)	+10% (2014: 4271; 2013: 3 876)	N/A
Reach (intermediaires and beneficiaries reached) - presentations at conferences and events	N/A*	510	1145	240	3610	8	4763
Reach (pageviews** to relevant parts on websites managed by EU-OSHA)	10% increase per year	+38% (2014: 14 024; 2013: 10 177)	+40% (2014: 3 087 856; 2013: 2 211 931)	-4% (2014: 394 658; 2013: 409 821)	+16% (2014: 4 758 406; 2013: 4 109 159)	+32% (2014: 646 471; 2013: 490 866)	N/A
Reach (number of members of national networks)	700	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	786 (949)
Reach (number of OSHmail subscribers)	N/A*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	67 065 (59 881)

2013 figures in brackets where relevant.

N/A: not applicable

* Targets to be defined on the basis of 2014 data

** Pageviews are used instead of unique visitors as a more relevant measure for areas of the website(s)

Table 3 – Good governance indicators

Indicators for Good Governance **	Target 2014	2014
Degree of work programme implementation*	100%	84%
Budget implementation	95%	99%
Budget execution for Title 1 (staff)	90%	95%
Budget execution for Title 2 (buildings, equipment)	80%	64%
Budget execution for Title 3 (operational expenditure)	70%	64%
Number of FOP tasks	N/A	58
Vacancy rate	0-10%	4%
Due IAS recommendations implemented	80%	67%
Staff diversity (Member States represented among staff)	15	14
Number of European Court of Auditors' (ECA) recommendations	0-1	1

N/A: not applicable

n.a. : not available

* This is calculated on the basis of outputs due in 2014 and is therefore a minimum measure of work programme implementation

** Data on the indicators staff satisfaction and implementation of evaluation recommendations are not reported as they are not available. The Agency decided not to carry out a staff satisfaction survey and the reporting on evaluation recommendations will from 2015 be based on the Financial Regulation and its implementing rules adopted in 2014.

Table 4 – Indicators per activity

Activity / Indicators	Delivery of 2014 outputs foreseen in AMP		Quality of information (quality score for publications)		Satisfaction with seminars, events etc organised	
	Target	2014	Target (%)	2014	Target (%)	2014
1.1 Foresight green jobs	5	3	75	91	75	n.a.
1.2 Large-scale foresight	4	4	75	N/A*	N/A	N/A
2.1 ESENER	5	3	75	96	N/A	N/A
2.2 Older workers	1	1	75	N/A*	N/A	N/A
2.3 MSE	0	0	75	N/A*	N/A	N/A
2.4 Work-related diseases	8	6	75	N/A*	75	100
2.5 Costs and benefits	7	7	75	N/A*	75	100
3.1 OiRA	15	11	75	N/A**	75	92
3.2 OSH solutions	3	3	N/A	N/A	75	n.a.
4.1 HWC 2012-2013	1	1	75	95	N/A	N/A
4.2 HWC 2014-2015	14	12	75	N/A*	75	95
4.3 HWC 2016-2017	0	0	N/A	N/A	N/A	N/A
4.4 Awareness Raising Actions	4	4	N/A	N/A	75	n.a.
5.1 OSHwiki	2	1	75	N/A*	N/A	N/A
5.2 Other networking knowledge actions	7	6	75	95	75	n.a.
6.1 Strategic networking	10	10	N/A	N/A	75	97
6.2 Operational networking	11	9	N/A	N/A	75	93
6.3 Corporate Communication	7	6	75	74	N/A	N/A
C.3 Programming and evaluation	6	5	N/A	N/A	N/A	N/A

N/A: not applicable

n.a. : not available

* As explained in the management plan, data on quality of information are only collected the years where there are publications available for assessment.

** OiRA is not activity producing information as such and alternative quality measures need to be developed

Table 5 – additional indicators on activities

Additional Indicators on Activities	2013	Target 2014	2014
A) Dissemination indicators:			
<i>Activities under priority area 1, 2 & 4:</i>			
Intermediaries and beneficiaries reached through OSHmail (Dissemination)	59 881	N/A	67 065
4.2. HWC 2014-2015 "Manage Stress":			
Distribution of campaign material	n.a.	1 000 000	806 289
Media partners	20	15-25	33
Campaign partners	87	80	102
Media clippings	812	250-350	1305
B) 3.1. OiRA:			
Number of new agreements	6	5	6
C) 5.1. OSHwiki:			
Number of new authors (OSHWiki)	N/A	20	40
D) Engagement of stakeholders (participation rate):			
6.1. Strategic networking events	N/A	60%	73%
6.2. Operational networking events	N/A	80%	76%

N/A: not applicable

n.a. : not available

Table 6 – Status of Outputs at 31 December 2014

TYPE OF OUTPUT	OUTPUT	YEAR OF DELIVERY	STATUS AT 31-12-2014
Priority area 1: Anticipating change			
1.1. Foresight of new and emerging OSH risks associated with new technologies in green jobs			
Publications: Event Summaries	Three summary reports and seminar online summaries	2014	Delivered (2 out of 3)
Events	Two foresight dissemination workshops	2014	Delivered (1 out of 2)
1.2. Large-scale foresight			
Publications: Report	State of the art report (SoAR) on healthcare, including home and community care	2014	Delivered
	Executive summary of SoAR on healthcare, including home and community care	2014	Delivered
	Report on the foresight scoping study	2014	Delivered
	Report on success factors to transfer foresight into policy making	2015	On track
Publications: Event Summaries and Seminar Online Summaries	Summary report and seminar online summary of seminar on OSH research priorities	2014	Delivered
	Summary report and seminar online summary of seminar on key emerging OSH issues and success factors to transfer foresight findings into policy-making	2015	On track
Publications: Articles	Three review articles on new and emerging issues	2015	On track
Events	Seminar on key emerging OSH issues and success factors to transfer foresight findings into policy-making	2015	On track
Priority area 2: Facts and figures			
2.1. European Survey of Enterprises on New & Emerging Risks (ESENER)			
Publications: Report	Overview report, summary (translated), online results mapping	2015	On track

TYPE OF OUTPUT	OUTPUT	YEAR OF DELIVERY	STATUS AT 31-12-2014
	Report on secondary data analysis	2015	On track
	Report on qualitative post-test on ESENER-1	2014	Delivered
	Master questionnaire	2014	Delivered
	National version questionnaires	2014	Delivered
	Sampling report	2014	Delayed
	Quality control report and full data set	2014	Delayed
2.2. OSH overview: Older workers			
Publications: Report	Report based on findings: OSH and older workers	2016	On track
	Report based on findings: OSH, gender and older workers (could be combined into a single report)	2016	On track
	Final analysis reports from OSH policies, strategies, programmes and actions for an ageing workforce	2016	On track
	Final analysis report from Rehabilitation systems, strategies and programmes	2016	On track
	Final analysis report from Workplace practices and support for enterprises – examples, experiences and needs	2016	On track
	Final report	2016	On track
Publication: Resources	Member state profiles	2016	On track
	Case studies	2016	On track
	Catalogue of good practice tools	2016	On track
Events	Seminar online summary on European Parliament seminar held Dec/12	2014	Delivered
2.3. OSH overview: Micro enterprises			
Publications: Report	Report on first findings	2015	On track
	Report based on findings	2017	On track
2.4. OSH overview : Work-related diseases			
Publications: Report	State of the art report (SoAR) on work-related cancers	2014	Delivered
	Executive summary of SoAR on work-related cancers	2014	Delivered
	State of the art report (SoAR) on reproductive risks	2014	Delayed

TYPE OF OUTPUT	OUTPUT	YEAR OF DELIVERY	STATUS AT 31-12-2014
	Executive summary of SoAR on work-reproductive risks	2014	Delayed
Publications: Event summaries	Seminar on-line summary on reproductive risks at work	2014	Delivered
	Seminar on-line summary on the burden of work-related diseases	2014	Delivered
Events	Workshop on the burden of work-related diseases	2014	Delivered
	Workshop on reproductive risks	2014	Delivered
2.5. Costs and benefits of OSH			
Publications: Report	State of the art report (SoAR) including studies on the business case for good management of OSH at the enterprise level	2014	Delivered
	Report on methods for estimating the costs of poor OSH	2014	Delivered
	Executive summary on report on methods for estimating the costs of poor OSH	2014	Delivered
	Report on estimations of the economic costs of work-related accidents and illness	2016	On track
Publication: Event Summaries	Seminar on-line summary on the economic costs of poor OSH	2014	Delivered
	Seminar on-line summary of the business case for OSH	2015	On track
Events	Seminar on the economic costs of poor OSH	2014	Delivered
	Seminar on the business case for OSH at enterprise level	2014	Delivered
Priority area 3: Tools for OSH management			
3.1. Online interactive Risk Assessment (OiRA) tool			
Tools	35-45 new OiRA tools	2014	Delivered
	8 tools translated into English (to enhance the sharing/adaptation)	2014	Delivered (4 out of 8)
Events	10-15 events organised (at EU and national level) (organised by EU-OSHA or OiRA partners)	2014	Delivered
3.2. Tool for implementing OSH solutions			
Publications: Report	Report on feasibility study	2014	Delivered
	Implementation plan	2014	Delivered

TYPE OF OUTPUT	OUTPUT	YEAR OF DELIVERY	STATUS AT 31-12-2014
Events	One tool development workshop	2014	Delivered
Priority area 4: Raising awareness			
4.1. Healthy Workplace Campaign (HWC): Working together for risk prevention			
Publications: Report	Report on review of benchmarking schemes	2015	On track
Publications: Corporate publications	Evaluation report	2014	Delivered
4.2. Healthy Workplace Campaign (HWC): Healthy Workplaces manage stress			
Publications: Campaign materials	Campaign website (2014), core campaign promotional material package (guide, leaflets, fliers, posters...) in 25 language versions	2014	Delivered
	Napo film on stress	2014	Delivered
	Practical guide for micro and small enterprises	2014	Delivered
Publications: Report	SoAR: 'Costs related to stress and psychosocial risks at work'	2014	Delivered
	Joint EU-OSHA – Eurofound report	2014	Delivered
Publications: Event summaries	Summary of seminar on joint EU-OSHA – Eurofound report	2015	Delivered
	Summary of benchmarking event	2014	Delayed
Events	ECAP supported activities (65-75 national stakeholder seminars; 15-25 media and PR activities)	2014	Delivered
	Campaign kick-off meeting with national focal points	2014	Delivered
	EU partnership meeting with campaign partner network – engagement of 80+ campaign partners	2014	Delivered
	Campaign launch press conference	2014	Delivered
	Seminar launching the joint Agency/Eurofound report and practical guide for micro and small enterprises	2014	Delivered
	Benchmarking event	2014	Delayed
4.3. Healthy Workplace Campaign (HWC): 2016-17			
4.4. Awareness raising activities			
Products/Websites published	Napo in...fire and electricity	2015	On track

TYPE OF OUTPUT	OUTPUT	YEAR OF DELIVERY	STATUS AT 31-12-2014
	New Napo website	2014	Delivered
	Implementation of Awareness Raising Package scheme	2014	Delivered
Publication: Corporate publication	External evaluation of Napo for teachers initiative	2015	On track
Events	Stand (and communication actions) at the OSH World Congress in August in Frankfurt	2014	Delivered
	Stand (and communication actions) on the street in Bilbao on the 9th May	2014	Delivered
Priority area 5: Networking knowledge			
5.1 OSHwiki			
Publications: Articles	75 new articles published/modified	2014	Delayed
Events	Steering group meeting	2014	Delivered
5.2. Other networking knowledge activities			
Publications: Web information	Updated web section on EU legislation	2014	Delivered
	Updated web section on national OSH strategies	2014	Delivered
Publications: Event summaries	Event summary	2014	Cancelled
	Event summary	2015	On track
Publications: Articles	Shortlist of priorities for OSH research	2014	Delivered
	Position papers on selected OSH research topics	2014	Delivered
Events	Two workshops on research priorities	2014	Delivered
Priority area 6: Networking and corporate communication			
6.1. Strategic Networking			
Events	Two Board meetings	2014	Delivered
	Four Bureau meetings	2014	Delivered
	Four Advisory Group meetings	2014	Delivered
6.2. Operational Networking			
Events	Three focal point meetings	2014	Delivered
	8-12 OSH information sessions with EEN – subject to FoP requests	2014	Delivered

TYPE OF OUTPUT	OUTPUT	YEAR OF DELIVERY	STATUS AT 31-12-2014
	Participation in EEN annual conference	2014	Cancelled
	Six visits to Focal Points	2014	Delivered (5 out of 6)
6.3. Corporate Communications			
Online developments	New multilingual corporate website	2014	Delayed
Publications: Products	Annual report 2013	2014	Delivered
	Corporate brochure	2014	Delivered
	Implementation of Agency publications programme	2014	Delivered
	Implementation of Promotional material programme	2014	Delivered
Publications: Press releases	10-15 press releases covering all activities	2014	Delivered
Publications: Direct media contacts	70-90 articles / interviews covering all activities	2014	Delivered
Programming & evaluation			
Publications	Annual Work Programme 2015	2014	Delivered
	Activity Report 2013	2014	Delivered
	Three progress reports to Board/Bureau	2014	Delivered
	2015 Evaluation Plan	2014	Delayed

Annex II. Statistics on financial management

Table 1 - implementation of Agency's current appropriations (C1) between 1 January and 31 December 2014

BUDGETARY IMPLEMENTATION - CURRENT APPROPRIATIONS (C1)										
Item		Final Credits	Committed	% Committ ed	Paid	% Paid	Carry forward	% Carry forward	Cancelled credits	% Cancel led credits
		1	2	3=2/1	4	5=4/1	6	7=6/1	8=1-2	9=8/1
A-1100	BASIC SALARIES	2,814,370	2,783,558	98.91 %	2,783,558	98.91 %	0	0.00%	30,812	1.09%
A-1101	FAMILY ALLOWANCES	471,200	471,123	99.98 %	471,123	99.98 %	0	0.00%	77	0.02%
A-1102	EXPATRIATION AND FOREIGN-RESIDENCE ALLOWANCES	415,800	414,657	99.73 %	414,657	99.73 %	0	0.00%	1,143	0.27%
A-1103	SECRETARIAL ALLOWANCES	4,200	4,088	97.33 %	4,088	97.33 %	0	0.00%	112	2.67%
A-1112	LOCAL STAFF	32,830	32,823	99.98 %	32,823	99.98 %	0	0.00%	7	0.02%
A-1113	CONTRACT AGENTS	1,113,400	1,113,308	99.99 %	1,113,308	99.99 %	0	0.00%	92	0.01%
A-1120	PROFESSIONAL TRAINING OF STAFF	80,000	79,108	98.88 %	53,790	67.24 %	25,317	31.65%	892	1.12%
A-1130	INSURANCE AGAINST SICKNESS	132,200	132,106	99.93 %	132,106	99.93 %	0	0.00%	94	0.07%
A-1131	INSURANCE AGAINST ACCIDENTS AND OCCUPATIONAL	24,400	19,505	79.94 %	19,505	79.94 %	0	0.00%	4,895	20.06%
A-1132	INSURANCE AGAINST UNEMPLOYMENT	48,000	47,442	98.84 %	47,442	98.84 %	0	0.00%	558	1.16%
A-1140	CHILDBIRTH AND DEATH ALLOWANCES AND GRANTS	400	198	49.58 %	198	49.58 %	0	0.00%	202	50.42%
A-1141	TRAVEL EXPENSES FOR ANNUAL LEAVE	78,804	51,535	65.40 %	51,535	65.40 %	0	0.00%	27,269	34.60%
A-1175	INTERIM SERVICES	175,800	175,148	99.63 %	51,828	29.48 %	123,320	70.15%	652	0.37%
A-1177	PMO ADMINISTRATIVE HELP	49,000	47,785	97.52 %	46,382	94.66 %	1,402	2.86%	1,215	2.48%
A-1178	INTERAGENCIES SECRETARIAT	1,196	1,196	100.00 %	296	24.75 %	900	75.25%	0	0.00%
A-1180	MISCELLANEOUS EXPENDITURE ON STAFF RECRUITMENT	45,000	21,655	48.12 %	20,879	46.40 %	776	1.72%	23,345	51.88%
A-1181	TRAVEL EXPENSES	1,000		0.00 %		0.00 %	0	0.00%	1,000	100.00 %
A-1182	INSTALLATION RESETTLEMENT AND TRANSFER ALLOW	10,000	8,897	88.97 %	8,897	88.97 %	0	0.00%	1,103	11.03%
A-1183	REMOVAL EXPENSES	6,000		0.00 %		0.00 %	0	0.00%	6,000	100.00 %
A-1184	TEMPORARY DAILY SUBSISTENCE ALLOWANCES	4,500	4,315	95.90 %	4,315	95.90 %	0	0.00%	185	4.10%
A-1410	MEDICAL SERVICE	29,000	29,000	100.00 %	14,312	49.35 %	14,688	50.65%	0	0.00%
A-1420	OTHER WELFARE EXPENDITURE	5,000	735	14.71 %	358	7.16 %	378	7.55%	4,265	85.29%
A-1522	TRAINEES	14,000	13,459	96.14 %	13,459	96.14 %	0	0.00%	541	3.86%
	TOTAL TITLE I	5,556,100	5,451,642	98.12 %	5,284,861	95.12 %	166,781	3.00%	104,458	1.88%
A-2000	RENT	308,500	301,732	97.81 %	290,649	94.21 %	11,083	3.59%	6,768	2.19%
A-2010	INSURANCE	8,750	8,393	95.92 %	8,393	95.92 %	0	0.00%	357	4.08%
A-2020	WATER GAS ELECTRICITY AND HEATING	100,000	93,202	93.20 %	88,273	88.27 %	4,929	4.93%	6,798	6.80%
A-2030	CLEANING AND MAINTENANCE	64,000	63,135	98.65 %	55,153	86.18 %	7,982	12.47%	865	1.35%
A-2040	FITTING-OUT OF PREMISES	41,000	40,001	97.56 %	6,176	15.06 %	33,825	82.50%	999	2.44%

BUDGETARY IMPLEMENTATION - CURRENT APPROPRIATIONS (C1)

Item		Final Credits	Committed	% Committ ed	Paid	% Paid	Carry forward	% Carry forward	Cancelled credits	% Cancel led credits
		1	2	3=2/1	4	5=4/1	6	7=6/1	8=1-2	9=8/1
A-2050	SECURITY AND SURVEILLANCE OF BUILDINGS	61,500	46,834	76.15 %	42,656	69.36 %	4,179	6.79%	14,666	23.85%
A-2100	I.T. OPERATING EXPENDITURE	180,000	179,955	99.98 %	91,635	50.91 %	88,320	49.07%	45	0.02%
A-2120	SERVICES PROVIDED BY I.T. STAFF	312,400	311,991	99.87 %	139,888	44.78 %	172,103	55.09%	409	0.13%
A-2130	NEW AND REPLACEMENT PURCHASES	75,000	68,546	91.39 %	55,586	74.12 %	12,959	17.28%	6,454	8.61%
A-2133	MAINTENANCE USE AND REPAIR	500	83	16.70 %	83	16.70 %	0	0.00%	417	83.30%
A-2134	ELECTRONIC OFFICE EQUIPMENT	300	0	0.00 %		0.00 %	0	0.00%	300	100.00 %
A-2210	NEW AND REPLACEMENT FURNITURE PURCHASES FURN	28,650	28,610	99.86 %	22,385	78.13 %	6,226	21.73%	40	0.14%
A-2232	VEHICLE UPKEEP PETROL AND HIRING MEANS OF TRANSP	2,000	2,000	100.00 %	1,678	83.88 %	322	16.12%	0	0.00%
A-2250	PUBLICATIONS AND SUBSCRIPTIONS	10,500	6,000	57.14 %	4,834	46.04 %	1,166	11.10%	4,500	42.86%
A-2300	STATIONERY AND OFFICE SUPPLIES	11,000	10,889	98.99 %	10,889	98.99 %	0	0.00%	111	1.01%
A-2320	BANK CHARGES	1,600	634	39.64 %	634	39.64 %	0	0.00%	966	60.36%
A-2330	LEGAL EXPENSES	3,950	2,000	50.63 %		0.00 %	2,000	50.63%	1,950	49.37%
A-2331	AUDIT SERVICES	26,000	26,000	100.00 %		0.00 %	26,000	100.00 %	0	0.00%
A-2352	INTERNAL CATERING EXPENSES	6,500	6,500	100.00 %	5,397	83.04 %	1,103	16.96%	0	0.00%
A-2353	DEPARTMENTAL REMOVALS	700		0.00 %		0.00 %	0	0.00%	700	100.00 %
A-2359	OTHER EXPENDITURE	7,550	7,254	96.08 %	578	7.65 %	6,677	88.43%	296	3.92%
A-2400	POSTAGE AND DELIVERY CHARGES	10,500	8,497	80.93 %	5,580	53.14 %	2,917	27.78%	2,003	19.07%
A-2410	TELEPHONE TELEGRAPH TELEX RADIO AND TELEVISION	109,675	109,674	100.00 %	48,052	43.81 %	61,622	56.19%	1	0.00%
	TOTAL TITLE II	1,370,575	1,321,932	96.45 %	878,520	64.10 %	443,412	32.35%	48,643	3.55%
B3-200	COMMUNICATION	1,369,300	1,347,951	98.44 %	1,024,422	74.81 %	323,530	23.63%	21,349	1.56%
B3-201	CAMPAIGNING	1,928,850	1,927,908	99.95 %	1,446,038	74.97 %	481,870	24.98%	942	0.05%
B3-202	PROMOTION	546,710	541,590	99.06 %	421,618	77.12 %	119,972	21.94%	5,120	0.94%
B3-209	MISSION EXPENSES DUTY TRAVEL EXPENSES AND OTHER	50,000	41,862	83.72 %	39,944	79.89 %	1,917	3.83%	8,138	16.28%
B3-300	NETWORKING AND COORDINATION	319,488	319,488	100.00 %	161,967	50.70 %	157,521	49.30%	0	0.00%
B3-302	REPRESENTATION EXPENSES	9,000	2,755	30.61 %	1,684	18.71 %	1,071	11.90%	6,245	69.39%
B3-304	TRANSLATION OF STUDIES REPORTS AND WORKING	994,918	994,918	100.00 %	337,801	33.95 %	657,117	66.05%	0	0.00%
B3-309	MISSION EXPENSES DUTY TRAVEL EXPENSES OF NETW	130,000	127,725	98.25 %	113,232	87.10 %	14,492	11.15%	2,275	1.75%
B3-400	PREVENTION AND RESEARCH INFORMATION	2,244,680	2,244,680	100.00 %	1,256,770	55.99 %	987,910	44.01%	0	0.00%
B3-409	MISSION EXPENSES DUTY TRAVEL EXPENSES OF PRU	100,000	99,999	100.00 %	83,579	83.58 %	16,421	16.42%	1	0.00%
	TOTAL TITLE III	7,692,946	7,648,876	99.43 %	4,887,056	63.53 %	2,761,820	35.90%	44,070	0.57%
	TOTAL BUDGET	14,619,621	14,422,451	98.65 %	11,050,437	75.59 %	3,372,013	23.06%	197,170	1.35%

Table 2 - implementation of Agency's earmarked revenues between 1 January and 31 December 2014

BUDGETARY IMPLEMENTATION - EARMARKED REVENUES (R0)											
Item	Heading	Credit		Committed	Paid					Carry forward comm. to 2015	Carry over credits to 2015
		Total	2014	2014	2012	2013	2014	Total	%		
		1	2	3	4	5	6	7=4+5+6	8=7/1	9=3-6	10=2-3
B- 4600	IPA III	900,000	450,297	443,207	221,718	227,986	391,895	841,598	93.51 %	51,312	7,090
B- 4700	OLDER WORKERS	2,000,000	1,997,512	1,631,296	0	2,488	653,671	656,159	32.81 %	977,625	366,216
B- 4800	ENPI	188,596	188,596	114,241	0	0	75,499	75,499	40.03 %	38,742	74,355
	Total Article	3,088,596	2,636,405	2,188,744	221,718	230,474	1,121,065	1,573,257	50.94 %	1,067,679	447,661

Table 3 - implementation of Agency's appropriations carried forward (C8) between 1 January and 31 December 2014

BUDGETARY IMPLEMENTATION - APPROPRIATIONS CARRIED FORWARD (C8)						
Item	Heading	Credits	Paid	% Paid	Cancelled credits	% Cancelled credits
		1	2	3=2/1	4=1-2	5=4/1
A-1120	PROFESSIONAL TRAINING OF STAFF	33,380	32,359	96.94 %	1,021	3.06 %
A-1175	INTERIM SERVICES	45,797	45,557	99.48 %	239	0.52 %
A-1177	PMO ADMINISTRATIVE HELP	1,982		0.00 %	1,982	100.00 %
A-1180	MISCELLANEOUS EXPENDITURE ON STAFF RECRUITMENT	2,211	1,145	51.80 %	1,066	48.20 %
A-1410	MEDICAL SERVICE	6,471	2,855	44.12 %	3,616	55.88 %
A-1420	OTHER WELFARE EXPENDITURE	105	42	40.38 %	63	59.62 %
TOTAL TITLE I		89,946	81,959	91.12 %	7,987	8.88 %
A-2000	RENT	8,817	7,477	84.80 %	1,340	15.20 %
A-2020	WATER GAS ELECTRICITY AND HEATING	10,854	8,649	79.68 %	2,205	20.32 %
A-2030	CLEANING AND MAINTENANCE	7,656	7,597	99.23 %	59	0.77 %
A-2040	FITTING-OUT OF PREMISES	27,577	20,339	73.75 %	7,238	26.25 %
A-2050	SECURITY AND SURVEILLANCE OF BUILDINGS	35,936	35,365	98.41 %	571	1.59 %
A-2100	I.T. OPERATING EXPENDITURE	58,733	58,572	99.73 %	160	0.27 %
A-2120	SERVICES PROVIDED BY I.T. STAFF	127,757	127,071	99.46 %	686	0.54 %
A-2130	NEW AND REPLACEMENT PURCHASES	119,943	119,873	99.94 %	69	0.06 %
A-2133	MAINTENANCE USE AND REPAIR	352		0.00 %	352	100.00 %

A-2210	NEW AND REPLACEMENT FURNITURE PURCHASES FURN	62,397	62,397	100.00 %	0	0.00 %
A-2232	VEHICLE UPKEEP PETROL AND HIRING MEANS OF TRANSP	227	56	24.75 %	171	75.25 %
A-2250	PUBLICATIONS AND SUBSCRIPTIONS	7,491	1,167	15.58 %	6,324	84.42 %
A-2300	STATIONERY AND OFFICE SUPPLIES	12,496	12,037	96.33 %	459	3.67 %
A-2320	BANK CHARGES	132	75	56.79 %	57	43.21 %
A-2330	LEGAL EXPENSES	2,500	550	22.00 %	1,950	78.00 %
A-2352	INTERNAL CATERING EXPENSES	4,011	3,959	98.70 %	52	1.30 %
A-2359	OTHER EXPENDITURE	23,641	23,641	100.00 %	0	0.00 %
A-2400	POSTAGE AND DELIVERY CHARGES	6,687	6,166	92.21 %	521	7.79 %
A-2410	TELEPHONE TELEGRAPH TELEX RADIO AND TELEVISION	84,220	79,108	93.93 %	5,111	6.07 %
TOTAL TITLE II		601,426	574,100	95.46 %	27,326	4.54 %
B3-200	COMMUNICATION	152,775	149,977	98.17 %	2,798	1.83 %
B3-201	CAMPAIGNING	583,719	565,833	96.94 %	17,886	3.06 %
B3-202	PROMOTION	114,147	111,095	97.33 %	3,051	2.67 %
B3-209	MISSION EXPENSES DUTY TRAVEL EXPENSES AND OTHER	2,787	1,786	64.08 %	1,001	35.92 %
B3-300	NETWORKING AND COORDINATION	143,974	141,300	98.14 %	2,674	1.86 %
B3-302	REPRESENTATION EXPENSES	901	468	51.92 %	433	48.08 %
B3-304	TRANSLATION OF STUDIES REPORTS AND WORKING	293,208	291,963	99.58 %	1,245	0.42 %
B3-309	MISSION EXPENSES DUTY TRAVEL EXPENSES OF NETW	4,319	3,903	90.38 %	415	9.62 %
B3-400	PREVENTION AND RESEARCH INFORMATION	2,390,069	2,372,419	99.26 %	17,650	0.74 %
B3-409	MISSION EXPENSES DUTY TRAVEL EXPENSES OF PRU	7,652	4,027	52.62 %	3,625	47.38 %
TOTAL TITLE III		3,693,550	3,642,771	98.63 %	50,779	1.37 %
TOTAL C8		4,384,922	4,298,830	98.04 %	86,092	1.96 %

Table 4 – budget transfers and amendments carried out in 2014

BUDGET 2014. AMENDING AND BUDGET TRANSFERS						
Budget Item		Appropriations 2014				
		Initial	Amendment 1	Amendment 2	Transfers	Final
Code	Description	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]
1100	Basic Salary	3,060,000	-14,000	-182,100	-49,530	2,814,370
1101	Family allowances	447,000			24,200	471,200
1102	Expat+Foreign res. allow.	440,000			-24,200	415,800
1103	Secretarial allowances	4,200				4,200
1112	Local staff	32,500			330	32,830
1113	Contract agents	1,090,000			23,400	1,113,400
1120	Profess.training of staff	80,000				80,000
1130	Insurance ag. sickness	131,000			1,200	132,200
1131	Insurance ag. accidents	25,600			-1,200	24,400
1132	Insurance ag. unemploy.	48,000				48,000
1140	Childbirth/death allow.	400				400
1141	Travel exp. annual leave	80,000		-1,196		78,804
1175	Interim Services	43,000		107,000	25,800	175,800
1177	DG ADMIN admin. help	49,000				49,000
1178	Inter-agencies secretariat	p.m.		1,196		1,196
1180	Misc exp staff recruitm.	6,000	14,000	25,000		45,000
1181	Travel expenses	1,000				1,000

BUDGET 2014. AMENDING AND BUDGET TRANSFERS						
Budget Item		Appropriations 2014				
		Initial	Amendment 1	Amendment 2	Transfers	Final
Code	Description	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]
1182	Inst, reset & transfer allow	10,000				10,000
1183	Removal expenses	6,000				6,000
1184	Temp daily subs allow.	4,500				4,500
1190	Salary weightings	p.m.				p.m.
1410	Medical service	29,000				29,000
1420	Other welfare serv.	5,000				5,000
1522	Trainees	14,000				14,000
1...	TOTAL T1 - Staff	5,606,200		-50,100		5,556,100
2000	Rent	425,000		-116,500		308,500
2010	Insurance	8,750				8,750
2020	Water, gas, elect, heating	100,000				100,000
2030	Cleaning & maintenance	64,000				64,000
2040	Fitting-out of premises	10,500		30,500		41,000
2050	Security&Surveillance Buildings	63,000	-1,500			61,500
2090	Administrative expenditure, taxes	500	-500			0
2100	IT operating expenditure	180,000				180,000
2120	Serv. provided by IT Staff	250,000		62,400		312,400

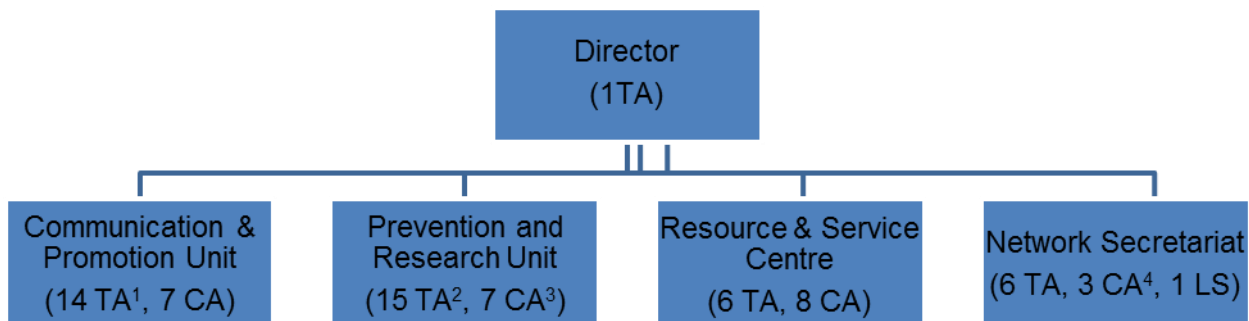
BUDGET 2014. AMENDING AND BUDGET TRANSFERS						
Budget Item		Appropriations 2014				
		Initial	Amendment 1	Amendment 2	Transfers	Final
Code	Description	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]
2130	New & repl. Purchases	75,000				75,000
2133	Maintenance, use and repair	500				500
2134	Electronic office equipment	300				300
2210	Replacement purchases	28,650				28,650
2232	Vehicle upkeep, petrol	p.m.	2,000			2,000
2250	Public. & subscriptions	10,500				10,500
2300	Stationery & office supp.	11,000				11,000
2320	Bank charges	1,600				1,600
2330	Legal expenses	10,000		-6,050		3,950
2331	Audit services	p.m.		26,000		26,000
2352	Internal catering serv.	6,500				6,500
2353	Depart. removals	700				700
2359	Other expenditure	1,500		6,050		7,550
2400	Postal & delivery charges	10,500				10,500
2410	Telephone, telegraph, etc.	121,975		-12,300		109,675
2...	TOTAL T2 - Infrastructure	1,380,475		-9,900		1,370,575
3200	Communication	1,150,000		225,000	-5,700	1,369,300

BUDGET 2014. AMENDING AND BUDGET TRANSFERS						
Budget Item		Appropriations 2014				
		Initial	Amendment 1	Amendment 2	Transfers	Final
Code	Description	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]
3201	Campaigning	1,810,560		50,000	68,290	1,928,850
3202	Promotion	640,000		-25,000	-68,290	54,710
3209	Mission CPU	50,000				50,000
3300	Networking and Coordination	412,000			-92,512	319,488
3302	Representation	9,000				9,000
3304	Translations	729,000			265,918	994,918
3309	Mission NS	130,000				130,000
3400	PRU	2,662,386		-250,000	-167,706	2,244,680
3409	Mission PRU	100,000				100,000
3...	TOTAL T3 - Operational	7,692,946				7,692,946
	TOTAL BUDGET	14,679,621		-60,000		14,619,621
4600	IPA III	p.m.	450,297			450,297
4700	Older workers	p.m.	1,997,512			1,997,512
4800	ENPI	p.m.	188,596			188,596
4...	EARMARKED PROJECTS		2,636,405			7,692,946
	GRAND TOTAL	14,679,621	2,636,405	-60,000		17,256,026

Table 5 – % of types of procurement procedures carried out in 2014

Procedure	Amount	%
Negotiated procedure	584,336,7	18%
Open procedures	2,670,000	82%
Total	3,254,336.7	100.00%

Annex III. Organisational chart as of 31 December 2014



1. One AST 1 post vacant;
2. One AST 3 post is on hold to contribute to 5% staff cut in 2015 (not included in the above chart).
3. One FG IV post vacant; One FG IV post is filled out on a short term basis for a period of one year until 31.08.2015.
4. One FGIV post (funded outside the normal subsidy) is filled out until 31.01.2016 to support the implementation of the ENP programme (not included in the above chart).
5. One FGIV post (funded outside the normal subsidy) has been filled out until 30.11.2014 to support the implementation of the IPA programme (not included in the above chart).

Annex IV. Establishment plan

Function group and grade	2014			
	Authorised under the EU Budget		Filled as of 31/12/2014	
	Permanent posts	Temporary posts	Permanent posts	Temporary posts
AD 16				
AD 15				
AD 14		1		1
AD 13		1		1
AD 12		1		1
AD 11		1		1
AD 10		3		2
AD 9		1		1
AD 8		6		5
AD 7		5		6
AD 6		5		5
AD 5				
AD TOTAL		24		23
AST 11				
AST 10				
AST 9		1		1
AST 8				
AST 7		1		
AST 6		1		1
AST 5		2		3
AST 4		8		8
AST 3		3		2
AST 2		2		2
AST 1		1		
AST TOTAL		19		17
AST/SC 6				
AST/SC 5				
AST/SC 4				
AST/SC 3				
AST/SC 2				
AST/SC 1				
AST/SC TOTAL				
TOTAL		0		
GRAND TOTAL	43		40	

Key functions	Type of contract (official, TA or CA)	Function group, grade of recruitment	Indication whether the function is dedicated to administrative support and coordination, operational or neutral
Head of Unit (Level 2 in the structure taking the Director as level 1)	TA	AD9	Operational
Senior Officer, Senior Specialist (Senior Project Manager)	TA	AD8	Operational
Officer, Specialist (Project Manager)	TA and CA	AD6, FG IV	Operational
Officer, Specialist (HR Officer, ICT Officer)	TA, CA	AST 3, FG III	Neutral, Administrative support and coordination
Junior Officer	N/A	N/A	N/A
Senior Assistant	N/A	N/A	N/A
Junior Assistant (Assistant Project Manager)	TA and CA	AST 1 to 3 FG II to III	Operational / administrative support and coordination
Head of Administration (Head of Unit)	TA	AD10	Administrative support and coordination
Head of Human Resources (HR Manager)	TA	AD7	Administrative support and coordination
Head of Finance	N/A	N/A	N/A
Head of IT (ICT Manager)	TA	AD6	Administrative support and coordination, Operational
Secretary, Assistant to the Head of Unit	TA and CA	AST3 FG II to FG III	Operational / Administrative support and coordination
Mail Clerk	N/A	N/A	N/A
Webmaster - Editor	CA	FG III	Operational, Administrative support and coordination

<i>Data Protection Officer</i>	<i>TA</i>	<i>AST3</i>	<i>Operational, Administrative support and coordination (OSH project officer has been appointed as DPO)</i>
<i>Accounting Officer</i>	<i>TA</i>	<i>AST5</i>	<i>Neutral</i>
<i>Internal Auditor</i>	<i>N/A No IAC – IAS is the Agency's internal auditor</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>
<i>Secretary to the Director (Personal Assistant to the Director)</i>	<i>TA</i>	<i>AST3</i>	<i>Operational</i>

Results from the screening exercise 2014

<i>Job Type (sub)category</i>	<i>Year 2014 (%)</i>
<i>Administrative support and Coordination</i>	<i>23.5%</i>
<i>Administrative Support</i>	<i>13.6%</i>
<i>Coordination</i>	<i>9.9%</i>
<i>Operational</i>	<i>64.1%</i>
<i>General operational</i>	<i>5.4%</i>
<i>Programme management</i>	<i>53.7%</i>
<i>Top level Operational Coordination</i>	<i>4.2%</i>
<i>Evaluation & Impact assessment</i>	<i>0.7%</i>
<i>Neutral</i>	<i>12.4%</i>
<i>Finance/control</i>	<i>11.1%</i>
<i>Linguistic</i>	<i>1.2%</i>

Annexe V – Ressources humaines et financières par activité

Cette annexe présente des informations sur la consommation exacte de ressources humaines et financières par activité (comptabilité par activité, CPA). La structure des activités est définie dans le plan de gestion annuel.

Les données se fondent sur les systèmes financiers de l'Agence et le registre sur lequel le personnel consigne le temps consacré à chaque activité.

Parallèlement à l'adoption du plan de gestion 2014, le conseil a approuvé une estimation des ressources nécessaires pour chaque activité (établissement du budget par activité, EBA). Les chiffres sont présentés ci-après.

Établissement du budget par activité (2014)

Activité	Coût total estimé (EUR)	ETP*
1.1. Prévision des risques nouveaux et émergents en matière de SST liés aux nouvelles technologies dans les emplois verts	229,535	0.8
1.2. Étude prospective à grande échelle	390,023	2.6
2.1. Enquête européenne des entreprises sur les risques nouveaux et émergents (Esener)	1,794,768	3.4
2.2. Vue d'ensemble en matière de SST: travailleurs âgés	589,635	5.2
2.3. Vue d'ensemble en matière de SST: micro-entreprises et petites entreprises	410,019	2.3
2.4. Vue d'ensemble en matière de SST: maladies liées au travail	414,902	2.7
2.5. Coûts et avantages de la SST	365,957	2.1
3.1. Outil d'évaluation interactive des risques en ligne (OiRA)	1,232,811	7.0
3.2. Outils d'application des solutions en matière de SST	155,324	1.1
4.1. Campagne «Lieux de travail sains»: «Ensemble pour la prévention des risques»	161,198	0.9
4.2. Campagne «Lieux de travail sains»: «Les risques psychosociaux: mieux prévenir pour mieux travailler»	3,654,352	13.8
4.3. Campagne «Lieux de travail sains» 2016-2017	226,079	0.9
4.4. Actions de sensibilisation	917,693	3.7
5.1. OSHwiki	376,179	2.3
5.2. Autres actions de mise en réseau des connaissances	227,194	1.6
6.1. Mise en réseau stratégique	842,007	4.6
6.2. Mise en réseau opérationnelle	1,016,403	5.6
6.3. Communication d'entreprise	1,675,542	7.4
Total	14,679,621	68.0

Durant l'année, les ressources allouées ont été adaptées à l'évolution des besoins. Les principales adaptations ont été les suivantes:

1.2. Étude prospective à grande échelle: en raison de l'indisponibilité de certaines ressources humaines, certaines actions relevant de cette activité ont été reportées, et les ressources humaines mobilisées ont été inférieures aux estimations. Les dépenses ont dépassé les prévisions parce que des traductions ont été réalisées dans plus de langues que prévu.

2.1. Esener: les besoins de financement relevant du titre III en 2014 ont été inférieurs aux prévisions, et la somme finale a été adaptée en conséquence, notamment parce qu'aucune action de communication n'a eu lieu en 2014. Les ressources humaines nécessaires ont été inférieures aux prévisions, car les actions de mise en réseau et de communication auront lieu en 2015.

2.4. Maladies liées au travail: les besoins de financement relevant du titre III en 2014 ont dépassé les prévisions en raison d'une forte demande de traductions de la part des points focaux.

2.5. Coûts et avantages de la SST: à la suite d'un atelier d'experts, les plans relatifs à cette activité ont été adaptés, ce qui a entraîné l'annulation d'une étude à petite échelle en 2014, et par conséquent une réduction des fonds requis pour le titre III.

3.2. Outils d'application des solutions en matière de SST: l'une des actions (un atelier) a été moins onéreuse que prévu, ce qui a entraîné une réduction des fonds nécessaires pour le titre III. Le temps de travail nécessaire au personnel de l'Agence a également été inférieur aux prévisions en raison de l'engagement positif du coorganisateur.

4.1. «Ensemble pour la prévention des risques»: les dépenses relevant du titre III ont été inférieures aux prévisions, car une analyse comparative a été reportée à l'année 2015. Les ressources humaines nécessaires ont également été inférieures, pour la même raison.

4.2. «Les risques psychosociaux: mieux prévenir pour mieux travailler»: les dépenses relevant du titre III ont dépassé les prévisions en raison d'une demande de matériel de campagne plus élevée que prévu et de la production imprévue d'une vidéo pour promouvoir le guide électronique.

4.3. Campagne «Lieux de travail sains» 2016-2017: il a été décidé, pour accroître l'efficacité, d'utiliser les produits créés au titre de l'activité 2.2 pour la campagne. La réduction du nombre de nouveaux produits a entraîné une diminution des dépenses relevant du titre III. Une durée plus longue que prévu a été requise en raison de la complexité de certains produits et de la nécessité de définir précisément la portée de la campagne, de concert avec les parties prenantes.

5.2. Autres actions de mise en réseau des connaissances: plus de temps que prévu a été consacré à cette activité, afin de répondre à la demande de soutien de la Commission concernant l'exercice d'évaluation ex post des directives.

6.1. Mise en réseau stratégique: l'augmentation des coûts relevant du titre III trouve son origine dans la nécessité accrue d'une présence dans les États membres et parmi les parties prenantes européennes.

6.2. Mise en réseau opérationnelle: les dépenses associées au titre III ont diminué pour des raisons techniques; en effet, les coûts de traduction de la documentation relèvent directement des activités visées par les traductions.

6.3. Communication d'entreprise: les dépenses relevant du titre III ont été supérieures aux prévisions, car le coût du développement du nouveau site web de l'Agence a dépassé les estimations. Un nombre significatif de procédures d'adjudication, impliquant plus de participants que prévu, a mobilisé le personnel durant une période plus longue que prévu.

Il est à noter que la différence entre le total de 68 ETP de l'EBA et celui de 62,1 ETP de la CPA s'explique par les congés maladie et autres absences du personnel.

Comptabilité par activité (2014)

Activité	Coût total (EUR)	ETP*
1.1. Prévision des risques nouveaux et émergents en matière de SST liés aux nouvelles technologies dans les emplois verts	238,323	0.8
1.2. Étude prospective à grande échelle	277,476	1.3
2.1. Enquête européenne des entreprises sur les risques nouveaux et émergents (Esener)	1,395,085	2.0
2.2. Vue d'ensemble en matière de SST: travailleurs âgés	430,335	3.7
2.3. Vue d'ensemble en matière de SST: micro-entreprises et petites entreprises	315,388	1.6
2.4. Vue d'ensemble en matière de SST: maladies liées au travail	448,533	1.7
2.5. Coûts et avantages de la SST	343,864	2.2
3.1. Outil d'évaluation interactive des risques en ligne (OiRA)	1,111,337	5.3
3.2. Outils d'application des solutions en matière de SST	44,461	0.3
4.1. Campagne «Lieux de travail sains»: «Ensemble pour la prévention des risques»	82,606	0.4
4.2. Campagne «Lieux de travail sains»: «Les risques psychosociaux: mieux prévenir pour mieux travailler»	3,923,879	14.0
4.3. Campagne «Lieux de travail sains» 2016-2017	177,045	1.2
4.4. Actions de sensibilisation	854,398	3.3
5.1. OSHwiki	419,743	2.4
5.2. Autres actions de mise en réseau des connaissances	272,600	2.1
6.1. Mise en réseau stratégique	1,013,719	5.5
6.2. Mise en réseau opérationnelle	632,071	3.8
6.3. Communication d'entreprise	2,441,589	10.6
Total	14,422,451	62.1

* L'ETP (équivalent temps plein) est une mesure normalisée de l'effort de travail d'un membre du personnel durant une année.

Annex VI. List of Governing Board members as of 31 December 2014

Governments

Members	Country	Alternates
Mr Jan BATEN	Belgium	Ms Véronique CRUTZEN
Ms Darina KONOVA	Bulgaria	Ms Vaska SEMERDZHIEVA
Mr Zdravko MURATTI	Croatia	Mr Miroslav ELEZOVIĆ
Mr Jaroslav HLAVÍN	Czech Republic	Ms Anežka SIXTOVÁ
Ms Charlotte SKJOLDAGER	Denmark	Ms Annemarie KNUDSEN
Mr Kai SCHÄFER	Germany	Ms Ellen ZWINK
Ms Maret MARIPUU	Estonia	Ms Kristel PLANGI
Ms Margaret LAWLOR	Ireland	Ms Paula GOUGH
Mr Antonios CHRISTODOULOU	Greece	Ms Stamatina PISSIMISSI
Ms Dolores LIMÓN TAMÉS	Spain	Mr Mario GRAU-RIOS
Ms Sophie BARON	France	Mr Olivier MEUNIER
Mr Paolo ONELLI	Italy	Ms Emanuela PROCOLI
Mr Anastassios YIANNAKI	Cyprus	Mr Aristodemos ECONOMIDES
Mr Renārs LŪSIS	Latvia	Ms Jolanta GEDUSA
Ms Aldona SABAITIENĖ	Lithuania	Ms Vilija KONDROTIENĖ
Mr Robert HUBERTY	Luxembourg	Mr Raul SCHMIDT
Awaiting new name	Hungary	Ms Éva GRÓNAI
Mr Mark GAUCI	Malta	Mr Vincent ATTARD
Mr Rob TRIEMSTRA	Netherlands	Mr Martin DEN HELD
Ms Gertrud BREINDL Vice-Chairperson	Austria	Ms Anna RITZBERGER-MOSER
Ms Danuta KORADECKA	Poland	Mr Daniel PODGÓRSKI
Mr Antonio SANTOS	Portugal	Mr Carlos PEREIRA
Mr Nicolae VOINOIU	Romania	Mr Marian TĂNASE
Ms Tatjana PETRIČEK Coordinator	Slovenia	Mr Jože HAUKO
Ms Laurencia JANČUROVÁ	Slovakia	Ms Eleonóra FAVIÁNOVÁ
Mr Leo SUOMAA	Finland	Mr Wiking HUSBERG
Mr Mikael SJÖBERG	Sweden	Mr Per EWALDSSON
Mr Clive FLEMING	United Kingdom	Mr Stuart BRISTOW

Employers

Members	Country	Alternates
Mr Kris DE MEESTER	Belgium	Mr Thierry VANMOL
Mr Georgi STOEV	Bulgaria	Awaiting new name
Mr Nenad SEIFERT	Croatia	Mrs Admir RIBICIC
Mr Karel PETRŽELKA	Czech Republic	Mr Martin RÖHRICH
Ms Maja Bejbro ANDERSEN Awaiting official nomination	Denmark	Mr Benjamin HOLST
Mr Eckhard METZE	Germany	Mr Stefan ENGEL
Ms Marju PEÄRNBERG	Estonia	Ms Piia SIMMERMAN
Ms Theresa DOYLE	Ireland	Mr Kevin ENRIGHT
Mr Christos KAVALOPOULOS	Greece	Mr Pavlos KYRIAKONGONAS
Ms Marina GORDON ORTIZ	Spain	Ms Laura CASTRILLO NÚÑEZ
Ms Nathalie BUET	France	Mr Patrick LÉVY
Ms Fabiola LEUZZI	Italy	Mr Marco FREGOSO
Mr Polyvios POLIVIOU	Cyprus	Mr Emiliios MICHAEL
Ms Irena UPZARE	Latvia	Mr Aleksandrs GRIGORJEVS
Mr Vaidotas LEVICKIS	Lithuania	Mr Jonas GUZAVICIUS
Mr François ENGELS	Luxembourg	Mr Pierre BLAISE
Mr Géza BOMBERA	Hungary	Mr Dezső SZEIFERT
Mr Andrew Agius MUSCAT	Malta	Mr John SCICLUNA
Mr Mario VAN MIERLO	Netherlands	Mr R. VAN BEEK
Ms Christa SCHWENG Vice-Chairperson	Austria	Ms Julia ENZELSBERGER
Mr Jacek MECINA	Poland	Awaiting new name
Mr Marcelino PENA COSTA	Portugal	Mr Luis HENRIQUE
Mr Ovidiu NICOLESCU	Romania	Mr Octavian Alexandru BOJAN
Mr Igor ANTAUER	Slovenia	Ms Maja SKORUPAN
Mr Robert MEITNER	Slovakia	Awaiting new name
Mr Jan SCHUGK	Finland	Mr Rauno TOIVONEN
Ms Bodil MELLBLÖM	Sweden	Ms Cecilia ANDERSSON
Ms Lena LEVY	United Kingdom	Ms Katy PELL

Workers

Members	Country	Alternates
Mr François PHILIPS	Belgium	Mr Herman FONCK
Mr Aleksandar ZAGOROV	Bulgaria	Mr Ivan KOKALOV
Ms Gordana PALAJSA	Croatia	Mr Marko PALADA
Mr Václav PROCHÁZKA	Czech Republic	Ms Radka SOKOLOVÁ
Mr Jan KAHR FREDERIKSEN	Denmark	Mr Stephan AGGER
Ms Sonja KÖNIG	Germany	Mr Thomas VEIT
Mr Argo SOON	Estonia	Ms Aija MAASIKA
Mr Sylvester CRONIN	Ireland	Ms Esther LYNCH
Mr Andreas STOIMENIDIS	Greece	Mr Ioannis ADAMAKIS
Mr Pedro J. LINARES	Spain	Ms Marisa RUFINO
Mr Gilles SEITZ	France	Mr Henri FOREST
Mr Marco LUPI	Italy	Mr Sebastiano CALLERI
Mr Nikos SATSIAS	Cyprus	Mr Nicos ANDREOU
Mr Ziedonis ANTAPSONS	Latvia	Mr Mārtiņš PUŽULS
Ms Inga RUGINIENĖ	Lithuania	Mr Petras GRĖBLIAUSKAS
Mr Serge SCHIMOFF	Luxembourg	Mr Marcel GOEREND
Mr Károly GYÖRGY Chairperson	Hungary	Mr Szilárd SOMLAI
Mr Anthony CASARU	Malta	Mr Joe CARABOTT
Mr Rik VAN STEENBERGEN	Netherlands	Ms Sonja BALJEU
Ms Julia NEDJELIK-LISCHKA	Austria	Mr Alexander HEIDER
Mr Dariusz GOC	Poland	Ms Marzena FLIS
Ms Vanda CRUZ Awaiting official appointment	Portugal	Mr Fernando GOMES
Mr Corneliu CONSTANTINOAIA	Romania	Mr Adrian CLIPII
Ms Lučka BÖHM	Slovenia	Ms Andreja MRAK
Mr Bohuslav BENDÍK	Slovakia	Mr Alexander ŤAŽÍK
Mr Erkki AUVINEN	Finland	Ms Paula ILVESKIVI
Ms Christina JÄRNSTEDT	Sweden	Ms Karin FRISTEDT
Mr Hugh ROBERTSON	United Kingdom	Ms Liz SNAPE

European Commission

Member	Alternate
Mr Armindo SILVA Employment, Social Affairs and Equal Opportunities DG	Ms Maria-Teresa MOITINHO DE ALMEIDA Employment, Social Affairs and Equal Opportunities DG
Mr Jesús ALVAREZ Vice-Chairperson Employment, Social Affairs and Equal Opportunities DG	Awaiting new name
Mr Andrzej RUDKA Enterprise and Industry DG	Awaiting new name

Observers

Member	Alternate
Mr Juan MENÉNDEZ-VALDÉS European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions	Ms Erika MEZGER European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions
Mr Jerzy CIECHANOSKI Chairperson of the Board of the European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions	
Ms Rebekah SMITH, Coordinator BUSINESSEUROPE	Ms Valerie CORMAN CNPF
Mr Józef NIEMIEC, Coordinator ETUC	

Observers - ICELAND

Member	Interest group	Alternate
Mr Eyjólfur SÆMUNDSSON	Government	Awaiting new name
Mr Jón Rúnar PÁLSSON	Employers	Ms Guðrun S. EYJÓLFSDÓTTIR
Mr Björn Ágúst SIGURJÓNSSON	Workers	Ms Helga JÓNSDÓTTIR

Observers - LIECHTENSTEIN

Member	Interest group	Alternate
Mr Robert HASSLER	Government	Mr Elmar FRICK
Mr Jürgen NIGG	Employers	Ms Brigitte HAAS
Mr Sigi LANGENBAHN	Workers	Ms Christine SCHÄDLER

Observers - NORWAY

Member	Interest group	Alternate
Mr Yogindra SAMANT	Government	Ms Thorfrid HANSEN
Ms Ann Torill BENONISEN	Employers	Ms Gry MYKLEBUST
Ms Marianne SVENSLI	Workers	Mr Jon Olav BERGENE

Annex VII. Decisions taken by the Governing Board in 2014

Decision	Written procedure/Meeting
EU-OSHA new Financial Regulation	Written procedure (15 January 2014)
Staff Regulations – first set of Implementing Rules	Written procedure (5 February 2014)
Analysis and assessment of AAR 2013	Board Meeting (March 2014) and confirmation in Bureau meeting (June 2014)
Annual Report 2013	Board Meeting (March 2014)
Amending Budget 2014	Board Meeting (March 2014)
Review of ICSS	Board Meeting (March 2014)
Draft budget, establishment plan and MSPP 2015	Board Meeting (March 2014)
Draft AMP 2015	Board Meeting (March 2014)
Election of chair and vice-chairs	Board Meeting (March 2014)
Opinion on Accounts for the Financial Year 2013	Written procedure (6 June 2014)
Minutes of March Board meeting	Written procedure (4 July 2014)
Appraisal of the Director and designation of Reporting Officers	Written procedure (8 September 2014)
Non-application of 13 implementing rules to the Staff Regulations	Written procedure (26 September 2014)
Implementing rules on working time, part-time, types of posts and job titles	Written procedure (28 October 2014)
Amending budget II 2014	Board meeting (November 2014)
Final AMP 2015	Board meeting (November 2014)
Budget and establishment plan 2015	Board meeting (November 2014)
Revised basic requirements for EU-OSHA /Focal Point cooperation	Board meeting (November 2014)
Cooperation with organisations in Member States in relation to activities outside the EU	Board meeting (November 2014)
Anti-fraud strategy	Board meeting (November 2014)
Conflict of interest policy	Board meeting (November 2014)
EU-OSHA Financial Implementing Rules	Board meeting (November 2014)
Implementing rules on the procedure governing the engagement and use of Temporary Agents	Board meeting (November 2014)
Board meeting dates 2015	Board meeting (November 2014)

Annex VIII. Materiality criteria

The aim of this document is to define the materiality criteria for deciding whether a reservation should be included in declaration of assurance in the context of the annual activity reporting.

According to the European Commission's standing instructions on the Annual Activity Report, only material reservations can be used to qualify the annual declaration. Even if no reservation has been issued, the Agency should explain the materiality criteria that are applicable in its operations.

Determining whether a weakness should be reported in the form of reservation in the Annual Activity Report is a matter of judgement of the Authorizing Officer. He/she should identify the overall impact of a certain weakness and determine whether it can lead to a reservation and influence the conclusions on assurance. The materiality criteria provide the basis for this assessment of the Authorizing Officer and the Authorizing Officers by delegation.

Weaknesses that are likely to lead to a reservation fall within the scope of the declaration of assurance and relate to the reasonable assurance of:

- uses of resources
- sound financial management
- legality and regularity of operations.
- Examples of possible weaknesses that may qualify for a reservation include (non-exhaustive list):
- significant occurrence of errors in the underlying transactions (legality and regularity) detected during the controls or supervision exercises;
- significant control system weaknesses;
- insufficient audit coverage and/or inadequate information from internal control systems;
- critical issues outlined by the European Court of Auditors, the Internal Audit Service and the OLAF;
- significant reputational events.

Determining whether a certain weakness is material involves a judgment in qualitative and quantitative terms.

From a qualitative point of view, the significance of a weakness is judged on the basis of:

- nature and scope of the weakness;
- duration of the weakness;
- existence of satisfactory compensatory measures (mitigating controls);
- existence of provably effective corrective actions (action plans).

From a quantitative point of view, a weakness is considered material if the financial impact (monetary value of the identified problem, amount considered erroneous, amount considered at risk) is greater than 2% of the authorized payments of the reporting year. When a weakness is considered to reach this threshold, a reservation should be formulated and reported in the Annual Activity Report.

The reservation should include a description of the nature of the weakness and the scope and should be quantified in budgetary terms. The impact on the overall assurance declaration should be described. Mitigating and corrective measures should also be set out in the Annual Activity Report.

Annex IX. Declarations by the Authorizing Officers by delegation relating to the Annual Activity Report 2014

Declaration by the Head of Resource and Service Centre

I, the undersigned Françoise Murillo,

In my capacity as Head of Resource and Service Centre and Authorizing Officer by delegation in relation to legal and budgetary commitments and payments (all titles, all 'Hors-Budget') and other operations (incomes, credit operations)

Declare that the information contained in this report gives a true and fair view.

State that I have reasonable assurance that the resources assigned to the activities described in this report have been used for their intended purpose and in accordance with the principles of sound financial management, and that the control procedures put in place give the necessary guarantees concerning the legality and regularity of the underlying transactions.

I confirm that I am not aware of anything not reported here which could harm the interests of the Agency.

Bilbao, 30 April 2015

(signed)

Declaration by the Head of Communication and Promotion Unit

I, the undersigned Andrew Smith,

In my capacity as Head of Communication and Promotion Unit and Authorizing Officer by delegation in relation to legal and budgetary commitments and payments (all titles, all 'Hors-Budget') and other operations (incomes, credit operations)

Declare that the information contained in this report gives a true and fair view.

State that I have reasonable assurance that the resources assigned to the activities described in this report have been used for their intended purpose and in accordance with the principles of sound financial management, and that the control procedures put in place give the necessary guarantees concerning the legality and regularity of the underlying transactions.

I confirm that I am not aware of anything not reported here which could harm the interests of the Agency.

Bilbao, 4 May 2015

(signed)

Declaration by the acting Head of Prevention and Research Unit

I, the undersigned William Cockburn,

In my capacity as acting Head of Prevention and Research Unit and Authorizing Officer by delegation in relation to legal and budgetary commitments and payments (all titles, all 'Hors-Budget') and other operations (incomes, credit operations)

Declare that the information contained in this report gives a true and fair view.

State that I have reasonable assurance that the resources assigned to the activities described in this report have been used for their intended purpose and in accordance with the principles of sound financial management, and that the control procedures put in place give the necessary guarantees concerning the legality and regularity of the underlying transactions.

I am not aware of anything not reported here which could harm the interests of the Agency.

Bilbao, 6 May 2015

(signed)

Declaration by the Network Manager at Network Secretariat

I, the undersigned Jesper Bejer,

In my capacity as Network Manager and Authorizing Officer by delegation in relation to legal and budgetary commitments and payments using funds of budget item 3300 of the annual budget and to authorize same transactions "Hors Budget".

Declare that the information contained in this report gives a true and fair view.

State that I have reasonable assurance that the resources assigned to the activities described in this report have been used for their intended purpose and in accordance with the principles of sound financial management, and that the control procedures put in place give the necessary guarantees concerning the legality and regularity of the underlying transactions.

I confirm that I am not aware of anything not reported here which could harm the interests of the Agency.

Bilbao, 4 May 2015

(signed)

Annex X. Declaration by the Internal Control Coordinator relating to the Annual Activity Report 2014

I, the undersigned Gábor Makarész,

In my capacity as Internal Control Coordinator

Declare that I have reported my advice and recommendations to the Director on the overall state of the internal control systems at the Agency.

I hereby certify that the information provided in Part II and III of the present Annual Activity Report and in annexes is, to the best of my knowledge, accurate and exhaustive.

Bilbao, 5 May 2015

(signed)

Annex XI. Provisional accounts

PROVISIONAL ACCOUNTS FOR 2014

INCLUDING THE REPORT ON BUDGET IMPLEMENTATION

CERTIFICATION TEXT FOR ANNUAL ACCOUNTS OF EU-OSHA

The annual accounts of EU-OSHA for the year 2014 have been prepared in accordance with the Financial Regulation applicable to the general budget of the European Union and the accounting rules adopted by the Commission's Accounting Officer, as are to be applied by all the institutions, agencies and joint undertakings.

I acknowledge my responsibility for the preparation and presentation of the annual accounts of EU-OSHA in accordance with art. 68 of the Financial Regulation.

I have obtained from the authorising officer, who certified its reliability, all the information necessary for the production of the accounts that show the EU-OSHA's assets and liabilities and the budgetary implementation.

I hereby certify that based on this information, and on such checks as I deemed necessary to sign off the accounts, I have a reasonable assurance that the accounts present fairly, in all material aspects, the financial position, the results of the operations and the cash-flow of EU-OSHA.

26 February 2015
Juan Carlos del Campo Benito
(Signed)

Accounting Officer

INDEX

Contents

1	<u>REPORT ON BUDGET IMPLEMENTATION FOR 2014</u>	96
1.1	<u>INTRODUCTION</u>	96
1.2	<u>REVENUES</u>	97
1.3	<u>EXPENDITURES – GENERAL TABLE</u>	98
1.4	<u>BUDGET OUTTURN ACCOUNT</u>	99
1.5	<u>BUDGET 2014. AMENDING AND BUDGET TRANSFERS</u>	100
2	<u>FINANCIAL STATEMENTS</u>	115
2.1	<u>BALANCE SHEET</u>	117
2.2	<u>STATEMENT OF FINANCIAL PERFORMANCE</u>	118
2.3	<u>BUDGETARY VERSUS ECONOMIC OUTTURN: COMPARISON</u>	119
2.4	<u>CASH-FLOW TABLE (INDIRECT METHOD)</u>	120
2.5	<u>STATEMENT OF CHANGES ON NET ASSETS</u>	121
2.6	<u>OFF – BALANCE ITEMS:</u>	121
2.7	<u>NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS</u>	122
2.7.1	<u>A1: FIXED ASSETS</u>	122
2.7.2	<u>A2: LONG TERM RECEIVABLES</u>	124
2.7.3	<u>A3: PREFINANCING GIVEN 2014</u>	125
2.7.4	<u>A4: SUNDRY RECEIVABLES</u>	126
2.7.5	<u>A5: ACCRUED INCOMES CONSOLIDATED ENTITIES</u>	126
2.7.6	<u>A6: SHORT TERM RECEIVABLES WITH CONSOLIDATED ENTITIES</u>	126
2.7.7	<u>A7: CASH AND CASH EQUIVALENTS</u>	126
2.7.8	<u>L1: CURRENT PAYABLES</u>	127
2.7.9	<u>L2: SUNDRY PAYABLES</u>	127
2.7.10	<u>L3: DEFERRALS AND ACCRUALS</u>	127
2.7.11	<u>L4: PRE-FINANCING RECEIVED FROM CONSOLIDATED EC ENTITIES</u>	128
2.7.12	<u>L5: OTHER ACCOUNTS PAYABLE AGAINST CONSOLIDATED EC ENTITIES</u>	128

1. REPORT ON BUDGET IMPLEMENTATION FOR 2014

a. INTRODUCTION

A. Legal framework – Financial regulation

This report on the implementation of the budget has been prepared in accordance with Article 97 of the Financial Regulation of the Agency adopted on 15th January 2014.

B. Management information systems

The budget accounts are maintained by ABAC.

ABAC/ SAP are used as software for general accounting.

Various budgetary and financial reports are produced using the Business Object system.

b. REVENUES

Revenue entered in the 2014 budget is shown in the table below.

	2014 Revenue entered in the budget	2014 Actual revenue
100/101/102 - European Commission subsidy	14.519.521	14.229.072,00
200 - Grant from the Basque Regional Government	40.000	40.000,00
202 - Grant from the Spanish Government	60.100	60.100,00
220 – IPA III (earmarked)	450.297 (1)	119.542,00
221 - “Older workers” project (earmarked)	1.997.512(2)	350.000,00
222 – ENPI Project (earmarked)	188.596	188.596,00
520 – Bank interest and others	p.m.	20.859,68
540 - Miscellaneous revenue	p.m.	2.332,13
590- Other revenue from adm. operations	p.m.	430,89
Total	17.256.026	15.010.932,70

- (1) Reinscription in the budget for 330.754,58 plus 119.542 cashed in 2014.
 (2) Reinscription in the budget for 1.647.512,15, plus 350.000 cashed in 2014

c. EXPENDITURES – GENERAL TABLE

2013						2014					2014/2013	
Title	Credits	Committed	%	Payments	%	Credits	Committed	%	Payments	%	Comparative rates of execution	
	1	2	3=2/1	4	5=4/1	6	7	8=7/6	9	10=9/6	11=8/3	12=10/5
1	5.197.417,00	5.113.392,77	98,4%	5.023.446,80	96,7%	5.556.100	5.451.642	98,1%	5.284.861	95,1%	99,7%	98,4%
2	2.027.875,00	1.999.447,96	98,6%	1.398.021,48	68,9%	1.370.575	1.321.932	96,5%	878.520	64,1%	97,8%	93,0%
3	8.026.588,00	7.977.932,80	99,4%	4.284.382,88	53,4%	7.692.946	7.648.876	99,4%	4.887.056	63,5%	100,0%	119,0%
Total	15.251.880,00	15.090.773,53	98,9%	10.705.851,16	70,2%	14.619.621	14.422.451	98,7%	11.050.437	75,6%	99,7%	107,7%

d. BUDGET OUTTURN ACCOUNT

	2014	2013
REVENUE		
Balancing Commission subsidy	14.229.072,00	14.845.233,00
Other subsidy from Commission (Phare, IPA, ENPI)	658.138,00	769.542,00
Fee income	23.622,70	1.270,62
Other income	100.100,00	180.000,00
TOTAL REVENUE (a)	15.010.932,70	15.796.045,62
EXPENDITURE		
<i>Title I: Staff</i>		
Payments	5.284.861,37	5.023.446,80
Appropriations carried over	166.781,01	89.945,97
<i>Title II: Administrative Expenses</i>		
Payments	878.519,91	1.398.021,48
Appropriations carried over	443.412,09	601.426,48
<i>Title III: Operating Expenditure</i>		
Payments	6.008.121,13	4.514.856,38
Appropriations carried over	4.277.159,74	5.671.816,65
TOTAL EXPENDITURE (b)	17.058.855,25	17.299.513,76
OUTTURN FOR THE FINANCIAL YEAR (a-b)	-2.047.922,55	-1.503.468,14
Cancellation of unused payment appropriations carried over from previous year	86.092,09	210.047,70
Adjustment for carry-over from the previous year of appropriations available at 31.12 arising from assigned revenue	1.978.266,73	1.439.198,23
BALANCE OF THE OUTTURN ACCOUNT FOR THE FINANCIAL YEAR	16.436,27	145.777,79
Balance year N-1		81.627,08
Positive balance from year N-1 reimbursed in year N to the Commission		-81.627,08
Result used for determining amounts in general accounting	16.436,27	145.777,79
Commission subsidy - agency registers accrued revenue and Commission accrued expense	14.212.635,73	
Pre-financing remaining open to be reimbursed by agency to Commission in year N+1	16.436,27	
Interest generated by 31/12/N on the Commission balancing subsidy funds and to be reimbursed to the Commission (liability)		17.604,82

e. BUDGET 2014. AMENDING AND BUDGET TRANSFERS

Budget Item		Appropriations 2014				
		Initial	Amendment 1	Amendment 2	Transfers	Current
Code	Description	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]
1100	Basic Salary	3.060.000	-14.000	-182.100	-49.530	2.814.370
1101	Family allowances	447.000			24.200	471.200
1102	Expat+Foreign res. allow.	440.000			-24.200	415.800
1103	Secretarial allowances	4.200				4.200
1112	Local staff	32.500			330	32.830
1113	Contract agents	1.090.000			23.400	1.113.400
1120	Profess.training of staff	80.000				80.000
1130	Insurance ag. sickness	131.000			1.200	132.200
1131	Insurance ag. accidents	25.600			-1.200	24.400
1132	Insurance ag. unemploy.	48.000				48.000
1140	Childbirth/death allow.	400				400
1141	Travel exp. annual leave	80.000		-1.196		78.804
1175	Interim Services	43.000		107.000	25.800	175.800
1177	DG ADMIN admin. help	49.000				49.000
1178	Inter-agencies secretariat	p.m.		1.196		1.196
1180	Misc exp staff recruitm.	6.000	14.000	25.000		45.000
1181	Travel expenses	1.000				1.000
1182	Inst, reset & transfer allow	10.000				10.000
1183	Removal expenses	6.000				6.000
1184	Temp daily subs allow.	4.500				4.500
1190	Salary weightings	p.m.				p.m.
1410	Medical service	29.000				29.000
1420	Other welfare serv.	5.000				5.000
1522	Trainees	14.000				14.000
1...	TOTAL T1 - Staff	5.606.200	0	-50.100	0	5.556.100

Budget Item		Appropriations 2014				
		Initial	Amendment 1	Amendment 2	Transfers	Current
Code	Description	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]
2000	Rent	425.000		-116.500		308.500
2010	Insurance	8.750				8.750
2020	Water, gas, elect, heating	100.000				100.000
2030	Cleaning & maintenance	64.000				64.000
2040	Fitting-out of premises	10.500		30.500		41.000
2050	Security&Surv. Buildings	63.000	-1.500			61.500
2090	Admin expendit, taxes	500	-500			0
2100	IT operating expenditure	180.000				180.000
2120	Serv. provided by IT Staff	250.000		62.400		312.400
2130	New & repl. Purchases	75.000				75.000
2133	Mainten, use and repair	500				500
2134	Electronic office equipm.	300				300
2210	Replacement purchases	28.650				28.650
2232	Vehicle upkeep, petrol	p.m.	2.000			2.000
2250	Public. & subscriptions	10.500				10.500
2300	Stationery & office supp.	11.000				11.000
2320	Bank charges	1.600				1.600
2330	Legal expenses	10.000		-6.050		3.950
2331	Audit services	p.m.		26.000		26.000
2352	Internal catering serv.	6.500				6.500
2353	Depart. removals	700				700
2359	Other expenditure	1.500		6.050		7.550
2400	Post. & deliv. charges	10.500				10.500
2410	Teleph, telegraph, etc.	121.975		-12.300		109.675
2...	TOTAL T2 - Infrastructure	1.380.475	0	-9.900	0	1.370.575
3200	Communication	1.150.000		225.000	-5.700	1.369.300
3201	Campaigning	1.810.560		50.000	68.290	1.928.850

Budget Item		Appropriations 2014				
		Initial	Amendment 1	Amendment 2	Transfers	Current
Code	Description	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]
3202	Promotion	640.000		-25.000	-68.290	546.710
3209	Mission CPU	50.000				50.000
3300	Networking and Coordination	412.000			-92.512	319.488
3302	Representation	9.000				9.000
3304	Translations	729.000			265.918	994.918
3309	Mission NS	130.000				130.000
3400	PRU	2.662.386		-250.000	-167.706	2.244.680
3409	Mission PRU	100.000				100.000
3...	TOTAL T3 - Operational	7.692.946	0	0	0	7.692.946
	TOTAL BUDGET	14.679.621	0	-60.000	0	14.619.621
4600	IPA III	p.m.	450.297			450.297
4700	Older workers	p.m.	1.997.512			1.997.512
4800	ENPI	p.m.	188.596			188.596
4...	EARMARKED PROJECTS		2.636.405	0	0	7.692.946
	GRAND TOTAL	14.679.621	2.636.405	-60.000	0	17.256.026

BUDGET 2014. TRANSFERS OF APPROPRIATIONS

#	Title	from to	item	Amounts	Transfer	Total transfers
TR/01/14	Title 2	from to	2050 2090 2232	- 1.500,00 - 500,00 2.000,00	2.000,00	2.000,00

Justification : Maintenance (and other related) cost for Agency's vehicle initially not foreseen in 2014 because of planned car sale. Removal & new location for Agency's offices led to decide to keep the car.

TR/02/14	Title 1	from to	1100 1180	- 14.000,00 14.000,00	14.000,00	16.000,00
----------	---------	------------	--------------	--------------------------	-----------	-----------

Justification : Further appropriations (EUR 14.000) necessary for covering costs related to recruitment processes in 2014.

TR/03/14	Title 1	from to	1100 1180	- 25.000,00 25.000,00	25.000,00	25.000,00
----------	---------	------------	--------------	--------------------------	-----------	-----------

Justification : Further appropriations (EUR 25.000) necessary for covering costs related to recruitment processes in 2014.

TR/04/14	Title 2	from to	2000 2040	- 5.000,00 5.000,00	5.000,00	30.000,00
----------	---------	------------	--------------	------------------------	----------	-----------

Justification : Further appropriations (EUR 5.000) necessary for covering costs related to architect expertise on specific building issues in the seat of the Agency (Miribilla premises).

TR/05/14	Title 1	from to	1141 1178	- 1.196,00 1.196,00	1.196,00	31.196,00
----------	---------	------------	--------------	------------------------	----------	-----------

Justification : Further appropriations (EUR 1.196) necessary for covering costs related to contribution of EU-OSHA for the EU Agencies Network secretariat (Service Level Agreement EU-OSHA - European Aviation Safety Agency)

BUDGET 2014. TRANSFERS OF APPROPRIATIONS

#	Title	from to	item	Amounts	Transfer	Total transfers
TR/06/14	Title 3	from to	3400 3200 3201	- 250.000,00 200.000,00 50.000,00	250.000,00	281.196,00

Justification : Further appropriations (EUR 250.000) necessary for the activity "6.3.- Corporate Communications" under budget item 3200 (EUR 200.000) and for the activity "4.2.- Healthy Workplaces Manage Stress" (EUR 50.000) under budget item 3201.

In detail:

Activity "6.3.- Corporate Communication" : additional resources (EUR 200.000) needed in order to finance the development and implementation of a new Agency web site. Related provisional budget estimates were made before finalizing several Calls for Tender and actual costs based on the new framework contracts exceeded initial provisions.

Activity "4.2.- Healthy Workplaces Manage Stress" : Additional resources (EUR 50.000) required to support as many activities as possible requested by focal points under this year's European Campaign Assistance Package (ECAP).

Activity "2.1. - ESENER" : resources (EUR 250.000) under budget item 3400 have been made available thanks to specific contract concluded in 2013 (Decision TR/09/13 of 09/12/2014). Indeed, in order to address unforeseen sampling challenges, additional countries were included in the specific contract concluded in 2013, which had originally been planned for inclusion in the 2014 specific contract. Their inclusion in the former resulted in a greater than anticipated expenditure in 2013 and a corresponding lower expenditure in 2014.

TR/07/14	Title 1	from to	1100 1175	- 34.000,00 34.000,00	34.000,00	315.196,00
----------	---------	------------	--------------	--------------------------	-----------	------------

Justification : Further appropriations (EUR 34.000) necessary for covering costs related to interim staff in order to cover maternity leaves and provide other administrative support.

TR/08/14	Title 3	from to	3202 3200	- 25.000,00 25.000,00	25.000,00	340.196,00
----------	---------	------------	--------------	--------------------------	-----------	------------

Justification : Further appropriations (EUR 25.000) necessary for covering costs related to communication for development and implementation of the Agency's new websites (activity "6.3.- Corporate Communications") as estimations made at the end of 2013 have been subject to variation due to new framework contracts signed in 2014.

BUDGET 2014. TRANSFERS OF APPROPRIATIONS

#	Title	from to	item	Amounts	Transfer	Total transfers
---	-------	------------	------	---------	----------	-----------------

TR/09/14	Title 1	from to	1100 1175	- 73.000,00 73.000,00	73.000,00	413.196,00
----------	---------	------------	--------------	--------------------------	-----------	------------

Justification : Although a first transfer of EUR 34.000 was made in August (decision TR/07/14) for increasing the appropriations for the employment of interim staff in EU-OSHA (budget item, 1175) a further transfer of EUR 75.000 is necessary for the provision of 3 additional interim workers required to face recent unforeseen circumstances:

- The unexpected leave of two staff members (one resignation to work for an international organization and another one on unpaid leave for family reasons)
- And a peak of work in support/operational activities due to the deployment of new tools and applications.

New total appropriations for budget item 1175 is EUR 150.000

TR/10/14	Title 2	from to	2000 2331	- 26.000,00 26.000,00	26.000,00	439.196,00
----------	---------	------------	--------------	--------------------------	-----------	------------

Justification : Part of auditing services since 2014 is externalized (art. 107 of the Financial Regulation) and represents an estimated annual cost of EUR 26.000 to EU-OSHA following re-opening in September 2014 of competition for the European Commission framework contract for delivery of audit and control services

TR/11/14	Title 2	from to	2410 2120	- 12.300,00 12.300,00	12.300,00	451.496,00
----------	---------	------------	--------------	--------------------------	-----------	------------

Justification: Change of hosting company during 2014 for IT services and preparation of testing phase for potential Activity Based Management tool require further appropriations (EUR 12.300) than the amount initially foreseen in Budget 2014 (EUR 250.000). .

New total appropriations for budget item 2120 is EUR 262.300.

TR/12/14	Title 2	from to	2000 2040	- 25.500,00 25.500,00	25.500,00	476.996,00
----------	---------	------------	--------------	--------------------------	-----------	------------

Justification : Although a first transfer of EUR 5.000 was made in June (decision TR/04/14) for increasing the appropriations for the fitting out of Miribilla premises (budget item 2040), A further transfer of EUR 25.500 is necessary for:

BUDGET 2014. TRANSFERS OF APPROPRIATIONS

#	Title	from to	item	Amounts	Transfer	Total transfers
---	-------	------------	------	---------	----------	-----------------

- The space redistribution in some areas to improve working conditions & confidentiality
- Noise reduction in some offices as a follow-up action of the internal Health & Safety survey conducted in 2014.

New total appropriations for budget item 2040 is EUR 41.000.

TR/13/14	Title 2	from to	2330 2359	- 6.050,00 6.050,00	6.050,00	483.046,00
----------	---------	------------	--------------	------------------------	----------	------------

Justification: Further appropriations (EUR 6.050) necessary to cover expenditure related to manual handling and disposal of items stored inside and outside the EU-OSHA premises.

New total appropriations for budget item 2359 is EUR 7.550.

TR/14/14	Title 1	from	1100	- 23.400,00	48.800,00	48.800,00
			1102	- 24.200,00		
			1131	- 1.200,00		
		to	1101	24.200,00		
			1113	23.400,00		
			1130	1.200,00		

Justification : In order to cover salary staff obligations in December 2014, a reallocation of appropriations is necessary mainly for child allowances, contract agents expenditure and other related expenditure (insurance).

TR/15/14	Title 1	from	1100 1175	- 25.800,00 25.800,00	25.800,00	74.600,00
----------	---------	------	--------------	--------------------------	-----------	-----------

BUDGET 2014. TRANSFERS OF APPROPRIATIONS

#	Title	from to	item	Amounts	Transfer	Total transfers
---	-------	------------	------	---------	----------	-----------------

Justification : Further appropriations necessary (EUR 25.800) in order to contract interim services in 2014 and provide the necessary resources for covering unforeseen staff leaves (sickness, parental leave)

TR/16/14	Title 1	from	1100	- 330,00	330,00	74.930,00
			1112	330,00		

Justification: Further appropriations necessary (EUR 330) in order to cover the cost of local agent social security for the last quarter 2014.

TR/17/14	Title 3	from	3202	- 68.290,00	68.290,00	143.220,00
			3201	68.290,00		

Justification : Cancellation by FOP of several Awareness Raising Projects related promotion costs makes available further appropriations necessary (EUR 68.290) to cover campaigning actions for production in 2014 of ECAP products - Healthy Workplace Manage Stress campaign (activity 4.2.).

TR/18/14	Title 3	from	3200	- 5.700,00	265.918,00	409.138,00
			3300	- 92.512,00		
			3400	- 167.706,00		
			3304	265.918,00		

Justification: Portfolio approach for translations of Agency's products is in place as part of the measures to strengthen EU-OSHA's network. As part of this approach, a priority list of publications per member state and language has been created that allows translations be carried out according to available budget while meeting member states priorities.

TOTAL TRANSFERS 2014				908.184,00	908.184,00
-----------------------------	--	--	--	-------------------	-------------------

BUDGETARY IMPLEMENTATION - CURRENT APPROPRIATIONS (C1)										
Item		Final Credits	Committed	% Comm.	Paid	% Paid	Carry forward	% Carry forward	Cancelled credits	% Cancelled credits
		1	2	3=2/1	4	5=4/1	6	7=6/1	8=1-2	9=8/1
A-1100	BASIC SALARIES	2.814.370,00	2.783.558,02	98,91 %	2.783.558,02	98,91 %	0,00	0,00%	30.811,98	1,09%
A-1101	FAMILY ALLOWANCES	471.200,00	471.122,81	99,98 %	471.122,81	99,98 %	0,00	0,00%	77,19	0,02%
A-1102	EXPATRIATION AND FOREIGN-RESIDENCE ALLOWANCES	415.800,00	414.657,19	99,73 %	414.657,19	99,73 %	0,00	0,00%	1.142,81	0,27%
A-1103	SECRETARIAL ALLOWANCES	4.200,00	4.087,86	97,33 %	4.087,86	97,33 %	0,00	0,00%	112,14	2,67%
A-1112	LOCAL STAFF	32.830,00	32.823,39	99,98 %	32.823,39	99,98 %	0,00	0,00%	6,61	0,02%
A-1113	CONTRACT AGENTS	1.113.400,00	1.113.307,59	99,99 %	1.113.307,59	99,99 %	0,00	0,00%	92,41	0,01%
A-1120	PROFESSIONAL TRAINING OF STAFF	80.000,00	79.107,58	98,88 %	53.790,12	67,24 %	25.317,46	31,65%	892,42	1,12%
A-1130	INSURANCE AGAINST SICKNESS	132.200,00	132.105,53	99,93 %	132.105,53	99,93 %	0,00	0,00%	94,47	0,07%
A-1131	INSURANCE AGAINST ACCIDENTS AND OCCUPATIONAL	24.400,00	19.505,48	79,94 %	19.505,48	79,94 %	0,00	0,00%	4.894,52	20,06%
A-1132	INSURANCE AGAINST UNEMPLOYMENT	48.000,00	47.442,46	98,84 %	47.442,46	98,84 %	0,00	0,00%	557,54	1,16%
A-1140	CHILDBIRTH AND DEATH ALLOWANCES AND GRANTS	400,00	198,31	49,58 %	198,31	49,58 %	0,00	0,00%	201,69	50,42%
A-1141	TRAVEL EXPENSES FOR ANNUAL LEAVE	78.804,00	51.535,27	65,40 %	51.535,27	65,40 %	0,00	0,00%	27.268,73	34,60%
A-1175	INTERIM SERVICES	175.800,00	175.147,97	99,63 %	51.828,29	29,48 %	123.319,68	70,15%	652,03	0,37%
A-1177	PMO ADMINISTRATIVE HELP	49.000,00	47.784,51	97,52 %	46.382,12	94,66 %	1.402,39	2,86%	1.215,49	2,48%
A-1178	INTERAGENCIES SECRETARIAT	1.196,00	1.196,00	100,00 %	296,00	24,75 %	900,00	75,25%	0,00	0,00%

BUDGETARY IMPLEMENTATION - CURRENT APPROPRIATIONS (C1)										
Item		Final Credits	Committed	% Comm.	Paid	% Paid	Carry forward	% Carry forward	Cancelled credits	% Cancelled credits
		1	2	3=2/1	4	5=4/1	6	7=6/1	8=1-2	9=8/1
A-1180	MISCELLANEOUS EXPENDITURE ON STAFF RECRUITMENT	45.000,00	21.655,35	48,12 %	20.879,15	46,40 %	776,20	1,72%	23.344,65	51,88%
A-1181	TRAVEL EXPENSES	1.000,00		0,00 %		0,00 %	0,00	0,00%	1.000,00	100,00%
A-1182	INSTALLATION RESETTLEMENT AND TRANSFER ALLOW	10.000,00	8.897,23	88,97 %	8.897,23	88,97 %	0,00	0,00%	1.102,77	11,03%
A-1183	REMOVAL EXPENSES	6.000,00		0,00 %		0,00 %	0,00	0,00%	6.000,00	100,00%
A-1184	TEMPORARY DAILY SUBSISTENCE ALLOWANCES	4.500,00	4.315,28	95,90 %	4.315,28	95,90 %	0,00	0,00%	184,72	4,10%
A-1410	MEDICAL SERVICE	29.000,00	29.000,00	100,00 %	14.312,32	49,35 %	14.687,68	50,65%	0,00	0,00%
A-1420	OTHER WELFARE EXPENDITURE	5.000,00	735,46	14,71 %	357,86	7,16 %	377,60	7,55%	4.264,54	85,29%
A-1522	TRAINEES	14.000,00	13.459,09	96,14 %	13.459,09	96,14 %	0,00	0,00%	540,91	3,86%
TOTAL TITLE I		5.556.100,00	5.451.642,38	98,12 %	5.284.861,37	95,12 %	166.781,01	3,00%	104.457,62	1,88%
A-2000	RENT	308.500,00	301.732,37	97,81 %	290.649,38	94,21 %	11.082,99	3,59%	6.767,63	2,19%
A-2010	INSURANCE	8.750,00	8.392,69	95,92 %	8.392,69	95,92 %	0,00	0,00%	357,31	4,08%
A-2020	WATER GAS ELECTRICITY AND HEATING	100.000,00	93.202,19	93,20 %	88.273,07	88,27 %	4.929,12	4,93%	6.797,81	6,80%
A-2030	CLEANING AND MAINTENANCE	64.000,00	63.134,85	98,65 %	55.152,96	86,18 %	7.981,89	12,47%	865,15	1,35%
A-2040	FITTING-OUT OF PREMISES	41.000,00	40.001,42	97,56 %	6.175,98	15,06 %	33.825,44	82,50%	998,58	2,44%
A-2050	SECURITY AND SURVEILLANCE OF BUILDINGS	61.500,00	46.834,00	76,15 %	42.655,50	69,36 %	4.178,50	6,79%	14.666,00	23,85%

BUDGETARY IMPLEMENTATION - CURRENT APPROPRIATIONS (C1)										
Item		Final Credits	Committed	% Comm.	Paid	% Paid	Carry forward	% Carry forward	Cancelled credits	% Cancelled credits
		1	2	3=2/1	4	5=4/1	6	7=6/1	8=1-2	9=8/1
A-2100	I.T. OPERATING EXPENDITURE	180.000,00	179.955,45	99,98 %	91.635,41	50,91 %	88.320,04	49,07%	44,55	0,02%
A-2120	SERVICES PROVIDED BY I.T. STAFF	312.400,00	311.990,70	99,87 %	139.887,86	44,78 %	172.102,84	55,09%	409,30	0,13%
A-2130	NEW AND REPLACEMENT PURCHASES	75.000,00	68.545,65	91,39 %	55.586,37	74,12 %	12.959,28	17,28%	6.454,35	8,61%
A-2133	MAINTENANCE USE AND REPAIR	500,00	83,49	16,70 %	83,49	16,70 %	0,00	0,00%	416,51	83,30%
A-2134	ELECTRONIC OFFICE EQUIPMENT	300,00	0,00	0,00 %		0,00 %	0,00	0,00%	300,00	100,00%
A-2210	NEW AND REPLACEMENT FURNITURE PURCHASES FURN	28.650,00	28.610,35	99,86 %	22.384,75	78,13 %	6.225,60	21,73%	39,65	0,14%
A-2232	VEHICLE UPKEEP PETROL AND HIRING MEANS OF TRANSP	2.000,00	2.000,00	100,00 %	1.677,57	83,88 %	322,43	16,12%	0,00	0,00%
A-2250	PUBLICATIONS AND SUBSCRIPTIONS	10.500,00	6.000,00	57,14 %	4.834,30	46,04 %	1.165,70	11,10%	4.500,00	42,86%
A-2300	STATIONERY AND OFFICE SUPPLIES	11.000,00	10.888,86	98,99 %	10.888,86	98,99 %	0,00	0,00%	111,14	1,01%
A-2320	BANK CHARGES	1.600,00	634,26	39,64 %	634,26	39,64 %	0,00	0,00%	965,74	60,36%
A-2330	LEGAL EXPENSES	3.950,00	2.000,00	50,63 %		0,00 %	2.000,00	50,63%	1.950,00	49,37%
A-2331	AUDIT SERVICES	26.000,00	26.000,00	100,00 %		0,00 %	26.000,00	100,00%	0,00	0,00%
A-2352	INTERNAL CATERING EXPENSES	6.500,00	6.500,00	100,00 %	5.397,38	83,04 %	1.102,62	16,96%	0,00	0,00%
A-2353	DEPARTMENTAL REMOVALS	700,00		0,00 %		0,00 %	0,00	0,00%	700,00	100,00%
A-2359	OTHER EXPENDITURE	7.550,00	7.254,24	96,08 %	577,64	7,65 %	6.676,60	88,43%	295,76	3,92%

BUDGETARY IMPLEMENTATION - CURRENT APPROPRIATIONS (C1)										
Item		Final Credits	Committed	% Comm.	Paid	% Paid	Carry forward	% Carry forward	Cancelled credits	% Cancelled credits
		1	2	3=2/1	4	5=4/1	6	7=6/1	8=1-2	9=8/1
A-2400	POSTAGE AND DELIVERY CHARGES	10.500,00	8.497,44	80,93 %	5.580,07	53,14 %	2.917,37	27,78%	2.002,56	19,07%
A-2410	TELEPHONE TELEGRAPH TELEX RADIO AND TELEVISION	109.675,00	109.674,04	100,00 %	48.052,37	43,81 %	61.621,67	56,19%	0,96	0,00%
TOTAL TITLE II		1.370.575,00	1.321.932,00	96,45 %	878.519,91	64,10 %	443.412,09	32,35%	48.643,00	3,55%
B3-200	COMMUNICATION	1.369.300,00	1.347.951,49	98,44 %	1.024.421,74	74,81 %	323.529,75	23,63%	21.348,51	1,56%
B3-201	CAMPAIGNING	1.928.850,00	1.927.908,18	99,95 %	1.446.038,32	74,97 %	481.869,86	24,98%	941,82	0,05%
B3-202	PROMOTION	546.710,00	541.590,12	99,06 %	421.618,41	77,12 %	119.971,71	21,94%	5.119,88	0,94%
B3-209	MISSION EXPENSES	50.000,00	41.861,81	83,72 %	39.944,33	79,89 %	1.917,48	3,83%	8.138,19	16,28%
B3-300	NETWORKING AND COORDINATION	319.488,00	319.487,82	100,00 %	161.966,82	50,70 %	157.521,00	49,30%	0,18	0,00%
B3-302	REPRESENTATION EXPENSES	9.000,00	2.755,08	30,61 %	1.683,90	18,71 %	1.071,18	11,90%	6.244,92	69,39%
B3-304	TRANSLATION OF STUDIES REPORTS AND WORKING	994.918,00	994.918,00	100,00 %	337.801,10	33,95 %	657.116,90	66,05%	0,00	0,00%
B3-309	MISSION EXPENSES	130.000,00	127.724,57	98,25 %	113.232,38	87,10 %	14.492,19	11,15%	2.275,43	1,75%
B3-400	PREVENTION AND RESEARCH INFORMATION	2.244.680,00	2.244.679,69	100,00 %	1.256.769,99	55,99 %	987.909,70	44,01%	0,31	0,00%
B3-409	MISSION EXPENSES	100.000,00	99.999,38	100,00 %	83.578,80	83,58 %	16.420,58	16,42%	0,62	0,00%
TOTAL TITLE III		7.692.946,00	7.648.876,14	99,43 %	4.887.055,79	63,53 %	2.761.820,35	35,90%	44.069,86	0,57%
TOTAL BUDGET		14.619.621,00	14.422.450,52	98,65 %	11.050.437,07	75,59 %	3.372.013,45	23,06%	197.170,48	1,35%

BUDGETARY IMPLEMENTATION - APPROPRIATIONS CARRIED FORWARD (C8)						
Item	Heading	Credits	Paid	% Paid	Cancelled credits	% Cancelled credits
		1	2	3=2/1	4=1-2	5=4/1
A-1120	PROFESSIONAL TRAINING OF STAFF	33.380,21	32.359,06	96,94 %	1.021,15	3,06 %
A-1175	INTERIM SERVICES	45.796,67	45.557,48	99,48 %	239,19	0,52 %
A-1177	PMO ADMINISTRATIVE HELP	1.982,06		0,00 %	1.982,06	100,00 %
A-1180	MISCELLANEOUS EXPENDITURE ON STAFF RECRUITMENT	2.211,18	1.145,44	51,80 %	1.065,74	48,20 %
A-1410	MEDICAL SERVICE	6.470,85	2.854,76	44,12 %	3.616,09	55,88 %
A-1420	OTHER WELFARE EXPENDITURE	105,00	42,40	40,38 %	62,60	59,62 %
TOTAL TITLE I		89.945,97	81.959,14	91,12 %	7.986,83	8,88 %
A-2000	RENT	8.816,85	7.477,08	84,80 %	1.339,77	15,20 %
A-2020	WATER GAS ELECTRICITY AND HEATING	10.853,61	8.648,53	79,68 %	2.205,08	20,32 %
A-2030	CLEANING AND MAINTENANCE	7.655,95	7.597,11	99,23 %	58,84	0,77 %
A-2040	FITTING-OUT OF PREMISES	27.576,86	20.339,08	73,75 %	7.237,78	26,25 %
A-2050	SECURITY AND SURVEILLANCE OF BUILDINGS	35.935,89	35.364,76	98,41 %	571,13	1,59 %
A-2100	I.T. OPERATING EXPENDITURE	58.732,62	58.572,48	99,73 %	160,14	0,27 %
A-2120	SERVICES PROVIDED BY I.T. STAFF	127.756,97	127.071,03	99,46 %	685,94	0,54 %
A-2130	NEW AND REPLACEMENT PURCHASES	119.942,55	119.873,48	99,94 %	69,07	0,06 %
A-2133	MAINTENANCE USE AND REPAIR	352,45		0,00 %	352,45	100,00 %
A-2210	NEW AND REPLACEMENT FURNITURE PURCHASES FURN	62.396,94	62.396,94	100,00 %	0,00	0,00 %
A-2232	VEHICLE UPKEEP PETROL AND HIRING MEANS OF TRANSP	227,45	56,30	24,75 %	171,15	75,25 %
A-2250	PUBLICATIONS AND SUBSCRIPTIONS	7.491,45	1.166,98	15,58 %	6.324,47	84,42 %
A-2300	STATIONERY AND OFFICE SUPPLIES	12.495,83	12.036,81	96,33 %	459,02	3,67 %
A-2320	BANK CHARGES	132,39	75,19	56,79 %	57,20	43,21 %
A-2330	LEGAL EXPENSES	2.500,00	550,00	22,00 %	1.950,00	78,00 %
A-2352	INTERNAL CATERING EXPENSES	4.011,08	3.958,85	98,70 %	52,23	1,30 %
A-2359	OTHER EXPENDITURE	23.641,20	23.641,20	100,00 %	0,00	0,00 %
A-2400	POSTAGE AND DELIVERY CHARGES	6.686,88	6.166,20	92,21 %	520,68	7,79 %
A-2410	TELEPHONE TELEGRAPH TELEX RADIO AND TELEVISION	84.219,51	79.108,31	93,93 %	5.111,20	6,07 %
TOTAL TITLE II		601.426,48	574.100,33	95,46 %	27.326,15	4,54 %
B3-200	COMMUNICATION	152.774,56	149.977,02	98,17 %	2.797,54	1,83 %
B3-201	CAMPAIGNING	583.718,82	565.832,67	96,94 %	17.886,15	3,06 %
B3-202	PROMOTION	114.146,68	111.095,43	97,33 %	3.051,25	2,67 %
B3-209	MISSION EXPENSES DUTY TRAVEL EXPENSES AND OTHER	2.786,57	1.785,60	64,08 %	1.000,97	35,92 %
B3-300	NETWORKING AND COORDINATION	143.973,98	141.300,30	98,14 %	2.673,68	1,86 %
B3-302	REPRESENTATION EXPENSES	901,01	467,77	51,92 %	433,24	48,08 %
B3-304	TRANSLATION OF STUDIES REPORTS AND WORKING	293.208,30	291.963,00	99,58 %	1.245,30	0,42 %
B3-309	MISSION EXPENSES DUTY TRAVEL EXPENSES OF NETW	4.318,52	3.903,21	90,38 %	415,31	9,62 %

BUDGETARY IMPLEMENTATION - APPROPRIATIONS CARRIED FORWARD (C8)						
Item	Heading	Credits	Paid	% Paid	Cancelled credits	% Cancelled credits
		1	2	3=2/1	4=1-2	5=4/1
B3-400	PREVENTION AND RESEARCH INFORMATION	2.390.069,18	2.372.418,97	99,26 %	17.650,21	0,74 %
B3-409	MISSION EXPENSES DUTY TRAVEL EXPENSES OF PRU	7.652,30	4.026,84	52,62 %	3.625,46	47,38 %
TOTAL TITLE III		3.693.549,92	3.642.770,81	98,63 %	50.779,11	1,37 %
TOTAL C8		4.384.922,37	4.298.830,28	98,04 %	86.092,09	1,96 %

BUDGETARY IMPLEMENTATION - EARMARKED REVENUES (R0)

Item	Heading	Credit		Committed	Paid					Carry forward comm. to 2015	Carry over credits to 2015
		Total	2014		2012	2013	2014	Total	%		
		1	2	3	4	5	6	7=4+5+6	8=7/1	9=3-6	10=2-3
B- 4600	IPA III	900.000,00	450.296,58	443.206,94	221.717,77	227.985,65	391.894,80	841.598,22	93,51 %	51.312,14	7.089,64
B- 4700	OLDER WORKERS	2.000.000,00	1.997.512,15	1.631.296,10	0,00	2.487,85	653.671,47	656.159,32	32,81 %	977.624,63	366.216,05
B- 4800	ENPI	188.596,00	188.596,00	114.241,00	0,00	0,00	75.499,07	75.499,07	40,03 %	38.741,93	74.355,00
Total Article		3.088.596,00	2.636.404,73	2.188.744,04	221.717,77	230.473,50	1.121.065,34	1.573.256,61	50,94 %	1.067.678,70	447.660,69

2. FINANCIAL STATEMENTS

Pursuant to article 145 of the general Financial Regulation, the financial statement shall comprise:

- The balance sheet
- The statement of financial performance
- The statement of changes on net assets
- The cash-flow table
- Notes to the financial statements

According to the ABAC standards and to the instructions given by the Commission accountant, the accounts are presented under accrual basis¹⁰. According to the existing tools, and since ABAC was implemented in 2008, the accounts are produced during the year in a limited accrual basis, and by the end of the year the closing of the accounts are adapted to be presented in a full accrual basis. This adaptation consists mainly in:

- Consideration of impact of fixed assets and depreciation
- Consideration of impact of pre-financings
- Withdrawal of carry forwards and introduction of real debts (payables and accrued expenses)
- Withdrawal of the impact of the accrual operation of the last year.

These accounts are presented in respect of the accounting principles, explained as follows:

Going concern basis.

OSHA is deemed to have been established for an indefinite duration.

Prudence.

Assets and income have not been overstated; liabilities and expenses have not been understated. No hidden reserves or undue provisions have been created.

Consistent accounting methods.

The accounting methods and valuation must not be changed from one year to the other.

The calculation of the depreciation starts the day of “*mise en service*”. The depreciation rates are those established in the ABAC rules, and will be detailed in the specific item.

Comparability of information.

The financial statements show all the amounts in the corresponding item for the previous year. When the presentation of the classification of one of the components is changed, the corresponding amounts for the previous year shall be made comparable and reclassified.

¹⁰ «Dans la comptabilité d'exercice, les opérations sont enregistrées au moment où elles se produisent [...] même si les paiements doivent être effectués l'année suivante.»

Materiality and aggregation.

All the operations which are significant for the information have been taken into account in the financial statements. Items that are material by virtue of their size but with the same nature can be aggregated. Amounts negligible can also be aggregated.

No-netting principle.

Receivables and debts have not been offset against each other, nor may changes or incomes, save where charges and income derive from the same transaction, from similar transactions or from hedging operations and provided they are not individually material.

Reality over appearance.

Accounting events recorded in the financial statements are presented by reference to their economic nature.

Accrual-based accounting principle

Transactions and events shall be entered in the accounts when they occur and not when amounts are actually paid or recovered. They shall be booked to the financial years to which they relate.

Concerning the operations financed by earmarked revenues (R0) the cash principle has been kept. The effect of this in the whole accounts is negligible.

Valuation of assets and liabilities

Assets and liabilities shall be valued at purchase price or production cost. However, the value of non-financial fixed assets and formation expenses shall be written down for depreciation. In addition a write-down may be applied where the value of an asset decreases and an increase in the value of a liability may be covered by a provision.

a. BALANCE SHEET

The balance sheet gives a description of assets and liabilities at year-end. Assets are presented according to their liquidity...liabilities according to the extents to which they are due.

	Annexe n°	2014	2013	Variation
ASSETS				
A. NON CURRENT ASSETS				
Intangible assets		13.891,34	19.179,76	-5.288,42
Property, plant and equipment	A1	578.584,06	540.298,66	38.285,40
Land and buildings		287.696,20	319.051,58	-31.355,38
Plant and equipment		25.723,89	18.825,99	6.897,90
Computer hardware		122.048,61	100.728,80	21.319,81
Furniture and vehicles		123.309,71	101.328,55	21.981,16
Other fixtures and fittings		19.805,65	363,74	19.441,91
Long-term receivables	A2	9.315,00	4.200,00	5.115,00
TOTAL NON CURRENT ASSETS		601.790,40	563.678,42	38.111,98
B. CURRENT ASSETS				
Short-term pre-financing	A3	7.500,00	43.368,74	-35.868,74
Short-term receivables		1.146.091,12	281.587,32	864.503,80
Sundry receivables	A4	23.615,41	15.103,76	8.511,65
Other		1.122.475,71	222.919,37	899.556,34
Accrued income with consolidated EU entities	A5	1.122.475,71	222.919,37	899.556,34
Short-term receivables with consolidated EU entities	A6	0,00	43.564,19	-43.564,19
Cash and cash equivalents	A7	4.946.708,92	6.564.838,11	-1.618.129,19
TOTAL CURRENT ASSETS		6.100.300,04	6.889.794,17	-789.494,13
TOTAL		6.702.090,44	7.453.472,59	-751.382,15
LIABILITIES				
A. Net Assets		2.699.958,83	3.886.153,52	-1.186.194,69
Accumulated surplus/deficit		3.886.153,52	2.239.452,92	1.646.700,60
Economic outturn for the year - profit+/loss-		-1.186.194,69	1.646.700,60	-2.832.895,29
TOTAL A		2.699.958,83	3.886.153,52	-1.186.194,69
D. CURRENT LIABILITIES				
Accounts payable		4.002.131,61	3.567.319,07	434.812,54
Current payables	L1	3.669,25	4.429,46	-760,21
Sundry payables	L2	28.226,74	56.275,24	-28.048,50
Other		1.350.352,25	1.142.045,66	208.306,59
Accrued charges		1.309.633,25	1.118.858,66	190.774,59
Accrued charges with consolidated EU entities	L3	40.719,00	23.187,00	17.532,00
Accounts payable with consolidated EU entities		2.619.883,37	2.364.568,71	255.314,66
Pre-financing received from consolidated EU entities	L4	2.619.883,37	2.346.963,89	272.919,48
Other accounts payable against consolidated EU entities	L5	0,00	17.604,82	-17.604,82
TOTAL D. CURRENT LIABILITIES		4.002.131,61	3.567.319,07	434.812,54
TOTAL		6.702.090,44	7.453.472,59	-751.382,15

b. STATEMENT OF FINANCIAL PERFORMANCE

This financial statement sets out all revenue and expenditure incurred during the year, even if the related movement of cash will only take place in later years.

	2014	2013	Variation
Revenues from administrative operations	2.668,13	10.946,18	-8.278,05
Other operating revenue	15.468.176,49	15.100.053,15	368.123,34
TOTAL OPERATING REVENUE	15.470.844,62	15.110.999,33	359.845,29
Administrative expenses	-7.282.328,13	-7.106.070,23	-176.257,90
All Staff expenses	-5.161.652,17	-4.815.889,20	-345.762,97
Fixed asset related expenses	-166.596,37	-120.721,84	-45.874,53
Other administrative expenses	-1.954.079,59	-2.169.459,19	215.379,60
Operational expenses	-9.394.929,18	-6.357.970,61	-3.036.958,57
TOTAL OPERATING EXPENSES	-16.677.257,31	-13.464.040,84	-3.213.216,47
SURPLUS/(DEFICIT) FROM OPERATING ACTIVITIES	-1.206.412,69	1.646.958,49	-2.853.371,18
Financial revenues	20.852,26	0,00	20.852,26
Financial expenses	-634,26	-257,89	-376,37
SURPLUS/ (DEFICIT) FROM NON OPERATING ACTIVITIES	20.218,00	-257,89	20.475,89
SURPLUS/(DEFICIT) FROM ORDINARY ACTIVITIES	-1.186.194,69	1.646.700,60	-2.832.895,29
ECONOMIC OUTTURN FOR THE YEAR	-1.186.194,69	1.646.700,60	-2.832.895,29

(1) Ventilation of the operational incomes

Concept	2014	2013
Subvention Commission	14.212.635,73	14.699.455,21
Grants Spanish authorities	100.100,00	180.000,00
Accrued incomes IPA III	391.894,80	220.431,52
Accrued incomes project Older Workers	653.671,47	0,00
Accrued incomes project ENPI	75.499,07	0,00
Accrued incomes CdT	34.368,00	0,00
Other operational incomes	7,42	166,42
TOTAL	15.468.176,49	15.100.053,15

c. BUDGETARY VERSUS ECONOMIC OUTTURN: COMPARISON

	Items included in economic, but not in budgetary outturn	Items included in budgetary, but not in economic outturn	TOTAL
Earmarked (RO) operations			
Project IPA III (273-995)			-58.401,78
Open pre-financing		-58.401,78	
Pre-financing received	-414.851,10		
Outstanding cost statements			
Total paid	356.449,32		
Project Older Workers			-1.343.840,68
Pre-financing received	-2.000.000,00	-1.343.840,68	
Outstanding cost statements			
Total paid	656.159,32		
Project ENPI			-113.096,93
Pre-financing received	-188.596,00	-113.096,93	
Outstanding cost statements			
Total paid	75.499,07		
Adjustment of expenses			1.515.339,39
Elimination carry over 14-15		1.515.339,39	
Carry over IPA III	58.401,78		
Carry over Older Workers	1.343.840,68		
Carry over ENPI	113.096,93		
Economic Outturn Account			0,00
No earmarked operations			
Budget Outturn 2014		16.436,27	16.436,27
Outturn to reimburse to the EC		-16.436,27	-16.436,27
Pre-financing given			-35.868,74
Pre-financing paid 2014		7.500,00	
Pre-financing 2013 cleared 2014		-43.368,74	
Impact on fixed assets			32.996,98
Purchase		199.593,35	
Depreciation		-166.596,37	
Reversal of accrual operations			1.002.642,15
Expenses		1.002.642,15	
Amounts paid C8			-4.298.830,28
Paid C8		-4.298.830,28	
Adjustment of incomes			34.368,00
Accrued incomes CdT		34.368,00	
Adjustment of expenses			2.164.589,29
Elimination carry over		3.372.013,45	
Accrued expenses 2014	-1.210.948,74		
Amounts payables 2014 with conforme aux faits	-6.000,18		
Amounts payables 2013 with conforme aux faits	4.429,46		
Expenses 2013 budgeted in 2014		75,19	
Reimb guarantee		-94,89	
Guarantee paid		5.115,00	
Cancellation unused C8		-86.092,09	-86.092,09
Economic Outturn Account	-4.700.740,97	3.514.546,28	-1.186.194,69

d. CASH-FLOW TABLE (INDIRECT METHOD)

	2014	2013
Cash Flows from ordinary activities		
Surplus/(deficit) from ordinary activities	-1.186.194,69	1.646.700,60
Operating activities		
<u>Adjustments</u>		
Amortization (intangible fixed assets) +	15.944,80	18.374,59
Depreciation (tangible fixed assets) +	150.651,57	102.347,25
Increase/(decrease) in Provisions for risks and liabilities	0,00	-160.000,00
(Increase)/decrease in Short term Pre-financing	35.868,74	149.938,26
(Increase)/decrease in Long term Receivables	-5.115,00	94,89
(Increase)/decrease in Short term Receivables	-908.067,99	-6.907,40
(Increase)/decrease in Receivables related to consolidated EU entities	43.564,19	-43.564,19
Increase/(decrease) in Accounts payable	179.497,88	-57.110,64
Increase/(decrease) in Liabilities related to consolidated EU entities	255.314,66	484.947,31
Net cash Flow from operating activities	-1.418.535,84	2.134.820,67
Cash Flows from investing activities		
Increase of tangible and intangible fixed assets (-)	-199.593,35	-421.433,05
Net cash flow from investing activities	-199.593,35	-421.433,05
Net increase/(decrease) in cash and cash equivalents	-1.618.129,19	1.713.387,62
Cash and cash equivalents at the beginning of the period	6.564.838,11	4.851.450,49
Cash and cash equivalents at the end of the period	4.946.708,92	6.564.838,11

e. STATEMENT OF CHANGES ON NET ASSETS

Net assets	Accumulated Surplus (+) / Deficit (-)	Economic result of the year	Net assets (total)
Balance as of 31 December 2013	2.239.452,92	1.646.700,60	3.886.153,52
Balance as of 1 January 2014	2.239.452,92	1.646.700,60	3.886.153,52
Allocation of the Economic Result of Previous Year	1.646.700,60	-1.646.700,60	0,00
Economic result of the year		-1.186.194,69	-1.186.194,69
Balance as of 31 December 2014	3.886.153,52	-1.186.194,69	2.699.958,83

f. OFF – BALANCE ITEMS:

CONTINGENT LIABILITIES AND COMMITMENTS FOR FUTURE FUNDING

This item consists in amounts that have low risk to finish in real liabilities. The items accounted are:

Commitments for future funding	2014	2013
RAL - Commitments against appropriations not yet consumed	2.157.798,31	3.168.130,56
Operating lease	1.901.443,00	2.140.551,00
TOTAL	4.059.241,31	5.308.681,56

g. NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS

i. A1: FIXED ASSETS.

Intangible fixed assets

2014	Total Computer Software
Gross carrying amounts 01.01.2014	371.814,53
Additions	10.656,38
Disposals	-208.959,79
Transfer between headings	0,00
Other changes (2)	0,00
Gross carrying amounts 31.12.2014	173.511,12
Accumulated amortization and impairment 01.01.2014	-352.634,77
Amortization	-15.944,80
Write-back of amortization	0,00
Disposals	208.959,79
Impairment (2)	0,00
Write-back of impairment	0,00
Transfer between headings	0,00
Other changes (2)	0,00
Accumulated amortization and impairment 31.12.2014	-159.619,78
Net carrying amounts 31.12.2014	13.891,34

Tangible fixed assets

2014		Buildings	Plant and Equipment	Computer hardware	Furniture and vehicles	Other Fixtures and Fittings	Total
Gross carrying amounts 01.01.2014	+	322.363,53	453.059,17	701.098,57	502.314,34	12.080,39	1.990.916,00
Additions	+	10.050,00	25.209,40	83.936,53	45.769,18	23.971,86	188.936,97
Disposals	-		-100.625,26	-220.835,08	-63.126,76	-5.245,69	-389.832,79
Gross carrying amounts 31.12.2014		332.413,53	377.643,31	564.200,02	484.956,76	30.806,56	1.790.020,18
Accumulated amortization and impairment 01.01.2014	-	-3.311,95	-434.233,18	-600.369,77	-400.985,79	-11.716,65	-1.450.617,34
Depreciation	-	-41.405,38	-18.311,50	-62.616,72	-23.788,02	-4.529,95	-150.651,57
Disposals	+		100.625,26	220.835,08	63.126,76	5.245,69	389.832,79
Accumulated amortization and impairment 31.12.2014		-44.717,33	-351.919,42	-442.151,41	-361.647,05	-11.000,91	-1.211.436,12
Net carrying amounts 31.12.2014		287.696,20	25.723,89	122.048,61	123.309,71	19.805,65	578.584,06

FIXED ASSETS. DEPRECIATION RATES

Asset type	Depreciation rate, consolidation manual	Depreciation rate used by reporting entity	Comments if differs from the Common rates (see column A)
<u>Intangible assets</u>			
Software for personal computers and servers	25%	25,0	
<u>Tangible assets</u>			
<u>Buildings</u>	4%	12,5%	Duration of the renting contract
<u>Furniture and vehicles</u>			
Office, laboratory and workshop furniture	10%	10,0%	
Electrical office equipment, printing and mailing equipment	25%	25,0%	
Transport equipment (vehicles and accessories)	25%	25,0%	
<u>Computer hardware</u>			
Computers, servers, accessories, data transfer equipment, printers, screens	25%	25,0%	
Copying equipment, digitising and scanning equipment	25%	25,0%	
<u>Other fixtures and fittings</u>			
Telecommunications equipment	25%	25,0%	
Audio-visual equipment	25%	25,0%	

ii. A2: LONG TERM RECEIVABLES

Amounts paid in concept of guarantees

	2014	2013
Guarantees given: cash guarantee for the cellar rent :	0,00	Reclassified into sundry receivables
Guarantees given: cash guarantee for office in Brussels	9.315,00	4.200,00
TOTAL:	9.315,00	4.200,00

iii. A3: PREFINANCING GIVEN 2014

Item	Commitment	Payment number	Concept	LE Key List	Committed 2013	Pre-financing paid 2014	RAL 2014	Estimation expenses incurred by the final beneficiary in 2013
3202	OSH.4193	10757	ONLINE & SOCIAL MEDIA MONITORING 2014	6000332235	15.000	7.500	7.500	15.000

iv. A4: SUNDRY RECEIVABLES

	2014	2013
To be recovered to staff / agencies (HB 45202000/45321000/45290000/49970000)	23.615,41	15.008,87
Others	0,00	94,89
TOTAL	23.615,41	15.103,76

v. A5: ACCRUED INCOMES CONSOLIDATED ENTITIES

	2014	2013
Outstanding cost statements IPA 3 project	356.449,32	220.431,52
Outstanding cost statements delegation agreement Older Workers	656.159,32	2.487,85
Outstanding cost statements ENPI project	75.499,07	0,00
Translation Centre	34.368,00	
TOTAL	1.122.475,71	222.919,37

vi. A6: SHORT TERM RECEIVABLES WITH CONSOLIDATED ENTITIES

	2014	2013
Salary for pension adjustments	0,00	43.564,19

vii. A7: CASH AND CASH EQUIVALENTS

The Agency held 2 bank accounts.

	2014	2013
Bank accounts	4.943.708,92	6.561.838,11
Petty cash	3.000,00	3.000,00
TOTAL	4.946.708,92	6.564.838,11

viii. L1: CURRENT PAYABLES

The amounts correspond to pending invoices arrived in 2014 and pending of payment at the year end, with the “conforme aux faits”

	2014	2013
Pending invoices arrived during the year	3.669,25	4.429,46

ix. L2: SUNDRY PAYABLES

The amount corresponds to miscellaneous amounts concerning staff (HB accounts 45202000, 45290000, 45495200, 45493000, 49930000)

	2014	2013
TOTAL	28.226,74	56.275,24

x. L3: DEFERRALS AND ACCRUALS

This amount corresponds to pending amounts owed, whose invoices did not arrive up to 31/12/14. Also the estimated expenses of pre-financing given (See note A3) are included.

	2014	2013
Outstanding cost statements for year N, to be arrived the year N+1, not covered by pre-financing (eligible expenses) – see note A3	15.000,00	60.522,72
Pending invoices, not arrived up to 31/12 of the year	1.155.229,74	918.932,43
Untaken annual leave	139.403,51	139.403,51
TOTAL	1.309.633,25	1.118.858,66

With consolidated entities:

	2014	2013
Translation Centre	40.719,00	23.187,00

xi. L4: PRE-FINANCING RECEIVED FROM CONSOLIDATED EC ENTITIES

The amount corresponds to the amounts owed to the Commission for the following items:

	2014	2013
Budget outturn (see table)	16.436,27	145.777,79
IPA III. Open pre-financing	414.851,10	551.186,10
Older workers project	2.000.000,00	1.650.000,00
ENPI project	188.596,00	0,00
TOTAL	2.619.883,37	2.346.963,89

xii. L5: OTHER ACCOUNTS PAYABLE AGAINST CONSOLIDATED EC ENTITIES.

	2014	2013
Bank account interests	Incomes since 2014	17.604,82